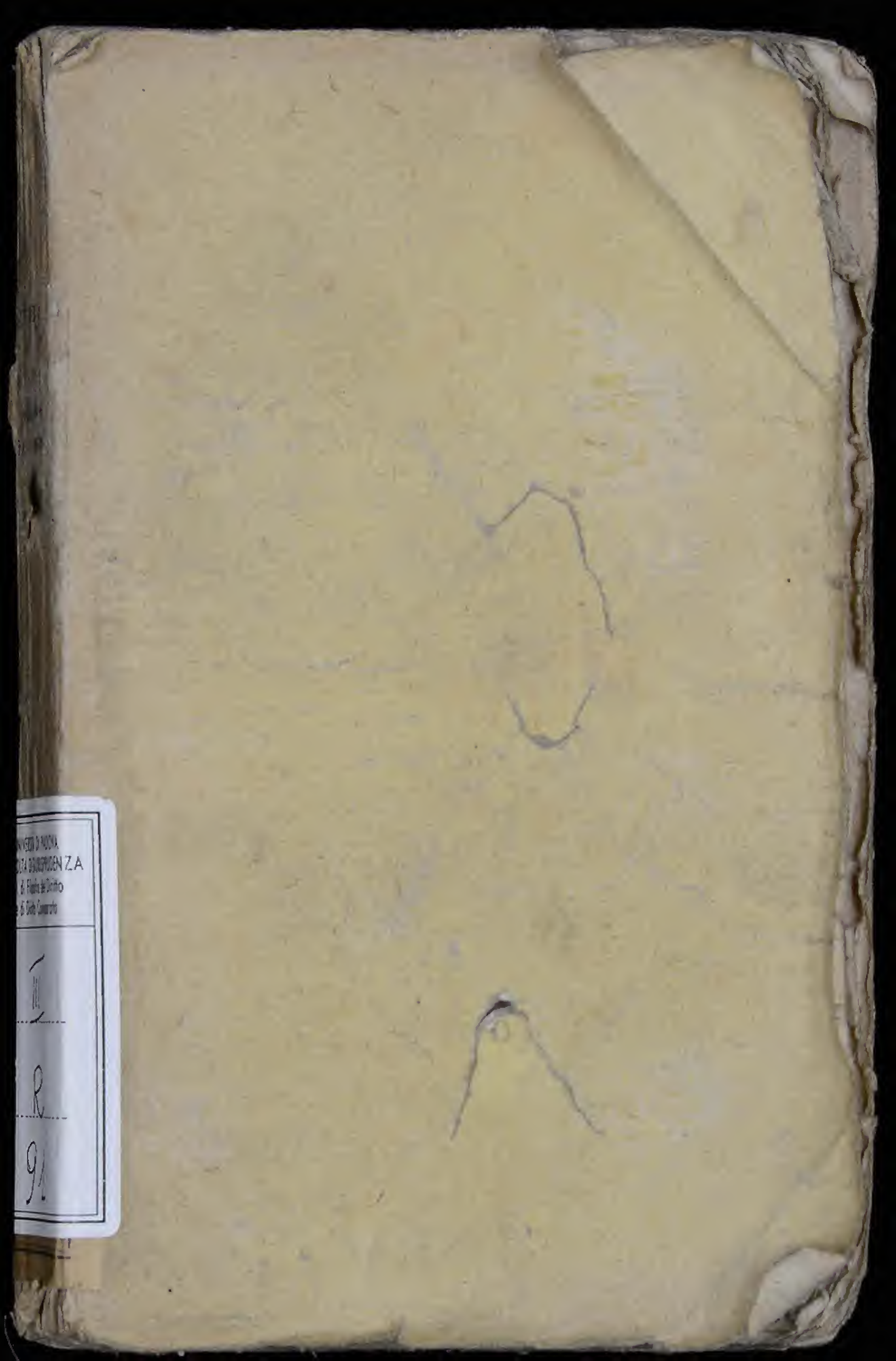

GIURISPRUDENZA
di Filosofia del Diritto
di Diritto Comparato
III
R
91

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DE VOLTAIRE.

TOME QUATRIEME.

LETT. BAR. — CHI.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT REUNIS

LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPEDIE,

L'OPINION EN ALPHABET,

LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,

ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME QUATRIEME.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,

D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES

DE PIERRE DIDOT L'AINE, ET DE FIRMIN DIDOT.

AN XIII. (1805).

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE B.

BARBE.

Tous les naturalistes nous assurent que la sécrétion qui produit la barbe est la même que celle qui perpétue le genre humain. Les eunuques, dit-on, n'ont point de barbe, parce qu'on leur a ôté les deux bouteilles dans lesquelles s'élaborait la liqueur procréatrice qui devait à la fois former des hommes et de la barbe au menton. On ajoute que la plupart des impuissans n'ont point de barbe, par la raison qu'ils manquent de cette liqueur, laquelle doit être repompée par des vaisseaux absorbans, s'unir à la lymphe nourricière, et lui fournir des petits oignons de poils sous le menton, sur les joues, etc. etc.

Il y a des hommes velus de la tête aux pieds comme les singes; on prétend que ce sont les plus dignes de propager leur espèce, les plus vigoureux, les plus prêts à tout; et on leur fait souvent beaucoup trop d'honneur, ainsi qu'à certaines dames qui sont un peu velues, et qui ont ce qu'on appelle *une belle palatine*. Le fait est que les hommes et les femmes sont tous velus de la tête aux pieds;

blondes ou brunes, bruns ou blonds, tout cela est égal. Il n'y a que la paume de la main et la plante du pied qui soient absolument sans poil. La seule différence, sur-tout dans nos climats froids, c'est que les poils des dames, et sur-tout des blondes, sont plus follets, plus doux, plus imperceptibles. Il y a aussi beaucoup d'hommes dont la peau semble très unie; mais il en est d'autres qu'on prendroit de loin pour des ours s'ils avaient une queue.

Cette affinité constante entre le poil et la liqueur séminale ne peut guère se contester dans notre hémisphère. On peut seulement demander pourquoi les eunuques et les impuissans étant sans barbe, ont pourtant des cheveux? La chevelure serait-elle d'un autre genre que la barbe et que les autres poils? n'aurait-elle aucune analogie avec cette liqueur séminale? Les eunuques ont des sourcils et des cils aux paupières; voilà encore une nouvelle exception. Cela pourrait nuire à l'opinion dominante que l'origine de la barbe est dans les testicules. Il y a toujours quelques difficultés qui arrêtent tout court les suppositions les mieux établies. Les systèmes sont comme les rats, qui peuvent passer par vingt petits trous, et qui en trouvent enfin deux ou trois qui ne peuvent les admettre.

Il y a un hémisphère entier qui semble déposer contre l'union fraternelle de la barbe et de la semence. Les Américains, de quelque contrée, de quelque couleur, de quelque stature qu'ils soient, n'ont ni barbe au menton, ni aucun poil sur le corps, excepté les sourcils et les cheveux. J'ai des attestations juridiques d'hommes en place, qui

ont vécu, conversé, combattu avec trente nations de l'Amérique septentrionale; ils attestent qu'ils ne leur ont jamais vu un poil sur le corps; et ils se moquent, comme ils le doivent, des écrivains qui, se copiant les uns les autres, disent que les Américains ne sont sans poil que parce qu'ils se l'arrachent avec des pinces; comme si Christophe Colomb, Fernand Cortez, et les autres conquérans, avaient chargé leurs vaisseaux de ces petites pincettes avec lesquelles nos dames arrachent leurs poils follets, et en avaient distribué dans tous les cantons de l'Amérique.

J'avais cru longtemps que les Esquimaux étaient exceptés de la loi générale du nouveau monde; mais on m'assure qu'ils sont imberbes comme les autres. Cependant on fait des enfans au Chili, au Pérou, en Canada, ainsi que dans notre continent barbu. La virilité n'est point attachée en Amérique à des poils tirant sur le noir ou sur le jaune, il y a donc une différence spécifique entre ces bipèdes et nous, de même que leurs lions, qui n'ont point de crinière, ne sont pas de la même espèce que nos lions d'Afrique. (1)

Il est à remarquer que les Orientaux n'ont jamais varié sur leur considération pour la barbe. Le mariage chez eux a toujours été, et est encore l'époque de la vie où l'on ne se rase plus le menton. L'habit long et la barbe imposent du respect. Les Occidentaux ont presque toujours changé d'habit,

---

(1) Voyez l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

et, si on l'ose dire, de menton. On porta des moustaches sous Louis XIV jusque vers l'année 1672. Sous Louis XIII c'était une petite barbe en pointe. Henri IV la portait carrée. Charles-Quint, Jules II, François I, remirent en honneur à leur cour la large barbe, qui était depuis long-temps passée de mode. Les gens de robe alors, par gravité et par respect pour les usages de leurs pères, se faisaient raser, tandis que les courtisans, en pourpoint et en petit manteau, portaient la barbe la plus longue qu'ils pouvaient. Les rois alors, quand ils voulaient envoyer un homme de robe en ambassade, priaient ses confrères de souffrir qu'il laissât croître sa barbe, sans qu'on se moquât de lui dans la chambre des comptes ou des enquêtes. En voilà trop sur les barbes.

BATAILLON.

ORDONNANCE MILITAIRE.

La quantité d'hommes dont un bataillon a été successivement composé a changé depuis l'impression de l'Encyclopédie, et on changera encore les calculs par lesquels pour tel nombre donné d'hommes on doit trouver les côtés du carré, les moyens de faire ce carré plein ou vide, et de faire d'un bataillon un triangle à l'imitation du cuneus des anciens, qui n'était cependant point un triangle. Voilà ce qui est déjà à l'article *Bataillon* dans l'Encyclopédie, et nous n'ajouterons que quelques remarques

sur les propriétés, ou sur les défauts de cette ordonnance.

La méthode de ranger les bataillons sur trois hommes de hauteur, leur donne, selon plusieurs officiers, un front fort étendu et des flancs très faibles : le flottement, suite nécessaire de ce grand front, ôte à cette ordonnance les moyens d'avancer légèrement sur l'ennemi ; et la faiblesse de ses flancs l'expose à être battu toutes les fois que ses flancs ne sont pas appuyés ou protégés ; alors il est obligé de se mettre en carré, et il devient presque immobile : voilà, dit-on, ses défauts.

Ses avantages, ou plutôt son seul avantage, c'est de donner beaucoup de feu, parce que tous les hommes qui le composent peuvent tirer; mais on croit que cet avantage ne compense pas ses défauts, surtout chez les Français.

La façon de faire la guerre aujourd'hui est toute différente de ce qu'elle était autrefois. On range une armée en bataille pour être en butte à des milliers de coups de canon ; on avance un peu plus ensuite pour donner et recevoir des coups de fusil, et l'armée qui la première s'ennuie de ce tapage a perdu la bataille. L'artillerie française est très bonne, mais le feu de son infanterie est rarement supérieur, et fort souvent inférieur à celui des autres nations. On peut dire avec autant de vérité que la nation française attaque avec la plus grande impétuosité, et qu'il est très difficile de résister à son choc : le même homme qui ne peut pas souffrir patiemment des coups de canon pendant qu'il est immobile, et

qui aura peur même, volera à la batterie, ira avec rage, s'y fera tuer, ou enclouera le canon; c'est ce qu'on a vu plusieurs fois. Tous les grands généraux ont jugé de même des Français. Ce serait augmenter inutilement cet article que de citer des faits connus; on sait que le maréchal de Saxe voulait réduire toutes les affaires à des affaires de poste. Pour cette même raison « les Français l'emporteront sur « les ennemis, dit Folard, si on les abandonne des- « sus; mais ils ne valent rien si on fait le contraire. »

On a prétendu qu'il faudrait croiser la baïonnette avec l'ennemi; et, pour le faire avec plus d'avantage, mettre les bataillons sur un front moins étendu, et en augmenter la profondeur; ses flancs seraient plus sûrs, sa marche plus prompte, et son attaque plus forte.

(Cet article est de M. D. P., officier de l'état-major.)

Addition.

Remarquons que l'ordre, la marche, les évolutions des bataillons, tels à peu-près qu'on les met aujourd'hui en usage, ont été rétablis en Europe par un homme qui n'était point militaire, par Machiavel, secrétaire de Florence. Bataillons sur trois, sur quatre, sur cinq de hauteur; bataillons marchant à l'ennemi; bataillons carrés pour n'être point entamés après une déroute; bataillons de quatre de profondeur soutenus par d'autres en colonne; bataillons flanqués de cavalerie; tout est de lui. Il apprit à l'Europe l'art de la guerre: on la fesait depuis long-temps, mais on ne la savait pas.

Le grand-duc voulut que l'auteur de la Mandragore et de Clitie commandât l'exercice à ses troupes selon sa méthode nouvelle. Machiavel s'en donna bien de garde ; il ne voulut pas que les officiers et les soldats se moquassent d'un général en manteau noir : les officiers exercèrent les troupes en sa présence, et il se réserva pour le conseil.

C'est une chose singulière que toutes les qualités qu'il demande dans le choix d'un soldat. Il exige d'abord la *gagliardia*, et cette gaillardise signifie *vigueur alerte ;* il veut des yeux vifs et assurés, dans lesquels il y ait même de la gaieté ; le cou nerveux, la poitrine large, le bras musculeux, les flancs arrondis, peu de ventre, les jambes et les pieds secs, tous signes d'agilité et de force.

Mais il veut surtout que le soldat ait de l'honneur, et que ce soit par l'honneur qu'on le mène. « La guerre, dit-il, ne corrompt que trop les mœurs ; » et il rappelle le proverbe italien, qui dit : « La « guerre forme les voleurs, et la paix leur dresse « des potences. »

Machiavel fait très peu de cas de l'infanterie française ; et il faut avouer que jusqu'à la bataille de Rocroi elle a été fort mauvaise. C'était un étrange homme que ce Machiavel ; il s'amusait à faire des vers, des comédies, à montrer de son cabinet l'art de se tuer régulièrement, et à enseigner aux princes l'art de se parjurer, d'assassiner et d'empoisonner dans l'occasion ; grand art que le pape Alexandre VI et son bâtard César Borgia pratiquaient merveilleusement sans avoir besoin de ces leçons.

Observons que dans tous les ouvrages de Machia-

vel, sur tant de différens sujets, il n'y a pas un mot qui rende la vertu aimable, pas un mot qui parte du cœur. C'est une remarque qu'on a faite sur Boileau même. Il est vrai qu'il ne fait pas aimer la vertu; mais il la peint comme nécessaire.

BAYLE.

Mais se peut-il que Louis Racine ait traité Bayle de *cœur cruel* et d'*homme affreux* dans une épître à Jean-Baptiste Rousseau, qui est assez peu connue, quoique imprimée ?

Il compare Bayle, dont la profonde dialectique fit voir le faux de tant de systèmes, à Marius assis sur les ruines de Carthage.

Ainsi, d'un œil content, Marius dans sa fuite
Contemplait les débris de Carthage détruite.

Voilà une similitude bien peu ressemblante, comme dit Pope, *simile unlike.* Marius n'avait point détruit Carthage comme Bayle avait détruit de mauvais argumens. Marius ne voyait point ces ruines avec plaisir; au contraire, pénétré d'une douleur sombre et noble en contemplant la vicissitude des choses humaines, il fit cette mémorable réponse : « Dis au proconsul d'Afrique que tu as « vu Marius sur les ruines de Carthage. (1)

---

(1) Il semble que ce grand mot soit au-dessus de la pensée de Lucain.

. . . . Solatia fati

Nous demandons en quoi Marius peut ressembler à Bayle ?

On consent que Louis Racine donne le nom de *cœur affreux* et d'*homme cruel* à Marius, à Sylla, aux trois triumvirs, etc. etc. etc. Mais à Bayle ! *détestable plaisir*, *cœur cruel*, *homme affreux*, il ne fallait pas mettre ces mots dans la sentence portée par Louis Racine contre un philosophe qui n'est convaincu que d'avoir pesé les raisons des manichéens, des pauliciens, des ariens, des eutichiens, et celles de leurs adversaires. Louis Racine ne proportionnait pas les peines aux délits. Il devait se souvenir que Bayle combattait Spinosa trop philosophe, et Jurieu, qui ne l'était point du tout. Il devait respecter les mœurs de Bayle, et apprendre de lui à raisonner. Mais il était janséniste, c'est-à-dire, il savait les mots de la langue du jansénisme, et les employait au hasard.

Vous appelleriez avec raison *cruel et affreux* un homme puissant qui commanderait à ses esclaves, sous peine de mort, d'aller faire une moisson de froment où il aurait semé des chardons ; qui donnerait aux uns trop de nourriture, et qui laisserait mourir de faim les autres ; qui tuerait son fils aîné pour laisser un gros héritage au cadet. C'est là ce qui est affreux et cruel, Louis Racine ! On prétend

---

Carthago Mariusque tulit, pariterque jacentes,
Ignovere Diis.

Carthage et Marius, couchés sur le même sable, se consolerent et pardonnèrent aux dieux. Mais ils ne sont contens ni dans Lucain, ni dans la réponse du Romain.

que c'est là le dieu de tes jansénistes, mais je ne le crois pas.

O gens de parti! gens attaqués de la jaunisse, vous verrez toujours tout jaune.

Et à qui l'héritier non-penseur d'un père qui avait cent fois plus de goût que de philosophie, adressait-il sa malheureuse épître dévote contre le vertueux Bayle? A Rousseau; à un poëte qui pensait encore moins, à un homme dont le principal mérite avait consisté dans des épigrammes qui révoltent l'honnêteté la plus indulgente, à un homme qui s'était étudié à mettre en rimes riches la sodomie et la bestialité, qui traduisait tantôt un psaume, et tantôt une ordure du Moyen de parvenir, à qui il était égal de chanter Jésus-Christ ou Giton. Tel était l'apôtre à qui Louis Racine déférait Bayle comme un scélérat. Quel motif avait pu faire tomber le frère de Phèdre et d'Iphigénie dans un si prodigieux travers? Le voici: Rousseau avait fait des vers pour les jansénistes, qu'il croyait alors en crédit.

C'est tellement la rage de la faction qui s'est déchaînée sur Bayle, que vous n'entendez aucun des chiens qui ont hurlé contre lui, aboyer contre Lucrèce, Cicéron, Sénèque, Epicure, ni contre tant de philosophes de l'antiquité. Ils en veulent à Bayle; il est leur concitoyen, il est de leur siècle; sa gloire les irrite. On lit Bayle, on ne lit point Nicole; c'est la source de la haine janséniste. On lit Bayle, on ne lit ni le révérend P. Croiset, ni le révérend P. Caussin; c'est la source de la haine jésuitique.

En vain un parlement de France lui a fait le plus

grand honneur, en rendant son testament valide, malgré la sévérité de la loi. La démence de parti ne connaît ni honneur ni justice. Je n'ai donc point inséré cet article pour faire l'éloge du meilleur des dictionnaires; éloge qui sied pourtant si bien dans celui-ci, mais dont Bayle n'a pas besoin. Je l'ai écrit pour rendre, si je puis, l'esprit de parti odieux et ridicule.

BDELLIUM.

On s'est fort tourmenté pour savoir ce que c'est que ce bdellium qu'on trouvait au bord du Phison, fleuve du paradis terrestre, *qui tourne dans le pays d'Evilath, où il vient de l'or.* Calmet, en compilant, rapporte que (1), selon plusieurs compilateurs, le bdellium est l'escarboucle, mais que ce pourrait bien être aussi du crystal; ensuite que c'est la gomme d'un arbre d'Arabie: puis il nous avertit que ce sont des câpres. Beaucoup d'autres assurent que ce sont des perles. Il n'y a que les étymologies de Bochard qui puissent éclaircir cette question. J'aurais voulu que tous ces commentateurs eussent été sur les lieux.

L'or excellent qu'on tire de ce pays-là fait voir évidemment, dit Calmet, que c'est le pays de Colchos: la toison d'or en est une preuve. C'est dommage que les choses aient si fort changé depuis. La Mingrelie, ce beau pays si fameux par les amours de

---

(1) Notes sur le chapitre II de la Genèse.

Médée et de Jason, ne produit pas plus aujourd'hui d'or et de bdellium que de taureaux qui jettent feu et flamme, et de dragons qui gardent les toisons : tout change dans ce monde ; et si nous ne cultivons pas bien nos terres, et si l'état est toujours endetté, nous deviendrons Mingrelie.

BEAU.

Puisque nous avons cité Platon sur l'amour, pourquoi ne le citerions-nous pas sur le beau, puisque le beau se fait aimer? On sera peut-être curieux de savoir comment un Grec parlait du beau, il y a plus de deux mille ans.

« L'homme expié dans les mystères sacrés, quand « il voit un beau visage décoré d'une forme divine, « ou bien quelque espèce incorporelle, sent d'abord « un frémissement secret, et je ne sais quelle crainte « respectueuse ; il regarde cette figure comme une « divinité.... Quand l'influence de la beauté entre « dans son ame par les yeux, il s'échauffe ; les ailes « de son ame sont arrosées, elles perdent leur du- « reté qui retenait leur germe, elles se liquéfient ; « ces germes enflés dans les racines de ses ailes s'ef- « forcent de sortir par toute l'espèce de l'ame, » (car l'ame avait des ailes autrefois) etc.

Je veux croire que rien n'est plus beau que ce discours de Platon ; mais il ne nous donne pas des idées bien nettes de la nature du beau.

Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand beau, le *to kalon* ; il vous répondra que

c'est sa crapaude avec deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un nègre de Guinée; le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté.

Interrogez le diable; il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes, et une queue. Consultez enfin les philosophes; ils vous répondront par du galimatias; il leur faut quelque chose de conforme à l'archétype du beau en essence, au *to kalon*.

J'assistais un jour à une tragédie auprès d'un philosophe; que cela est beau! disait-il. Que trouvez-vous là de beau? lui dis-je. C'est, dit-il, que l'auteur a atteint son but. Le lendemain il prit une médecine qui lui fit du bien. Elle a atteint son but, lui dis-je; voilà une belle médecine! Il comprit qu'on ne peut dire qu'une médecine est belle, et que pour donner à quelque chose le nom de *beauté*, il faut qu'elle vous cause de l'admiration et du plaisir. Il convint que cette tragédie lui avait inspiré ces deux sentimens, et que c'était là le *to kalon*, le beau.

Nous fîmes un voyage en Angleterre; on y joua la même piece parfaitement traduite; elle fit bâiller tous les spectateurs. Oh! oh! dit-il, le *to kalon* n'est pas le même pour les Anglais et pour les Français. Il conclut, après bien des réflexions, que le beau est souvent très relatif, comme ce qui est décent au Japon est indécent à Rome, et ce qui est de mode à Paris ne l'est pas à Pékin; et il s'épargna la peine de composer un long traité sur le beau.

Il y a des actions que le monde entier trouve belles. Deux officiers de César, ennemis mortels l'un de l'autre, se portent un défi, non à qui répandra le sang l'un de l'autre derrière un buisson, en tierce et en quarte, comme chez nous, mais à qui défendra le mieux le camp des Romains, que les barbares vont attaquer. L'un des deux, après avoir repoussé les ennemis, est près de succomber; l'autre vole à son secours, lui sauve la vie, et achève la victoire.

Un ami se dévoue à la mort pour son ami; un fils pour son père.....; l'Algonquin, le Français, le Chinois, diront tous que cela est fort *beau*, que ces actions leur font plaisir, qu'ils les admirent.

Ils en diront autant des grandes maximes de morale; de celle-ci de Zoroastre : « Dans le doute si une « action est juste, abstiens-toi ».... ; de celle-ci de Confucius : « Oublie les injures, n'oublie jamais les « bienfaits. »

Le Nègre aux yeux ronds, au nez épaté, qui ne donnera pas aux dames de nos cours le nom de *belles*, le donnera sans hésiter à ces actions et à ces maximes. Le méchant homme même reconnaîtra la beauté des vertus qu'il n'ose imiter. Le beau qui ne frappe que les sens, l'imagination, et ce qu'on appelle l'*esprit*, est donc souvent incertain; le beau qui parle au cœur ne l'est pas. Vous trouverez une foule de gens qui vous diront qu'ils n'ont rien trouvé de *beau* dans les trois quarts de l'Iliade; mais personne ne vous niera que le dévouement de Codrus pour son peuple ne soit fort beau, supposé qu'il soit vrai.

Le frère Attiret, jésuite, natif de Dijon, était employé comme dessinateur dans la maison de campagne de l'empereur Cam-hi, à quelques *lis* de Pékin.

Cette maison des champs, dit-il dans une de ses lettres à M. Dassaut, est plus grande que la ville de Dijon. Elle est partagée en mille corps de logis, sur une même ligne; chacun de ces palais a ses cours, ses parterres, ses jardins, et ses eaux; chaque façade est ornée d'or, de vernis, et de peintures. Dans le vaste enclos du parc on a élevé à la main des collines hautes de vingt jusqu'à soixante pieds. Les vallons sont arrosés d'une infinité de canaux qui vont au loin se rejoindre pour former des étangs et des mers. On se promène sur ces mers dans des barques vernies et dorées, de douze à treize toises de long sur quatre de large. Ces barques portent des salons magnifiques; et les bords de ces canaux, de ces mers, et de ces étangs, sont couverts de maisons toutes dans des goûts différens. Chaque maison est accompagnée de jardins et de cascades. On va d'un vallon dans un autre par des allées tournantes ornées de pavillons et de grottes. Aucun vallon n'est semblable; le plus vaste de tous est entouré d'une colonnade, derrière laquelle sont des bâtimens dorés. Tous les appartemens de ces maisons répondent à la magnificence du dehors; tous les canaux ont des ponts de distance en distance; ces ponts sont bordés de balustrades de marbre blanc sculptées en bas-relief.

Au milieu de la grande mer on a élevé un rocher, et sur ce rocher un pavillon carré, où l'on compte plus de cent appartemens. De ce pavillon carré on

découvre tous les palais, toutes les maisons, tous les jardins de cet enclos immense ; il y en a plus de quatre cents.

Quand l'empereur donne quelque fête, tous ces bâtimens sont illuminés en un instant ; et de chaque maison on voit un feu d'artifice.

Ce n'est pas tout ; au bout de ce qu'on appelle *la mer*, est une grande foire que tiennent les officiers de l'empereur. Des vaisseaux partent de la grande mer pour arriver à la foire. Les courtisans se déguisent en marchands, en ouvriers de toute espèce ; l'un tient un café, l'autre un cabaret, l'un fait le métier de filou, l'autre d'archer qui court après lui. L'empereur, l'impératrice, et toutes les dames de la cour, viennent marchander des étoffes ; les faux marchands les trompent tant qu'ils peuvent. Ils leur disent qu'il est honteux de tant disputer sur le prix, qu'ils sont de mauvaises pratiques. Leurs majestés répondent qu'ils ont affaire à des frippons ; les marchands se fâchent et veulent s'en aller ; on les appaise : l'empereur achète tout, et en fait des loteries pour toute sa cour. Plus loin sont des spectacles de toute espèce.

Quand frère Attiret vint de la Chine à Versailles, il le trouva petit et triste. Des Allemands qui s'extasiaient en parcourant les bosquets, s'étonnaient que frère Attiret fût si difficile. C'est encore une raison qui me détermine à ne point faire un traité du *beau*.

BÉKER,

Ou du monde enchanté, du diable, du livre d'Enoch, et des sorciers.

Ce Balthasar Béker, très bon homme, grand ennemi de l'enfer éternel et du diable, et encore plus de la précision, fit beaucoup de bruit en son temps par son gros livre du Monde enchanté.

Un Jacques-Georges de Chaufepied, prétendu continuateur de Bayle, assure que Béker apprit le grec à Groningue. Niceron a de bonnes raisons pour croire que ce fut à Franeker. On est fort en doute et fort en peine à la cour sur ce point d'histoire.

Le fait est que du temps de Béker, ministre du saint Evangile (comme on dit en Hollande), le diable avait encore un crédit prodigieux chez les théologiens de toutes les espèces, au milieu du dix-septième siècle, malgré les bons esprits qui commençaient à éclairer le monde. La sorcellerie, les possessions, et tout ce qui est attaché à cette belle théologie, étaient en vogue dans toute l'Europe, et avaient souvent des suites funestes.

Il n'y avait pas un siècle que le roi Jacques lui-même, surnommé par Henri IV, *Maître Jacques*, ce grand ennemi de la communion romaine et du pouvoir papal, avait fait imprimer sa Démonologie (quel livre pour un roi!) et dans cette Démonologie, Jacques reconnaît des ensorcellemens, des incubes, des succubes; il avoue le pouvoir du diable et du pape, qui, selon lui, a le droit de chasser

Satan du corps des possédés, tout comme les autres prêtres. Nous-mêmes, nous malheureux Français, qui nous vantons aujourd'hui d'avoir recouvré un peu de bon sens, dans quel horrible cloaque de barbarie stupide étions-nous plongés alors! Il n'y avait pas un parlement, pas un présidial, qui ne fût occupé à juger des sorciers; point de grave jurisconsulte qui n'écrivît de savans mémoires sur les possessions du diable. La France retentissait des tourmens que les juges infligeaient dans les tortures à de pauvres imbécilles à qui on fesait accroire qu'elles avaient été au sabbat, et qu'on fesait mourir sans pitié dans des supplices épouvantables. Catholiques et protestans étaient également infectés de cette absurde et horrible superstition, sous prétexte que dans un des évangiles des chrétiens, il est dit que des disciples furent envoyés pour chasser les diables. C'était un devoir sacré de donner la question à des filles, pour leur faire avouer qu'elles avaient couché avec Satan; que ce Satan s'en était fait aimer sous la forme d'un bouc qui avait sa verge au derrière. Toutes les particularités des rendez-vous de ce bouc avec nos filles étaient détaillées dans les procès criminels de ces malheureuses. On finissait par les brûler, soit qu'elles avouassent, soit qu'elles niassent; et la France n'était qu'un vaste théâtre de carnages juridiques.

J'ai entre les mains un recueil de ces procédures infernales, fait par un conseiller de grand'chambre du parlement de Bordeaux, nommé de Langre, imprimé en 1612, et adressé à monseigneur Silleri, chancelier de France, sans que monseigneur Silleri

ait jamais pensé à éclairer ces infâmes magistrats. Il eût fallu commencer par éclairer le chancelier lui-même. Qu'était donc la France alors ? une Saint-Barthelemi continuelle depuis le massacre de Vassy jusqu'à l'assassinat du maréchal d'Ancre et de son innocente épouse.

Croirait-on bien qu'à Genève on fit brûler en 1652, du temps de ce même Béker, une pauvre fille nommée Michelle Chaudron, à qui on persuada qu'elle était sorcière ?

Voici la substance très exacte de ce que porte le procès-verbal de cette sottise affreuse, qui n'est pas le dernier monument de cette espèce :

« Michelle ayant rencontré le diable en sortant de « la ville, le diable lui donna un baiser, reçut son « hommage, et imprima sur sa lèvre supérieure et à « son teton droit, la marque qu'il a coutume d'ap- « pliquer à toutes les personnes qu'il reconnaît pour « ses favorites. Ce sceau du diable est un petit seing « qui rend la peau insensible, comme l'affirment « tous les jurisconsultes démonographes.

« Le diable ordonna à Michelle Chaudron d'en- « sorceler deux filles. Elle obéit à son seigneur ponc- « tuellement. Les parens des filles l'accusèrent juri- « diquement de diablerie ; les filles furent interro- « gées et confrontées avec la coupable. Elles attes- « tèrent qu'elles sentaient continuellement une four- « millière dans certaines parties de leurs corps, et « qu'elles étaient possédées. On appela les médecins, « ou du moins ceux qui passaient alors pour méde- « cins. Ils visitèrent les filles ; ils cherchèrent sur le « corps de Michelle le sceau du diable, que le pro-

« cès-verbal appelle les *marques sataniques*. Ils y en-
« foncèrent une longue aiguille, ce qui était déjà
« une torture douloureuse. Il en sortit du sang, et
« Michelle fit connaître par ses cris que les marques
« sataniques ne rendent point insensible. Les juges
« ne voyant pas de preuve complette que Michelle
« Chaudron fût sorcière, lui firent donner la ques-
« tion, qui produit infailliblement ces preuves :
« cette malheureuse, cédant à la violence des tour-
« mens, confessa enfin tout ce qu'on voulut.

« Les médecins cherchèrent encore la marque sa-
« tanique. Ils la trouvèrent à un petit seing noir sur
« une de ses cuisses. Ils y enfoncèrent l'aiguille ; les
« tourmens de la question avaient été si horribles,
« que cette pauvre créature expirante sentit à peine
« l'aiguille ; elle ne cria point : ainsi le crime fut
« avéré. Mais comme les mœurs commençaient à
« s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été
« pendue et étranglée. »

Tous les tribunaux de l'Europe chrétienne retentissaient encore de pareils arrêts. Cette imbécillité barbare a duré si long-temps, que de nos jours, à Vurtzbourg en Franconie, on a encore brûlé une sorcière en 1750. Et quelle sorcière ! une jeune dame de qualité, abbesse d'un couvent ; et c'est de nos jours, c'est sous l'empire de Marie-Thérèse d'Autriche !

De telles horreurs, dont l'Europe a été si long-temps pleine, déterminèrent le bon Béker à combattre le diable. On eut beau lui dire, en prose et en vers, qu'il avait tort de l'attaquer, attendu qu'il lui ressemblait beaucoup, étant d'une laideur hor-

rible ; rien ne l'arrêta ; il commenca par nier absolument le pouvoir de Satan, et s'enhardit même jusqu'à soutenir qu'il n'existe pas. « S'il y avait un « diable, disait-il, il se vengerait de la guerre que « je lui fais. »

Béker ne raisonnait que trop bien, en disant que le diable le punirait s'il existait. Les ministres ses confrères prirent le parti de Satan, et déposèrent Béker.

Car l'hérétique excommunie aussi
Au nom de Dieu. Genève imite Rome,
Comme le singe est copiste de l'homme.

Béker entre en matière dès le second tome. Selon lui, le serpent qui séduisit nos premiers parens n'était point un diable, mais un vrai serpent ; comme l'âne de Balaam était un âne véritable, et comme la baleine qui engloutit Jonas était une baleine réelle. C'était si bien un vrai serpent, que toute son espèce, qui marchait auparavant sur ses pieds, fut condamnée à ramper sur le ventre. Jamais ni serpent, ni autre bête n'est appelée Satan, ou Belzébut, ou Diable, dans le Pentateuque. Jamais il n'y est question de Satan.

Le hollandais destructeur de Satan admet à la vérité des anges ; mais en même temps il assure qu'on ne peut prouver par la raison qu'il y en ait ; « et s'il « y en a, dit-il dans son chapitre huitième du tome « second, il est difficile de dire ce que c'est. L'Écri- « ture ne nous dit jamais ce que c'est, en tant que « cela concerne la nature, ou en quoi consiste la « nature d'un esprit..... La Bible n'est pas faite pour

« les anges, mais pour les hommes. Jésus n'a pas « été fait ange pour nous, mais homme.

Si Béker a tant de scrupule sur les anges, il n'est pas étonnant qu'il en ait sur les diables; et c'est une chose assez plaisante de voir toutes les contorsions où il met son esprit pour se prévaloir des textes qui lui semblent favorables, et pour éluder ceux qui lui sont contraires.

Il fait tout ce qu'il peut pour prouver que le diable n'eut aucune part aux afflictions de Job, et en cela il est plus prolixe que les amis même de ce saint homme.

Il y a grande apparence qu'on ne le condamna que par le dépit d'avoir perdu son temps à le lire; et je suis persuadé que si le diable lui-même avait été forcé de lire le Monde enchanté de Béker, il n'aurait jamais pu lui pardonner de l'avoir si prodigieusement ennuyé.

Un des plus grands embarras de ce théologien hollandais, est d'expliquer ces paroles : « Jésus fut « transporté par l'esprit au désert pour être tenté par « le diable, par le Knathbull. » Il n'y a point de texte plus formel. Un théologien peut écrire contre Belzébuth tant qu'il voudra, mais il faut de nécessité qu'il l'admette; après quoi il expliquera les textes difficiles comme il pourra.

Que si on veut savoir précisément ce que c'est que le diable, il faut s'en informer chez le jésuite Scholus; personne n'en a parlé plus au long. C'est bien pis que Béker.

En ne consultant que l'histoire, l'ancienne origine du diable est dans la doctrine des Perses. Ha-

riman ou Arimane, le mauvais principe, corrompt tout ce que le bon principe a fait de salutaire. Chez les Egyptiens, Typhon fait tout le mal qu'il peut, tandis qu'Oshiret, que nous nommons Osiris, fait, avec Ishet ou Isis, tout le bien dont il est capable.

Avant les Egyptiens et les Perses (1), Mozazor chez les Indiens s'était révolté contre Dieu, et était devenu le diable; mais enfin Dieu lui avait pardonné. Si Béker et les sociniens avaient su cette anecdote de la chûte des anges indiens et de leur rétablissement, ils en auraient bien profité pour soutenir leur opinion que l'enfer n'est pas perpétuel, et pour faire espérer leur grâce aux damnés qui liront leurs livres.

On est obligé d'avouer que les Juifs n'ont jamais parlé de la chûte des anges dans l'ancien Testament; mais il en est question dans le nouveau.

On attribua, vers le temps de l'établissement du christianisme, un livre à Enoch, septième homme après Adam, concernant le diable et ses associés. Enoch dit que le chef des anges rebelles était Semiaxah; qu'Araciel, Atareulf, Ozampsifer, étaient ses lieutenans; que les capitaines des anges fideles étaient Raphaël, Gabriel, Uriel, etc.: mais il ne dit point que la guerre se fit dans le ciel; au contraire, on se battit sur une montagne de la terre, et ce fut pour des filles. S. Jude cite ce livre dans son épître: « Dieu a gardé, dit-il, dans les ténèbres, enchaînés « jusqu'au jugement du grand jour, les anges qui

(1) Voyez BRACHMANES.

« ont dégénéré de leur origine, et qui ont abandonné « leur propre demeure. Malheur à ceux qui ont suivi « les traces de Caïn, desquels Enoch, septième hom- « me après Adam, a prophétisé ! »

S. Pierre, dans sa seconde épître, fait allusion au livre d'Enoch, en s'exprimant ainsi : « Dieu n'a « pas épargné les anges qui ont péché : mais il les a « jetés dans le Tartare avec des cables de fer. »

Il était difficile que Beker résistât à des passages si formels. Cependant il fut encore plus inflexible sur les diables que sur les anges : il ne se laissa point subjuguer par le livre d'Enoch, septième homme après Adam : il soutint qu'il n'y avait pas plus de diable que de livre d'Enoch. Il dit que le diable était une imitation de l'ancienne mythologie, que ce n'est qu'un réchauffé, et que nous ne sommes que des plagiaires.

On peut demander aujourd'hui pourquoi nous appelons Lucifer l'*esprit malin*, que la traduction hébraïque et le livre attribué à Enoch appellent Semiaxah, ou, si on veut, Semexiah ? C'est que nous entendons mieux le latin que l'hébreu.

On a trouvé dans Isaïe une parabole contre un roi de Babylone. Isaïe lui-même l'appelle *parabole*. Il dit dans son quatorzième chapitre au roi de Babylone : « A ta mort on a chanté à gorge déployée ; « les sapins se sont réjouis ; tes commis ne viendront « plus nous mettre à la taille. Comment ta hautesse « est-elle descendue au tombeau malgré les sons de « tes musettes ? Comment es-tu couché avec les vers « et la vermine ? Comment es-tu tombé du ciel, étoile

« du matin, Helel ? toi qui pressais les nations, tu » es abattue en terre ! »

On traduisit ce mot chaldéen hébraïsé, Helel, par Lucifer. Cette étoile du matin, cette étoile de Vénus fut donc le diable, Lucifer, tombé du ciel, et précipité dans l'enfer. C'est ainsi que les opinions s'établissent, et que souvent un seul mot, une seule syllabe, mal entendus, une lettre changée ou supprimée, ont été l'origine de la croyance de tout un peuple. Du mot *Soracté* on a fait S. *Oreste*; du mot *Rabboni* on a fait S. *Raboni*, qui rabonnit les maris jaloux, ou qui les fait mourir dans l'année; de *Semo sancus* on a fait S. *Simon* le magicien. Ces exemples sont innombrables.

Mais que le diable soit l'étoile de Vénus, ou le *Semiaxah* d'Enoch, ou le *Satan* des Babyloniens, ou le *Mozazor* des Indiens, ou le *Typhon* des Egyptiens, Béker a raison de dire qu'il ne fallait pas lui attribuer une si énorme puissance que celle dont nous l'avons cru revêtu jusqu'à nos derniers temps. C'est trop que de lui avoir immolé une femme de qualité de Vurtzbourg, Michelle Chaudron, le curé Gaufridi, la maréchale d'Ancre, et plus de cent mille sorciers en treize cents années dans les Etats chrétiens. Si Balthazar Béker s'en était tenu à rogner les ongles au diable, il aurait été très bien reçu; mais quand un curé veut anéantir le diable, il perd sa cure.

BÊTES.

Quelle pitié, quelle pauvreté, d'avoir dit que les bêtes sont des machines, privées de connaissance et de sentiment, qui font toujours leurs opérations de la même manière, qui n'apprennent rien, ne perfectionnent rien, etc. !

Quoi, cet oiseau qui fait son nid en demi-cercle quand il l'attache à un mur, qui le bâtit en quart de cercle quand il est dans un angle, et en cercle sur un arbre ; cet oiseau fait tout de la même façon ? Ce chien de chasse que tu as discipliné pendant trois mois, n'en sait-il pas plus au bout de ce temps qu'il n'en savait avant tes leçons. Le serin à qui tu apprends un air, le répète-t-il dans l'instant ? n'emploies-tu pas un temps considérable à l'enseigner ? n'as-tu pas vu qu'il se méprend et qu'il se corrige ?

Est-ce parce que je te parle, que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées ? Eh bien, je ne te parle pas ; tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie. Tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance.

Porte donc le même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les chemins avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte,

qui va de chambre en chambre, qui trouve enfin dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses.

Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si prodigieusement sur l'homme en amitié ; ils le clouent sur une table, et ils le dissèquent vivant pour te montrer les veines mézaraïques. Tu découvres dans lui tous les mêmes organes de sentiment qui sont dans toi. Réponds-moi, machiniste, la nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal, afin qu'il ne sente pas? a-t-il des nerfs pour être impassible. Ne suppose point cette impertinente contradiction dans la nature.

Mais les maîtres de l'école demandent ce que c'est que l'ame des bêtes? Je n'entends pas cette question. Un arbre a la faculté de recevoir dans ses fibres sa séve qui circule, de déployer les boutons de ses feuilles et de ses fruits; me demanderez-vous ce que c'est que l'ame de cet arbre? il a reçu ses dons ; l'animal a reçu ceux du sentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons? qui a donné toutes ces facultés? celui qui fait croître l'herbe des champs, et qui fait graviter la terre vers le soleil.

Les ames des bêtes sont des formes substantielles, a dit Aristote ; et après Aristote, l'école arabe ; et après l'école arabe, l'école angélique ; et après l'école angélique, la sorbonne ; et après la sorbonne, personne au monde.

Les ames des bêtes sont matérielles, crient d'autres

philosophes. Ceux-là n'ont pas fait plus de fortune que les autres. On leur a en vain demandé ce que c'est qu'une ame matérielle ; il faut qu'ils conviennent que c'est de la matière qui a sensation : mais qui lui a donné cette sensation ? c'est une ame matérielle, c'est-à-dire que c'est de la matière qui donne de la sensation à la matière ; ils ne sortent pas de ce cercle.

Ecoutez d'autres bêtes raisonnant sur les bêtes ; leur ame est un être spirituel qui meurt avec le corps : mais quelle preuve en avez-vous ? quelle idée avez-vous de cet être spirituel, qui, à la vérité, a du sentiment, de la mémoire, et sa mesure d'idées et de combinaisons, mais qui ne pourra jamais savoir ce que sait un enfant de six ans ? Sur quel fondement imaginez-vous que cet être, qui n'est pas corps, périt avec le corps ? Les plus grandes bêtes sont ceux qui ont avancé que cette ame n'est ni corps ni esprit. Voilà un beau système. Nous ne pouvons entendre par esprit que quelque chose d'inconnu qui n'est pas corps. Ainsi le système de ces messieurs revient à ceci, que l'ame des bêtes est une substance qui n'est ni corps ni quelque chose qui n'est point corps.

D'où peuvent procéder tant d'erreurs contradictoires ? de l'habitude où les hommes ont toujours été d'examiner ce qu'est une chose, avant de savoir si elle existe. On appelle la languette, la soupape d'un soufflet, l'ame du soufflet. Qu'est-ce que cette ame ? c'est un nom que j'ai donné à cette soupape qui baisse, laisse entrer l'air, se relève, et le pousse par un tuyau quand je fais mouvoir le soufflet.

Il n'y a point là une ame distincte de la machine. Mais qui fait mouvoir le soufflet des animaux? Je vous l'ai déjà dit, celui qui fait mouvoir les astres. Le philosophe qui a dit, *Deus est anima brutorum*, avait raison : mais il devait aller plus loin.

BETHSAMÈS, OU BETHSHEMESH.

DES CINQUANTE MILLE SOIXANTE ET DIX JUIFS MORTS DE MORT SUBITE, POUR AVOIR REGARDÉ L'ARCHE; DES CINQ TROUS DU CU D'OR PAYÉS PAR LES PHILISTINS, ET DE L'INCRÉDULITÉ DU DOCTEUR KENNICOTT.

LES gens du monde seront peut-être étonnés que ce mot soit le sujet d'un article ; mais on ne s'adresse qu'aux savans, et on leur demande des instructions.

Bethshemesh ou Bethsamès était un village appartenant au peuple de Dieu, situé à deux milles au nord de Jérusalem, selon les commentateurs.

Les Phéniciens ayant battu les Juifs du temps de Samuel, et leur ayant pris leur arche d'alliance dans la bataille où ils leur tuèrent trente mille hommes, en furent sévèrement punis par le Seigneur (1). *Percussit eos in secretiori parte natium, et ebullierunt villæ et agri...... et nati sunt mures, et facta est confusio mortis magna in civitate.* Mot à mot : « Il

(1) Livre de Samuel, ou premier des Rois, chap. V et VI.

« les frappa dans la plus secrète partie des fesses, « et les granges et les champs bouillirent, et il na- « quit des rats, et une grande confusion de mort se « fit dans la cité. »

Les prophètes des Phéniciens ou Philistins, les ayant avertis qu'ils ne pouvaient se délivrer de ce fléau qu'en donnant au Seigneur cinq rats d'or, et cinq anus d'or, et en lui renvoyant l'arche juive, ils accomplirent cet ordre, et renvoyèrent, selon l'exprès commandement de leurs prophètes, l'arche avec les cinq rats et les cinq anus, sur une charrette attelée de deux vaches qui nourrissaient chacune leur veau, et que personne ne conduisait.

Ces deux vaches amenèrent d'elles-mêmes l'arche et les présens droit à Bethsamès ; les Bethsamites s'approchèrent et voulurent regarder l'arche. Cette liberté fut punie encore plus sévèrement que ne l'avait été la profanation des Phéniciens. Le Seigneur frappa de mort subite soixante et dix personnes du peuple, et cinquante mille hommes de la populace.

Le révérend docteur Kennicott, Irlandais, a fait imprimer, en 1768, un commentaire français sur cette aventure, et l'a dédié à sa grandeur l'évêque d'Oxfort. Il s'intitule à la tête de ce commentaire, docteur en théologie, membre de la société royale de Londres, de l'académie palatine, de celle de Gottingue, et de l'académie des inscriptions de Paris. Tout ce que je sais, c'est qu'il n'est pas de l'académie des inscriptions de Paris. Peut-être en est-il correspondant. Sa vaste érudition a pu le tromper, mais les titres ne font rien à la chose.

Il avertit le public que sa brochure se vend à Paris chez Saillant et chez Molini, à Rome chez Monaldini, à Venise chez Pasquali, à Florence chez Cambiagi, à Amsterdam chez Marc-Michel Rey, à la Haye chez Gosse, à Leyde chez Jaquau, à Londres chez Béquet, qui reçoivent les souscriptions.

Il prétend prouver dans sa brochure, appelée en anglais *Pamphlet*, que le texte de l'Ecriture est corrompu. Il nous permettra de n'être pas de son avis. Presque toutes les bibles s'accordent dans ces expressions : Soixante et dix hommes du peuple, et cinquante mille de la populace, *de populo septuaginta viros, et quinquaginta millia plebis.*

Le révérend docteur Kennicott, dit au révérend milord évêque d'Oxford, « qu'autrefois il avait de « forts préjugés en faveur du texte hébraïque, mais « que, depuis dix-sept ans, sa grandeur et lui sont « bien revenus de leurs préjugés, après la lecture « réfléchie de ce chapitre »

Nous ne ressemblons point au docteur Kennicott ; et plus nous lisons ce chapitre, plus nous respectons les voies du Seigneur, qui ne sont pas nos voies.

« Il est impossible, dit Kennicott, à un lecteur « de bonne foi, de ne se pas sentir étonné et affecté à « la vue de plus de cinquante mille hommes détruits « dans un seul village, et encore c'était cinquante « mille hommes occupés à la moisson. »

Nous avouons que cela supposerait environ cent mille personnes au moins dans ce village. Mais mon-

sieur le docteur doit-il oublier que le Seigneur avait promis à Abraham que sa postérité se multiplierait comme le sable de la mer ?

« Les Juifs et les chrétiens, ajoute-t-il, ne se « font point de scrupule d'exprimer leur répugnance « à ajouter foi à cette destruction de cinquante mille « soixante et dix hommes. »

Nous répondons que nous sommes chrétiens, et que nous n'avons nulle répugnance *à ajouter foi* à tout ce qui est dans les saintes écritures. Nous repondrons avec le révérend père dom Calmet, que s'il fallait « rejeter tout ce qui est extraordinaire « et hors de la portée de notre esprit, il faudrait « rejeter toute la Bible. »

Nous sommes persuadés que les Juifs, étant conduits par Dieu même, ne devaient éprouver que des événemens marqués au sceau de la Divinité, et absolument différens de ce qui arrive aux autres hommes. Nous osons même avancer que la mort de ces cinquante mille soixante et dix hommes est une des choses les moins surprenantes qui soient dans l'ancien Testament.

On est saisi d'un étonnement encore plus respectueux, quand le serpent d'Eve et l'âne de Balaam parlent, quand l'eau des cataractes s'élève avec la pluie quinze coudées au-dessus de toutes les montagnes, quand on voit les plaies de l'Egypte, et six cent trente mille juifs combattans fuir à pied à travers la mer ouverte et suspendue, quand Josué arrête le soleil et la lune à midi, quand Samson tue mille philistins avec une mâchoire d'âne.... Tout est miracle sans exception dans ces temps divins ; et

nous avons le plus profond respect pour tous ces miracles, pour ce monde ancien qui n'est pas notre monde, pour cette nature qui n'est pas notre nature, pour un livre divin qui ne peut avoir rien d'humain.

Mais ce qui nous étonne, c'est la liberté que prend M. Kennicott d'appeler *déistes* et *athées* ceux qui, en révérant la Bible plus que lui, sont d'une autre opinion que lui. On ne croira jamais qu'un homme qui a de pareilles idées soit de l'académie des inscriptions et médailles. Peut-être est-il de l'académie de Bedlam, la plus ancienne, la plus nombreuse de toutes, et dont les colonies s'étendent dans toute la terre.

BIBLIOTHÈQUE.

Une grande bibliothèque a cela de bon, qu'elle effraie celui qui la regarde. Deux cent mille volumes découragent un homme tenté d'imprimer; mais malheureusement il se dit bientôt à lui-même: On ne lit point la plupart de ces livres-là; et on pourra me lire. Il se compare à la goutte d'eau qui se plaignait d'être confondue et ignorée dans l'océan; un génie eut pitié d'elle; il la fit avaler par une huître. Elle devint la plus belle perle de l'Orient, et fut le principal ornement du trône du grand-mogol. Ceux qui ne sont que compilateurs, imitateurs, commentateurs, éplucheurs de phrases, critiques

à la petite semaine ; enfin ceux dont un génie n'a point eu pitié, resteront toujours gouttes d'eau.

Notre homme travaille donc au fond de son galetas avec l'espérance de devenir perle.

Il est vrai que dans cette immense collection de livres, il y en a environ cent quatre-vingt-dix-neuf mille qu'on ne lira jamais du moins de suite ; mais on peut avoir besoin d'en consulter quelques uns une fois en sa vie. C'est un grand avantage, pour quiconque veut s'instruire, de trouver sous sa main dans le palais des rois le volume et la page qu'il cherche, sans qu'on le fasse attendre un moment. C'est une des plus nobles institutions. Il n'y a point eu de dépense plus magnifique et plus utile.

La bibliothèque publique du roi de France est la plus belle du monde entier, moins encore par le nombre et la rareté des volumes, que par la facilité et la politesse avec laquelle les bibliothécaires les prêtent à tous les savans. Cette bibliothèque est sans contredit le monument le plus précieux qui soit en France.

Cette multitude étonnante de livres ne doit point épouvanter. On a déja remarqué que Paris contient environ sept cent mille hommes, qu'on ne peut vivre avec tous, et qu'on choisit trois ou quatre amis. Ainsi il ne faut pas plus se plaindre de la multitude des livres, que de celle des citoyens.

Un homme qui veut s'instruire un peu de son être, et qui n'a pas de temps à perdre, est bien embarrassé. Il voudrait lire à la fois Hobbes, Spinosa, Bayle qui a écrit contre eux, Leibnitz qui a disputé

contre Bayle, Clarke qui a disputé contre Leibnitz, Mallebranche qui diffère d'eux tous, Locke qui passe pour avoir confondu Mallebranche, Stillingfleet, qui croit avoir vaincu Locke, Cudworth qui pense être au-dessus d'eux, parcequ'il n'est entendu de personne. On mourrait de vieillesse avant d'avoir feuilleté la centième partie des romans métaphysiques.

On est bien aise d'avoir les plus anciens livres, comme on recherche les plus anciennes médailles. C'est là ce qui fait l'honneur d'une bibliothèque. Les plus anciens livres du monde sont les cinq Kings des Chinois, le Shastabah des Brames, dont M. Holwel nous a fait connaître des passages admirables, ce qui peut rester de l'ancien Zoroastre, les fragmens de Sanchoniathon qu'Eusèbe nous a conservés, et qui portent les caractères de l'antiquité la plus reculée. Je ne parle pas du Pentateuque, qui est au-dessus de tout ce qu'on en pourrait dire.

Nous avons encore la prière du véritable Orphée, que l'hiérophante récitait dans les anciens mystères des Grecs. « Marchez dans la voie de la justice, ado-« rez le seul maître de l'univers. Il est un; il est seul « par lui-même. Tous les êtres lui doivent leur exis-« tence; il agit dans eux et par eux. Il voit tout, et « jamais n'a été vu des yeux mortels. » Nous en avons parlé ailleurs.

S. Clément d'Alexandrie, le plus savant des pères de l'Eglise, ou plutôt le seul savant dans l'antiquité profane, lui donne presque toujours le nom d'Orphée de Thrace, d'Orphée le théologien, pour

le distinguer de ceux qui ont écrit depuis sous son nom. Il cite de lui ces vers qui ont tant de rapport à la formule des mystères : (1)

Lui seul il est parfait; tout est sous son pouvoir.
Il voit tout l'univers, et nul ne peut le voir.

Nous n'avons plus rien ni de Musée, ni de Linus. Quelques petits passages de ces prédécesseurs d'Homère orneraient bien une bibliothèque.

Auguste avait formé la bibliothèque nommée Palatine. La statue d'Apollon y présidait. L'empereur l'orna des bustes des meilleurs auteurs. On voyait vingt-neuf grandes bibliothèques publiques à Rome. Il y a maintenant plus de quatre mille bibliothèques considérables en Europe. Choisissez ce qui vous convient, et tâchez de ne vous pas ennuyer. (2).

BIEN, SOUVERAIN BIEN, CHIMERE.

SECTION I.

Le bonheur est une idée abstraite, composée de quelques sensations de plaisir. Platon, qui écrivait mieux qu'il ne raisonnait, imagina son Monde archétype, c'est-à-dire son monde original, ses idées générales du beau, du bien, de l'ordre, du juste, comme s'il y avait des êtres éternels appelés *ordre*, *bien*, *beau*, *juste*, dont dérivassent les faibles copies de ce qui nous paraît ici-bas juste, beau, et bon.

---

(1) Strom. liv. V.

(2) Voyez LIVRES.

C'est donc d'après lui que les philosophes ont recherché le souverain bien, comme les chimistes cherchent la pierre philosophale : mais le souverain bien n'existe pas plus que le souverain carré ou le souverain cramoisi ; il y a des couleurs cramoisies, il y a des carrés : mais il n'y a point d'être général qui s'appelle ainsi. Cette chimérique manière de raisonner a gâté long-temps la philosophie.

Les animaux ressentent du plaisir à faire toutes les fonctions auxquelles ils sont destinés. Le bonheur qu'on imagine serait une suite non interrompue de plaisirs : une telle série est incompatible avec nos organes et avec notre destination. Il y a un grand plaisir à manger et à boire, un plus grand plaisir est dans l'union des deux sexes : mais il est clair que si l'homme mangeait toujours, ou était toujours dans l'extase de la jouissance, ses organes n'y pourraient suffire : il est encore évident qu'il ne pourrait remplir les destinations de la vie, et que le genre humain en ce cas périrait par le plaisir.

Passer continuellement, sans interruption, d'un plaisir à un autre, est encore une autre chimère. Il faut que la femme qui a conçu accouche ; ce qui est une peine : il faut que l'homme fende le bois et taille la pierre ; ce qui n'est pas un plaisir.

Si on donne le nom de *bonheur* à quelques plaisirs répandus dans cette vie, il y a du bonheur en effet. Si on ne donne ce nom qu'à un plaisir toujours permanent, ou à une file continue et variée de sensations délicieuses, le bonheur n'est pas fait pour ce globe terraqué : cherchez ailleurs.

Si on appelle *bonheur* une situation de l'homme,

comme des richesses, de la puissance, de la réputation, etc., on ne se trompe pas moins. Il y a tel charbonnier plus heureux que tel souverain. Qu'on demande à Cromwell s'il a été plus content quand il était protecteur, que quand il allait au cabaret dans sa jeunesse; il répondra probablement que le temps de sa tyrannie n'a pas été le plus rempli de plaisirs. Combien de laides bourgeoises sont plus satisfaites qu'Hélène et que Cléopâtre!

Mais il y a une petite observation à faire ici; c'est que quand nous disons, Il est probable qu'un tel homme est plus heureux qu'un tel autre, qu'un jeune muletier a de grands avantages sur Charles-Quint, qu'une marchande de modes est plus satisfaite qu'une princesse, nous devons nous en tenir à ce probable. Il y a grande apparence qu'un muletier se portant bien a plus de plaisir que Charles-Quint mangé de gouttes; mais il se peut bien faire aussi que Charles-Quint avec des béquilles repasse dans sa tête avec tant de plaisir qu'il a tenu un roi de France et un pape prisonniers, que son sort vaille encore mieux à toute force que celui d'un jeune muletier vigoureux.

Il n'appartient certainement qu'à Dieu, à un être qui verrait dans tous les cœurs, de décider quel est l'homme le plus heureux. Il n'y a qu'un seul cas où un homme puisse affirmer que son état actuel est pire ou meilleur que celui de son voisin: ce cas est celui de la rivalité, et le moment de la victoire.

Je suppose qu'Archimède a un rendez-vous la nuit avec sa maîtresse. Nomentanus a le même rendez-vous à la même heure. Archimède se présente à

la porte; on la lui ferme au nez, et on l'ouvre à son rival, qui fait un excellent souper, pendant lequel il ne manque pas de se moquer d'Archimède, et jouit ensuite de sa maîtresse, tandis que l'autre reste dans la rue exposé au froid, à la pluie, et à la grêle. Il est certain que Nomentanus est en droit de dire: Je suis plus heureux cette nuit qu'Archimède, j'ai plus de plaisir que lui; mais il faut qu'il ajoute: supposé qu'Archimède ne soit occupé que du chagrin de ne point faire un bon souper, d'être méprisé et trompé par une belle femme, d'être supplanté par son rival, et du mal que lui font la pluie, la grêle, et le froid. Car si le philosophe de la rue fait réflexion que ni une catin, ni la pluie, ne doivent troubler son ame; s'il s'occupe d'un beau problême, et s'il découvre la proportion du cylindre et de la sphère, il peut éprouver un plaisir cent fois au-dessus de celui de Nomentanus.

Il n'y a donc que le seul cas du plaisir actuel et de la douleur actuelle où l'on puisse comparer le sort de deux hommes, en fesant abstraction de tout le reste. Il est indubitable que celui qui jouit de sa maîtresse est plus heureux dans ce moment que son rival méprisé qui gémit. Un homme sain qui mange une bonne perdrix a sans doute un moment préférable à celui d'un homme tourmenté de la colique; mais on ne peut aller au-delà avec sûreté; on ne peut évaluer l'être d'un homme avec celui d'un autre; on n'a point de balance pour peser les desirs et les sensations.

Nous avons commencé cet article par Platon et son souverain bien; nous le finirons par Solon, et

par ce grand mot qui a fait tant de fortune: « Il ne « faut appeler personne heureux avant sa mort ». Cet axiome n'est au fond qu'une puérilité, comme tant d'apophthegmes consacrés dans l'antiquité. Le moment de la mort n'a rien de commun avec le sort qu'on a éprouvé dans la vie; on peut périr d'une mort violente et infâme, et avoir goûté jusque là tous les plaisirs dont la nature humaine est susceptible. Il est très possible et très ordinaire qu'un homme heureux cesse de l'être: qui en doute? mais il n'a pas moins eu ses momens heureux.

Que veut donc dire le mot de Solon? qu'il n'est pas sûr qu'un homme qui a du plaisir aujourd'hui en ait demain: en ce cas, c'est une vérité si incontestable et si triviale, qu'elle ne valait pas la peine d'être dite.

SECTION II.

Le bien-être est rare. Le souverain bien en ce monde ne pourrait-il pas être regardé comme souverainement chimérique? Les philosophes grecs discutèrent longuement, à leur ordinaire, cette question. Ne vous imaginez-vous pas, mon cher lecteur, voir des mendians qui raisonnent sur la pierre philosophale?

Le souverain bien! quel mot! autant aurait-il valu demander ce que c'est que le souverain bleu, ou le souverain ragoût, le souverain marcher, le souverain lire, etc.

Chacun met son bien où il peut, et en a autant qu'il peut à sa façon, et à bien petite mesure.

Quid dem, quid non dem renuis tu quod jubet alter :

Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis, etc.

Castor veut des chevaux, Pollux veut des lutteurs:
Comment concilier tant de goûts, tant d'humeurs?

Le plus grand bien est celui qui vous délecte avec tant de force, qu'il vous met dans l'impuissance totale de sentir autre chose, comme le plus grand mal est celui qui va jusqu'à nous priver de tout sentiment. Voilà les deux extrêmes de la nature humaine, et ces deux momens sont courts.

Il n'y a ni extrêmes délices, ni extrêmes tourmens, qui puissent durer toute la vie: le souverain bien et le souverain mal sont des chimères.

Nous avons la belle fable de Crantor; il fait comparaître aux jeux olympiques la Richesse, la Volupté, la Santé, la Vertu; chacune demande la pomme; la Richesse dit: C'est moi qui suis le souverain bien, car avec moi on achète tous les biens; la Volupté dit: La pomme m'appartient, car on ne demande la richesse que pour m'avoir: la Santé assure que sans elle il n y a point de volupté, et que la richesse est inutile: enfin la Vertu représente qu'elle est au-dessus des trois autres, parcequ'avec de l'or, des plaisirs, et de la santé, on peut se rendre très misérable si on se conduit mal. La Vertu eut la pomme.

La fable est très ingénieuse; elle le serait encore plus si Crantor avait dit que le souverain bien est l'assemblage des quatre rivales réunies, vertu, santé, richesse, volupté: mais cette fable ne résout ni ne peut résoudre la question absurde du souverain

bien. La vertu n'est pas un bien, c'est un devoir; elle est d'un genre différent, d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. Un homme vertueux avec la pierre et la goutte, sans appui, sans amis, privé du nécessaire, persécuté, enchaîné par un tyran voluptueux qui se porte bien, est très malheureux; et le persécuteur insolent qui caresse une nouvelle maîtresse sur son lit de pourpre, est très heureux. Dites que le sage persécuté est préférable à son indigne persécuteur; dites que vous aimez l'un, et que vous détestez l'autre; mais avouez que le sage dans les fers enrage. Si le sage n'en convient pas, il vous trompe, c'est un charlatan.

BIEN.

DU BIEN ET DU MAL, PHYSIQUE ET MORAL.

Voici une des questions les plus difficiles et les plus importantes. Il s'agit de toute la vie humaine. Il serait bien plus important de trouver un remede à nos maux, mais il n'y en a point; et nous sommes réduits à rechercher tristement leur origine. C'est sur cette origine qu'on dispute depuis Zoroastre, et qu'on a, selon les apparences, disputé avant lui. C'est pour expliquer ce mélange de bien et de mal qu'on a imaginé les deux principes; Oromase, l'auteur de la lumière, et Arimane, l'auteur des ténèbres; la boîte de Pandore, les deux tonneaux de Jupiter, la pomme mangée par Eve; et tant d'autres

systêmes. Le premier des dialecticiens, non pas le premier des philosophes, l'illustre Bayle, a fait assez voir comment il est difficile aux chrétiens qui admettent un seul Dieu, bon et juste, de répondre aux objections des manichéens, qui reconnaissent deux Dieux, dont l'un est bon, et l'autre méchant.

Le fond du système des manichéens, tout ancien qu'il est, n'en était pas plus raisonnable. Il faudrait avoir établi des lemmes géométriques pour oser en venir à ce théorème : « Il y a deux êtres nécessaires, « tous deux suprêmes, tous deux infinis, tous deux « également puissans, tous deux s'étant fait la guerre, « et s'accordant enfin pour verser sur cette petite « planète, l'un tous les trésors de sa bénéficence, et « l'autre tout l'abyme de sa malice ». En vain, par cette hypothèse, expliquent-ils la cause du bien et du mal ; la fable de Prométhée l'explique encore mieux ; mais toute hypothèse qui ne sert qu'à rendre raison des choses, et qui n'est pas d'ailleurs fondée sur des principes certains, doit être rejetée.

Des docteurs chrétiens (en fesant abstraction de la révélation qui fait tout croire) n'expliquent pas mieux l'origine du bien et du mal que les sectateurs de Zoroastre.

Dès qu'ils disent : Dieu est un père tendre, Dieu est un roi juste ; dès qu'ils ajoutent l'idée de l'infini à cet amour, à cette bonté, à cette justice humaine qu'ils connaissent, ils tombent bientôt dans la plus horrible des contradictions. Comment ce souverain qui a la plénitude infinie de cette justice que nous

connaissons ; comment un père qui a une tendresse infinie pour ses enfans ; comment cet être infiniment puissant a-t-il pu former des créatures à son image, pour les faire l'instant d'après tenter par un être malin, pour les faire succomber, pour faire mourir ceux qu'il avait créés immortels, pour inonder leur postérité de malheurs et de crimes ? On ne parle pas ici d'une contradiction qui paraît encore bien plus révoltante à notre faible raison. Comment Dieu, rachetant ensuite le genre humain par la mort de son fils unique, ou plutôt, comment Dieu lui-même fait homme, et mourant pour les hommes, livre-t-il à l'horreur des tortures éternelles presque tout ce genre humain pour lequel il est mort? Certes, à ne regarder ce système qu'en philosophe (sans le secours de la foi), il est monstrueux, il est abominable. Il fait de Dieu ou la malice même, et la malice infinie, qui a fait des êtres pensans pour les rendre éternellement malheureux, ou l'impuissance, et l'imbécillité même, qui n'a pu ni prévoir ni empêcher les malheurs de ses créatures. Mais il n'est pas question dans cet article du malheur éternel, il ne s'agit que des biens et des maux que nous éprouvons dans cette vie. Aucun des docteurs de tant d'Eglises, qui se combattent tous sur cet article, n'a pu persuader aucun sage.

On ne conçoit pas comment Bayle, qui maniait avec tant de force et de finesse les armes de la dialectique, s'est contenté de faire argumenter (1) un

(1) Voyez les articles *Manichéens*, *Marcionites*, *Pauliciens*, dans Bayle.

manichéen, un calviniste, un moliniste, un socinien; que n'a-t-il fait parler un homme raisonnable? que Bayle n'a-t-il parlé lui-même! il aurait dit bien mieux que nous ce que nous allons hasarder.

Un père qui tue ses enfans est un monstre; un roi qui fait tomber dans le piège ses sujets pour avoir un prétexte de les livrer à des supplices, est un tyran exécrable. Si vous concevez dans Dieu la même bonté que vous exigez d'un père, la même justice que vous exigez d'un roi, plus de ressource pour disculper Dieu; et en lui donnant une sagesse et une bonté infinies, vous le rendez infiniment odieux; vous faites souhaiter qu'il n'existe pas, vous donnez des armes à l'athée, et l'athée sera toujours en droit de vous dire : Il vaut mieux ne point reconnaître de Divinité, que de lui imputer précisément ce que vous puniriez dans les hommes.

Commençons donc par dire : Ce n'est pas à nous à donner à Dieu les attributs humains, ce n'est pas à nous à faire Dieu à notre image. Justice humaine, bonté humaine, sagesse humaine, rien de tout cela ne lui peut convenir. On a beau étendre à l'infini ces qualités, ce ne seront jamais que des qualités humaines dont nous reculons les bornes; c'est comme si nous donnions à Dieu la solidité infinie, le mouvement infini, la rondeur, la divisibilité infinies. Ces attributs ne peuvent être les siens.

La philosophie nous apprend que cet univers doit avoir été arrangé par un être incompréhensible, éternel, existant par sa nature; mais, encore une fois, la philosophie ne nous apprend pas les attri-

buts de cette nature. Nous savons ce qu'il n'est pas, et non ce qu'il est.

Point de bien ni de mal pour Dieu, ni en physique ni en morale.

Qu'est-ce que le mal physique? De tous les maux, le plus grand sans doute est la mort. Voyons s'il était possible que l'homme eût été immortel.

Pour qu'un corps tel que le nôtre fût indissoluble, impérissable, il faudrait qu'il ne fût point composé de parties; il faudrait qu'il ne naquît point, qu'il ne prît ni nourriture ni accroissement, qu'il ne pût éprouver aucun changement. Qu'on examine toutes ces questions, que chaque lecteur peut étendre à son gré, et l'on verra que la proposition de l'homme immortel est contradictoire.

Si notre corps organisé était immortel, celui des animaux le serait aussi; or il est clair qu'en peu de temps le globe ne pourrait suffire à nourrir tant d'animaux; ces êtres immortels, qui ne subsistent qu'en renouvelant leurs corps par la nourriture, périraient donc faute de pouvoir se renouveler; tout cela est contradictoire. On en pourrait dire beaucoup davantage, mais tout lecteur vraiment philosophe verra que la mort était nécessaire à tout ce qui est né, que la mort ne peut être ni une erreur de Dieu, ni un mal, ni une injustice, ni un châtiment de l'homme.

L'homme, né pour mourir, ne pouvait pas plus être soustrait aux douleurs qu'à la mort. Pour qu'une substance organisée et douée de sentiment n'éprouvât jamais de douleur, il faudrait que toutes les lois de la nature changeassent, que la matière ne

fût plus divisible, qu'il n'y eût plus ni pesanteur, ni action, ni force, qu'un rocher pût tomber sur un animal sans l'écraser, que l'eau ne pût le suffoquer, que le feu ne pût le brûler. L'homme impassible est donc aussi contradictoire que l'homme immortel.

Ce sentiment de douleur était nécessaire pour nous avertir de nous conserver, et pour nous donner des plaisirs autant que le comportent les lois générales auxquelles tout est soumis.

Si nous n'éprouvions pas la douleur, nous nous blesserions à tout moment sans le sentir. Sans le commencement de la douleur, nous ne ferions aucune fonction de la vie, nous ne la communiquerions pas, nous n'aurions aucun plaisir. La faim est un commencement de douleur qui nous avertit de prendre de la nourriture, l'ennui une douleur qui nous force à nous occuper, l'amour un besoin qui devient douloureux quand il n'est pas satisfait. Tout desir, en un mot, est un besoin, une douleur commencée. La douleur est donc le premier ressort de toutes les actions des animaux. Tout animal doué de sentiment doit être sujet à la douleur si la matière est divisible; la douleur était donc aussi nécessaire que la mort. Elle ne peut donc être ni une erreur de la Providence, ni une malice, ni une punition. Si nous n'avions vu souffrir que les brutes, nous n'accuserions pas la nature; si dans un état impassible nous étions témoins de la mort lente et douloureuse des colombes, sur lesquelles fond un épervier qui dévore à loisir leurs entrailles, et qui ne fait que ce que nous fesons, nous serions loin

de murmurer ; mais de quel droit nos corps seront-ils moins sujets à être déchirés que ceux des brutes? Est-ce parceque nous avons une intelligence supérieure à la leur? Mais qu'a de commun ici l'intelligence avec une matière divisible? Quelques idées de plus ou de moins dans un cerveau doivent-elles, peuvent-elles empêcher que le feu ne nous brûle, et qu'un rocher nous écrase?

Le mal moral, sur lequel on a écrit tant de volumes, n'est au fond que le mal physique. Ce mal moral n'est qu'un sentiment douloureux qu'un être organisé cause à un autre être organisé. Les rapines, les outrages, etc. ne sont un mal qu'autant qu'ils en causent. Or comme nous ne pouvons assurément faire aucun mal à Dieu, il est clair, par les lumières de la raison (indépendamment de la foi, qui est tout autre chose), qu'il n'y a point de mal moral par rapport à l'Etre suprême.

Comme le plus grand des maux physiques est la mort, le plus grand des maux en morale est assurément la guerre : elle traîne après elle tous les crimes ; calomnies dans les déclarations, perfidies dans les traités ; la rapine, la dévastation, la douleur et la mort, sous toutes les formes.

Tout cela est un mal physique pour l'homme, et n'est pas plus mal moral par rapport à Dieu que la rage des chiens qui se mordent. C'est un lieu commun, aussi faux que faible, de dire qu'il n'y a que les hommes qui s'entr'égorgent; les loups, les chiens, les chats, les coqs, les cailles, etc. se battent entre eux, espèce contre espèce; les araignées de bois se dévorent les unes les autres : tous les mâles

se battent pour les femelles. Cette guerre est la suite des lois de la nature, des principes qui sont dans leur sang ; tout est lié, tout est nécessaire.

La nature a donné à l'homme environ vingt-deux ans de vie l'un portant l'autre, c'est-à-dire que de mille enfans nés dans un mois, les uns étant morts au berceau, les autres ayant vécu jusqu'à trente ans, d'autres jusqu'à cinquante, quelques uns jusqu'à quatre-vingts ; faites ensuite une règle de compagnie, vous trouverez environ vingt-deux ans pour chacun.

Qu'importe à Dieu qu'on meure à la guerre, ou qu'on meure de la fièvre ? La guerre emporte moins de mortels que la petite vérole. Le fléau de la guerre est passager, et celui de la petite vérole règne toujours dans toute la terre à la suite de tant d'autres ; et tous les fléaux sont tellement combinés, que la règle des vingt-deux ans de vie est toujours constante en général.

L'homme offense Dieu en tuant son prochain, dites-vous. Si cela est, les conducteurs des nations sont d'horribles criminels ; car ils font égorger, en invoquant Dieu même, une foule prodigieuse de leurs semblables, pour de vils intérêts, qu'il vaudrait mieux abandonner. Mais comment offensent-ils Dieu ? (à ne raisonner qu'en philosophes) comme les tigres et les crocodiles l'offensent ; ce n'est pas Dieu assurément qu'ils tourmentent, c'est leur prochain ; ce n'est qu'envers l'homme que l'homme peut être coupable. Un voleur de grand chemin ne saurait voler Dieu. Qu'importe à l'Etre éternel qu'un peu de métal jaune soit entre les mains de Jérôme

ou de Bonaventure ? Nous avons des desirs nécessaires, des passions nécessaires, des lois nécessaires pour les réprimer; et tandis que sur notre fourmilière nous nous disputons un brin de paille pour un jour, l'univers marche à jamais par des lois éternelles et immuables, sous lesquelles est rangé l'atome qu'on nomme la terre.

BIEN, TOUT EST BIEN.

Je vous prie, Messieurs, de m'expliquer le *tout est bien*, car je ne l'entends pas.

Cela signifie-t-il, *tout est arrangé, tout est ordonné*, suivant la théorie des forces mouvantes ? Je comprends et je l'avoue.

Entendez-vous que chacun se porte bien, qu'il a de quoi vivre, et que personne ne souffre ? vous savez combien cela est faux.

Votre idée est-elle que les calamités lamentables qui affligent la terre sont *bien* par rapport à Dieu et le réjouissent ? Je ne crois point cette horreur, ni vous non plus.

De grâce, expliquez-moi le *tout est bien*. Platon le raisonneur daigna laisser à Dieu la liberté de faire cinq mondes, par la raison, dit-il, qu'il n'y a que cinq corps solides réguliers en géométrie, le tétraèdre, le cube, l'exaèdre, le dodécaèdre, l'icosaèdre. Mais pourquoi resserrer ainsi la puissance divine ? pourquoi ne lui pas permettre la sphère, qui est encore plus régulière, et même le cône, la pyramide à plusieurs faces, le cylindre ? etc.

Dieu choisit, selon lui, nécessairement le meilleur des mondes possibles; ce système a été embrassé par plusieurs philosophes chrétiens, quoiqu'il semble répugner au dogme du péché originel. Car notre globe, après cette transgression, n'est plus le meilleur des globes : il l'était auparavant; il pourrait donc l'être encore; et bien des gens croient qu'il est le pire des globes, au lieu d'être le meilleur.

Leibnitz, dans sa Théodicée, prit le parti de Platon. Plus d'un lecteur s'est plaint de n'entendre pas plus l'un que l'autre; pour nous, après les avoir lus tous deux plus d'une fois, nous avouons notre ignorance, selon notre coutume; et puisque l'Evangile ne nous a rien révélé sur cette question, nous demeurons sans remords dans nos ténèbres.

Leibnitz, qui parle de tout, a parlé du péché originel aussi; et comme tout homme à système fait entrer dans son plan tout ce qui peut le contredire, il imagina que la désobéissance envers Dieu, et les malheurs épouvantables qui l'ont suivie, étaient des parties intégrantes du meilleur des mondes, des ingrédiens nécessaires de toute la félicité possible. *Calla calla señor don Carlos : todo che se haze e por su ben.*

Quoi! être chassé d'un lieu de délices, où l'on aurait vécu à jamais si on n'avait pas mangé une pomme! Quoi! faire dans la misère des enfans misérables et criminels, qui souffriront tout, qui feront tout souffrir aux autres! Quoi! éprouver toutes les maladies, sentir tous les chagrins, mourir dans la douleur, et pour rafraîchissement être

brûlé dans l'éternité des siècles ! ce partage est-il bien ce qu'il y avait de meilleur ? Cela n'est pas trop *bon* pour nous ; et en quoi cela peut-il être bon pour Dieu ?

Leibnitz sentait qu'il n'y avait rien à répondre ; aussi fit-il de gros livres dans lesquels il ne s'entendait pas.

Nier qu'il y ait du mal, cela peut être dit en riant par un Lucullus qui se porte bien, et qui fait un bon dîner avec ses amis et sa maîtresse dans le salon d'Apollon ; mais qu'il mette la tête à la fenêtre, il verra des malheureux ; qu'il ait la fièvre, il le sera lui-même.

Je n'aime point à citer ; c'est d'ordinaire une besogne épineuse ; on néglige ce qui précède et ce qui suit l'endroit qu'on cite, et on s'expose à mille querelles. Il faut pourtant que je cite Lactance, père de l'Église, qui, dans son chapitre XIII, *de la colère de Dieu*, fait parler ainsi Épicure : « Ou Dieu veut « ôter le mal de ce monde, et ne le peut ; ou il le « peut, et ne le veut pas ; ou il ne le peut, ni ne « le veut ; ou enfin il le veut et le peut. S'il le veut, « et ne le peut pas, c'est impuissance, ce qui est « contraire à la nature de Dieu ; s'il le peut, et ne le « veut pas, c'est méchanceté, et cela est non moins « contraire à sa nature ; s'il ne le veut ni ne le peut, « c'est à la fois méchanceté et impuissance ; s'il le « veut, et le peut (ce qui seul de ces partis con- « vient à Dieu), d'où vient donc le mal sur la « terre ? »

L'argument est pressant, aussi Lactance y répond fort mal en disant que Dieu veut le mal, mais qu'il

nous a donné la sagesse avec laquelle on acquiert le bien. Il faut avouer que cette réponse est bien faible en comparaison de l'objection ; car elle suppose que Dieu ne pouvait donner la sagesse qu'en produisant le mal ; et puis, nous ayons une plaisante sagesse !

L'origine du mal a toujours été un abyme dont personne n'a pu voir le fond. C'est ce qui réduisit tant d'anciens philosophes et de législateurs à recourir à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Thyphon était le mauvais principe chez les Egyptiens, Arimane chez les Perses. Les manichéens adoptèrent, comme on sait, cette théologie; mais comme ces gens-là n'avaient jamais parlé ni au bon ni au mauvais principe, il ne faut pas les en croire sur leur parole.

Parmi les absurdités dont ce monde regorge, et qu'on peut mettre au nombre de nos maux, ce n'est pas une absurdité légère que d'avoir supposé deux êtres tout-puissans, se battant à qui des deux mettrait plus du sien dans ce monde, et fesant un traité comme les deux médecins de Moliere : passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée.

Basilide, après les platoniciens, prétendit, dès le premier siècle de l'Eglise, que Dieu avait donné notre monde à faire à ses derniers anges ; et que ceux-ci n'étant pas habiles, firent les choses telles que nous les voyons. Cette fable théologique tombe en poussière par l'objection terrible, qu'il n'est pas dans la nature d'un Dieu tout-puissant et tout sage de faire bâtir un monde par des architectes qui n'y entendent rien.

Simon, qui a senti l'objection, la prévient en disant que l'ange qui présidait à l'attelier est damné pour avoir si mal fait son ouvrage; mais la brûlure de cet ange ne nous guérit pas.

L'aventure de Pandore chez les Grecs ne répond pas mieux à l'objection. La boite où se trouvent tous les maux, et au fond de laquelle reste l'espérance, est à la vérité une allégorie charmante; mais cette Pandore ne fut faite par Vulcain que pour se venger de Prométhée, qui avait fait un homme avec de la boue.

Les Indiens n'ont pas mieux rencontré; Dieu ayant créé l'homme, il lui donna une drogue qui lui assurait une santé permanente; l'homme chargea son âne de la drogue, l'âne eut soif, le serpent lui enseigna une fontaine, et pendant que l'âne buvait, le serpent prit la drogue pour lui.

Les Syriens imaginèrent que l'homme et la femme ayant été créés dans le quatrième ciel, ils s'avisèrent de manger d'une galette, au lieu de l'ambrosie qui était leur mets naturel. L'ambrosie s'exhalait par les pores; mais après avoir mangé de la galette, il fallait aller à la selle. L'homme et la femme prierent un ange de leur enseigner où était la garde-robe. Voyez-vous, leur dit l'ange, cette petite planète, grande comme rien, qui est à quelque soixante millions de lieues d'ici, c'est là le privé de l'univers, allez-y au plus vîte: ils y allèrent, on les y laissa; et c'est depuis ce temps que notre monde fut ce qu'il est.

On demandera toujours aux Syriens pourquoi Dieu permit que l'homme mangeât la galette,

et qu'il nous en arrivât une foule de maux si épouvantables ?

Je passe vîte de ce quatrième ciel à milord Bolingbroke, pour ne pas m'ennuyer. Cet homme, qui avait sans doute un grand génie, donna au célèbre Pope son plan du *tout est bien*, qu'on retrouve en effet mot pour mot dans les œuvres posthumes de milord Bolingbroke, et que milord Shaftesbury avait auparavant inséré dans ses *Caractéristiques.* Lisez dans Shaftesbury le chapitre *des moralistes*, vous y verrez ces paroles :

« On a beaucoup à répondre à ces plaintes des « défauts de la nature. Comment est-elle sortie si im« puissante et si défectueuse des mains d'un être « parfait ? mais je nie qu'elle soit défectueuse..... « sa beauté résulte des contrariétés, et la concorde « universelle naît d'un combat perpétuel....... « Il faut que chaque être soit immolé à d'autres ; les « végétaux aux animaux, les animaux à la terre..... « et les lois du pouvoir central et de la gravitation, « qui donnent aux corps célestes leur poids et leur « mouvement, ne seront point dérangées pour l'a« mour d'un chétif animal qui, tout protégé qu'il « est par ces mêmes lois, sera bientôt par elles réduit « en poussière. »

Bolingbroke, Shaftesbury, et Pope leur metteur en œuvre, ne résolvent pas mieux la question que les autres : leur *tout est bien* ne veut dire autre chose, sinon que le tout est dirigé par des lois immuables ; qui ne le sait pas ? vous ne nous apprenez rien quand vous remarquez, après tous les petits enfans, que les mouches sont nées pour être man-

gées par des araignées, les araignées par des hirondelles, les hirondelles par les pies-grièches, les pies-grièches par les aigles, les aigles pour être tués par les hommes, les hommes pour se tuer les uns les autres, et pour être mangés par les vers, et ensuite par les diables, au moins mille sur un.

Voilà un ordre net et constant parmi les animaux de toute espèce ; il y a de l'ordre par-tout. Quand une pierre se forme dans ma vessie, c'est une mécanique admirable : des sucs pierreux passent petit à petit dans mon sang ; ils se filtrent dans les reins, passent par les uretères, se déposent dans ma vessie, s'y assemblent par une excellente attraction newtonienne ; le caillou se forme, se grossit, je souffre des maux mille fois pires que la mort, par le plus bel arrangement du monde ; un chirurgien ayant perfectionné l'art inventé par Tubalcain, vient m'enfoncer un fer aigu et tranchant dans le périnée, saisit ma pierre avec ses pincettes, elle se brise sous ses efforts par un mécanisme nécessaire ; et par le même mécanisme je meurs dans des tourmens affreux ; *tout cela est bien*, tout cela est la suite évidente des principes physiques inaltérables ; j'en tombe d'accord, et je le savais comme vous.

Si nous étions insensibles, il n'y aurait rien à dire à cette physique. Mais ce n'est pas cela dont il s'agit ; nous vous demandons s'il n'y a point de maux sensibles, et d'où ils viennent ? « Il n'y a « point de maux, dit Pope dans sa quatrième épître « sur *le tout est bien* ; s'il y a des maux particuliers, « ils composent le bien général. »

Voilà un singulier bien général composé de la

pierre, de la goutte, de tous les crimes, de toutes les souffrances, de la mort et de la damnation.

La chûte de l'homme est l'emplâtre que nous mettons à toutes ces maladies particulières du corps et de l'ame, que vous appelez *santé générale*; mais Shaftesbury et Bolingbroke ont osé attaquer le péché originel; Pope n'en parle point; il est clair que leur systême sape la religion chrétienne par ses fondemens, et n'explique rien du tout.

Cependant ce systême a été approuvé depuis peu par plusieurs théologiens, qui admettent volontiers les contraires; à la bonne heure, il ne faut envier à personne la consolation de raisonner comme il peut sur le déluge de maux qui nous inonde. Il est juste d'accorder aux malades désespérés de manger de ce qu'ils veulent. On a été jusqu'à prétendre que ce systême est consolant. « Dieu, dit Pope, voit d'un « même œil périr le héros et le moineau, un atome « ou mille planêtes précipités dans la ruine, une « boule de savon ou un monde se former. »

Voilà, je vous l'avoue, une plaisante consolation; ne trouvez-vous pas un grand lénitif dans l'ordonnance de milord Shaftesbury, qui dit que Dieu n'ira pas déranger ses lois éternelles pour un animal aussi chétif que l'homme? Il faut avouer du moins que ce chétif animal a droit de crier humblement, et de chercher à comprendre en criant, pourquoi ces lois éternelles ne sont pas faites pour le bien-être de chaque individu.

Ce systême du *tout est bien* ne représente l'auteur de toute la nature que comme un roi puissant et malfesant, qui ne s'embarrasse pas qu'il en coûte

la vie à quatre ou cinq cent mille hommes, et que les autres traînent leurs jours dans la disette et dans les larmes, pourvu qu'il vienne à bout de ses desseins.

Loin donc que l'opinion du meilleur des mondes possibles console, elle est désespérante pour les philosophes qui l'embrassent. La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi ; c'est un jeu d'esprit pour ceux qui disputent ; ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaines. Pour le peuple non-pensant, il ressemble assez à des poissons qu'on a transportés d'une rivière dans un réservoir ; ils ne se doutent pas qu'ils sont là pour être mangés le carême ; aussi ne savons-nous rien du tout par nous-mêmes des causes de notre destinée.

Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges romains quand ils n'entendaient pas une cause, *N. L. non liquet*, cela n'est pas clair. Imposons surtout silence aux scélérats, qui, étant accablés comme nous du poids des calamités humaines, y ajoutent la fureur de la calomnie. Confondons leurs exécrables impostures, en recourant à la foi et à la Providence. (1)

Des raisonneurs ont prétendu qu'il n'est pas dans la nature de l'Etre des êtres, que les choses

---

(1) Voyez le poëme sur le désastre de Lisbonne, volume des Poëmes, page 65, édit. stéréot.

Mon malheur, dites-vous, est le bien d'un autre être, etc.

soient autrement qu'elles sont. C'est un rude système ; je n'en sais pas assez pour oser seulement l'examiner.

BIENS D'ÉGLISE.

SECTION I.

L'ÉVANGILE défend à ceux qui veulent atteindre à la perfection, d'amasser des trésors, et de conserver leurs biens temporels (1). *Nolite thesaurisare vobis thesauros in terrâ* (2). — *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus* (3). — *Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.*

Les apôtres et leurs premiers successeurs ne recevaient aucun immeuble, ils n'en acceptaient que le prix ; et après avoir prélevé ce qui était nécessaire pour leur subsistance, ils distribuaient le reste aux pauvres. Saphire et Ananie ne donnèrent pas leurs biens à S. Pierre, mais ils le vendirent et lui en apportèrent le prix : *Vende quæ habes, et da pauperibus.*

L'Eglise possédait déjà des biens-fonds considérables sur la fin du troisième siècle, puisque Dio-

---

(1) Matth. chap. VI, v. 19.
(2) *Ibid.* v. 25.
(3) *Ibid.* v. 29.

clétien et Maximien en prononcèrent la confiscation en 302.

Dès que Constantin fut sur le trône des Césars, il permit de doter les églises comme l'étaient les temples de l'ancienne religion ; et dès-lors l'Eglise acquit de riches terres. S. Jérôme s'en plaignit dans une de ses lettres à Eustochie : « Quand vous les « voyez, dit-il, aborder d'un air doux et sanctifié « les riches veuves qu'ils rencontrent, vous croiriez « que leur main ne s'étend que pour leur donner des « bénédictions ; mais c'est au contraire pour rece- « voir le prix de leur hypocrisie. »

Les saints prêtres recevaient sans demander. Valentinien I crut devoir défendre aux ecclésiastiques de rien recevoir des veuves et des femmes par testament, ni autrement. Cette loi, que l'on trouve au Code Théodosien, fut révoquée par Martien et par Justinien.

Justinien, pour favoriser les ecclésiastiques, defendit aux juges par sa novelle XVIII, chap. II, d'annuller les testamens faits en faveur de l'Eglise, quand même ils ne seraient pas revêtus des formalités prescrites par les lois.

Anastase avait statué, en 491, que les biens d'Eglise se prescriraient par quarante ans. Justinien inséra cette loi dans son code (1) ; mais ce prince, qui changea continuellement la jurisprudence, étendit cette prescription à cent ans. Alors quelques ecclésiastiques, indignes de leur profession, supposèrent

---

(1) Cod. tit. *de fund. patrimon.*

de faux titres (1); ils tirèrent de la poussière de vieux testamens, nuls selon les anciennes lois, mais valables suivant les nouvelles. Les citoyens étaient dépouillés de leur patrimoine par la fraude. Les possessions, qui jusque-là avaient été regardées comme sacrées, furent envahies par l'Eglise. Enfin, l'abus fut si criant, que Justinien lui-même fut obligé de rétablir les dispositions de la loi d'Anastase, par sa novelle CXXXI, chap. VI.

Les tribunaux français ont long-temps adopté le chap. XI de la novelle XVIII, quand les legs faits à l'Eglise n'avaient pour objet que des sommes d'argent, ou des effets mobiliers; mais depuis l'ordonnance de 1735, les legs pieux n'ont plus ce privilége en France.

Pour les immeubles, presque tous les rois de France, depuis Philippe le hardi, ont défendu aux églises d'en acquérir sans leur permission. Mais la plus efficace de toutes les lois, c'est l'édit de 1749, rédigé par le chancelier d'Aguesseau. Depuis cet édit l'Eglise ne peut recevoir aucun immeuble, soit par donation, par testament, ou par échange, sans lettres patentes du roi enregistrées au parlement.

SECTION II.

Les Biens de l'Eglise, pendant les cinq premiers siècles de notre ère, furent régis par des diacres qui en fesaient la distribution aux clercs et aux pauvres.

---

(1) Cod. leg. XXIV *de sacro-sanctis ecclesiis.*

Cette communauté n'eut plus lieu dès la fin du cinquième siècle ; on partagea les biens de l'Eglise en quatre parts ; on en donna une aux évêques, une autre aux clercs, une autre à la fabrique, et la quatrième fut assignée aux pauvres.

Bientôt après ce partage, les évêques se chargèrent seuls des quatre portions ; et c'est pourquoi le clergé inférieur est en général très pauvre.

Le parlement de Toulouse rendit un arrêt le 18 avril 1651, qui ordonnait que dans trois jours les évêques du ressort pourvoiraient à la nourriture des pauvres, passé lequel temps saisie serait faite du sixième de tous les fruits que les évêques prennent dans les paroisses dudit ressort, etc.

En France l'Eglise n'aliène pas valablement ses biens sans de grandes formalités, et si elle ne trouve pas de l'avantage dans l'aliénation : on juge que l'on peut prescrire sans titre, par une possession de quarante ans, les biens d'Eglise ; mais s'il paraît un titre, et qu'il soit défectueux, c'est-à-dire que toutes les formalités n'y aient pas été observées, l'acquéreur, ni ses héritiers, ne peuvent jamais prescrire. Et de là cette maxime, *melius est non habere titulum quàm habere vitiosum*. On fonde cette jurisprudence sur ce que l'on présume que l'acquéreur dont le titre n'est pas en forme, est de mauvaise foi, et que, suivant les canons, un possesseur de mauvaise foi ne peut jamais prescrire. Mais celui qui n'a point de titres, ne devrait-il pas plutôt être présumé usurpateur ? Peut-on prétendre que le défaut d'une formalité que l'on a ignorée soit une présomption de mauvaise foi ? Doit-on dépouiller le possesseur sur

cette présomption ? Doit-on juger que le fils qui a trouvé un domaine dans l'hoirie de son père, le possède avec mauvaise foi, parceque celui de ses ancètres qui acquit ce domaine n'a pas rempli une formalité ?

Les biens de l'Eglise, nécessaires au maintien d'un ordre respectable, ne sont point d'une autre nature que ceux de la noblesse et du tiers-état ; les uns et les autres devraient être assujettis aux mêmes règles. On se rapproche autant qu'on le peut de cette jurisprudence équitable.

Il semble que les prètres et les moines, qui aspirent à la perfection évangélique, ne devraient jamais avoir de procès (1) : *Et ei qui vult tecum judicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.*

S. Basile entend sans doute parler de ce passage, lorsqu'il dit (2) qu'il y a dans l'évangile une loi expresse qui défend aux chrétiens d'avoir jamais aucun procès. Salvien a entendu de même ce passage (3) : *Jubet Christus ne litigemus, nec solum jubet, sed in tantum hoc jubet ut ipsa nos de quibus lis est relinquere jubeat dummodò litibus exuamur.*

Le quatrième concile de Carthage a aussi réitéré ces défenses : *Episcopus, nec provocatus, de rebus transitoriis litiget.*

Mais d'un autre côté il n'est pas juste qu'un

---

(1) Matth. chap. V, v. 40.

(2) Homel. *de legend. græc.*

(3) *De gubern. Dei*, liv. III, chap. XLVII, édit. de Paris, 1645.

évêque abandonne ses droits ; il est homme, il doit jouir du bien que les hommes lui ont donné ; il ne faut pas qu'on le vole parce qu'il est prêtre.

(Ces deux sections sont de M. Christin, célèbre avocat au parlement de Besançon, qui s'est fait une réputation immortelle dans son pays en plaidant pour abolir la servitude.)

SECTION III.

De la pluralité des bénéfices, des abbayes en commende, et des moines qui ont des esclaves.

Il en est de la pluralité des gros bénéfices, archevêchés, évêchés, abbayes, de trente, quarante, cinquante, soixante mille florins d'Empire, comme de la pluralité des femmes ; c'est un droit qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Un prince de l'Empire, cadet de sa maison, serait bien peu chrétien s'il n'avait qu'un seul évêché ; il lui en faut quatre ou cinq pour constater sa catholicité. Mais un pauvre curé, qui n'a pas de quoi vivre, ne peut guère parvenir à deux bénéfices, du moins rien n'est plus rare.

Le pape qui disait qu'il était dans la règle, qu'il n'avait qu'un seul bénéfice, et qu'il s'en contentait, avait très grande raison.

On a prétendu qu'un nommé Ebrouin, évêque de Poitiers, fut le premier qui eut à la fois une abbaye et un évêché. L'empereur Charles le chauve lui fit ces deux présens. L'abbaye était celle de Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris. C'était un gros morceau, mais pas si gros qu'aujourd'hui.

Avant cet Ebrouin nous voyons force gens d'église posséder plusieurs abbayes.

Alcuin, diacre, favori de Charlemagne, possédait à la fois celles de Saint-Martin de Tours, de Ferrières, de Cormery, et quelques autres. On ne saurait trop en avoir ; car si on est un saint, on édifie plus d'ames ; si on a le malheur d'être un honnête homme du monde, on vit plus agréablement.

Il se pourrait bien que dès ce temps-là ces abbés fussent commendataires, car ils ne pouvaient réciter l'office dans sept ou huit endroits à la fois. Charles Martel, et Pepin son fils, qui avaient pris pour eux tant d'abbayes, n'étaient pas des abbés réguliers.

Quelle est la différence entre un abbé commendataire et un abbé qu'on appelle *régulier?* la même qu'entre un homme qui a cinquante mille écus de rente pour se réjouir, et un homme qui a cinquante mille écus pour gouverner.

Ce n'est pas qu'il ne soit loisible aux abbés réguliers de se réjouir aussi. Voici comme s'exprimait sur leur douce joie Jean Tritême, dans une de ses harangues en présence d'une convocation d'abbés bénédictins :

Neglecto superûm cultu, spretoque tonantis
Imperio, Baccho indulgent Venerique nefandæ, etc.

En voici une traduction, ou plutôt une imitation faite par une bonne ame, quelque temps après Jean Tritême.

« Ils se moquent du ciel et de la Providence ;

« Ils aiment mieux Bacchus, et la mère d'Amour;
« Ce sont leurs deux grands saints pour la nuit et le jour.
« Des pauvres à prix d'or ils vendent la substance.
« Ils s'abreuvent dans l'or, l'or est sur leurs lambris;
« L'or est sur leurs catins, qu'on paie au plus haut prix:
« Et passant mollement de leur lit à la table,
« Ils ne craignent ni lois, ni rois, ni Dieu, ni diable. »

Jean Tritême, comme on voit, était de très méchante humeur. On eût pu lui répondre ce que disait César avant les ides de Mars : « Ce ne sont pas ces « voluptueux que je crains, ce sont ces raisonneurs « maigres et pâles. » Les moines qui chantent le *Pervigilium Veneris* pour matines, ne sont pas dangereux. Les moines argumentans, prêchans, cabalans, ont fait beaucoup plus de mal que tous ceux dont parle Jean Tritême.

Les moines ont été aussi maltraités par l'évêque célèbre du Bellay, qu'ils l'avaient été par l'abbé Tritême. Il leur applique, dans son Apocalypse de Méliton, ces paroles d'Osée : « Vaches grasses qui « frustrez les pauvres, qui dites sans cesse : Apportez et nous boirons, le Seigneur a juré par son « saint nom que voici les jours qui viendront sur « vous ; vous aurez agacement de dents, et disette « de pain en toutes vos maisons. »

La prédiction ne s'est pas accomplie ; mais l'esprit de police qui s'est répandu dans toute l'Europe, en mettant des bornes à la cupidité des moines, leur a inspiré plus de décence.

Il faut convenir, malgré tout ce qu'on a écrit contre leurs abus, qu'il y a toujours eu parmi eux des hommes éminens en science et en vertu ; que

s'ils ont fait de grands maux, ils ont rendu de grands services, et qu'en général on doit les plaindre encore plus que les condamner.

SECTION IV.

Tous les abus grossiers qui durèrent dans la distribution des bénéfices, depuis le dixième siècle jusqu'au seizième, ne subsistent plus aujourd'hui; et s'ils sont inséparables de la nature humaine, ils sont beaucoup moins révoltans par la décence qui les couvre. Un Maillard ne dirait plus aujourd'hui en chaire : *O Domina, quæ facis placitum domini episcopi, etc.* « O Madame, qui faites le plaisir de mon« sieur l'évêque, si vous demandez comment cet « enfant de dix ans a eu un bénéfice, on vous ré« pondra que madame sa mère était fort privée de « monsieur l'évêque. »

On n'entend plus en chaire un cordelier Menot criant : « Deux crosses, deux mitres, *et adhuc non sunt contenti.* Entre vous, Mesdames, qui faites à monsieur l'évêque le plaisir que savez, et puis dites : Oh, oh! il fera du bien à mon fils, ce sera un des mieux pourvus en l'Église. » *Isti pronotarii qui habent illas dispensas ad tria, immò in quindecim beneficia, et sunt simoniaci et sacrilegi, et non cessant arripere beneficia incompatibilia; idem est eis. Si vacet episcopatus, pro eo habendo dabitur unus grossus fasciculus aliorum beneficiorum. Primò accumulabuntur archidiaconatus, abbatiæ, duo prioratus, quatuor aut quinque prebendæ, et dabuntur hæc omnia pro compensatione.*

« Si ces protonotaires, qui ont des dispenses pour « trois ou même quinze bénéfices, sont simoniaques « st sacriléges, et si on ne cesse d'accrocher des bé- « néfices incompatibles, c'est même chose pour « eux. Il vaque un bénéfice; pour l'avoir, on vous « donnera une poignée d'autres bénéfices, un archi- « diaconat, des abbayes, deux prieurés, quatre ou « cinq prébendes, et tout cela pour faire la com- « pensation. »

Le même prédicateur, dans un autre endroit, s'exprime ainsi : « Dans quatre plaideurs qu'on ren- « contre au palais, il y a toujours un moine; et si « on leur demande ce qu'ils font là, un *clericus* ré- « pondra : Notre chapitre est bandé contre le doyen, « contre l'évêque et contre les autres officiers, et je « vais après les queues de ces messieurs pour cette « affaire. Et toi, maître moine, que fais-tu ici ? Je « plaide un abbaye de huit cents livres de rente pour « mon maître. Et toi, moine blanc ? Je plaide un « petit prieuré pour moi. Et vous, mendians, qui « n'avez terre ni sillon, que battez-vous ici le pavé ? « Le roi nous a octroyé du sel, du bois et autres « choses; mais ses officiers nous les dénient. Ou bien, « un tel curé par son avarice et envie, nous veut « empêcher la sépulture, et la dernière volonté d'un « qui est mort ces jours passés, tellement qu'il nous « est force d'en venir à la cour. »

Il est vrai que ce dernier abus, dont retentissent tous les tribunaux de l'Eglise catholique romaine, n'est point déraciné.

Il en est un plus funeste encore, c'est celui d'a- voir permis aux bénédictins, aux bernardins, aux

chartreux même, d'avoir des main-mortables, des esclaves. On distingue sous leur domination dans plusieurs provinces de France et en Allemagne,

Esclavage de la personne,

Esclavage des biens,

Esclavage de la personne et des biens.

L'esclavage de la personne consiste dans l'incapacité de disposer de ses biens en faveur de ses enfans, s'ils n'ont pas toujours vécu avec leur père dans la même maison et à la même table. Alors tout appartient aux moines. Le bien d'un habitant du mont Jura, mis entre les mains d'un notaire de Paris, devient dans Paris même la proie de ceux qui originairement avaient embrassé la pauvreté évangélique au mont Jura. Le fils demande l'aumône à la porte de la maison que son pere a bâtie, et les moines, bien loin de lui donner cette aumône, s'arrogent jusqu'au droit de ne point payer les créanciers du père, et de regarder comme nulles les dettes hypothéquées sur la maison dont ils s'emparent. La veuve se jette en vain à leurs pieds pour obtenir une partie de sa dot. Cette dot, ces créances, ce bien paternel, tout appartient de droit divin aux moines. Les créanciers, la veuve, les enfans, tout meurt dans la mendicité.

L'esclavage réel est celui qui est affecté à une habitation. Quiconque vient occuper une maison dans l'empire de ces moines, et y demeure un an et un jour, devient leur serf pour jamais. Il est arrivé quelquefois qu'un négociant français, père de famille, attiré par ses affaires, dans ce pays barbare, y ayant pris une maison à loyer pendant une an-

née, et étant mort ensuite dans sa patrie, dans une autre province de France, sa veuve, ses enfans, ont été tout étonnés de voir des huissiers venir s'emparer de leurs meubles, avec des pareatis, les vendre au nom de S. Claude, et chasser une famille entière de la maison de son père.

L'esclavage mixte est celui qui étant composé des deux, est ce que la rapacité a jamais inventé de plus exécrable, et ce que les brigands n'oseraient pas même imaginer.

Il y a donc des peuples chrétiens gémissans dans un triple esclavage, sous des moines qui ont fait vœu d'humilité et de pauvreté! Chacun demande comment les gouvernemens souffrent ces fatales contradictions? C'est que les moines sont riches, et leurs esclaves sont pauvres. C'est que les moines, pour conserver leur droit d'*Attila*, font des présens aux commis, aux maîtresses de ceux qui pourraient interposer leur autorité pour réprimer une telle oppression. Le fort écrase toujours le faible. Mais pourquoi faut-il que les moines soient les plus forts?

Quel horrible état que celui d'un moine dont le couvent est riche! la comparaison continuelle qu'il fait de sa servitude et de sa misère, avec l'empire et l'opulence de l'abbé, du prieur, du procureur, du secrétaire, du maître des bois, etc. lui déchirent l'ame à l'église et au réfectoire. Il maudit le jour où il prononça ses vœux imprudens et absurdes, il se désespère; il voudrait que tous les hommes fussent aussi malheureux que lui. S'il a quelque talent pour contrefaire les écritures, il l'emploie en fesant de

fausses chartes pour plaire au sous-prieur ; il accable les paysans qui ont le malheur inexprimable d'être vassaux d'un couvent ; étant devenu bon faussaire, il parvient aux charges ; et comme il est fort ignorant, il meurt dans le doute et dans la rage.

BLASPHÊME.

C'EST un mot grec qui signifie, *atteinte à la réputation*. *Blasphemia* se trouve dans Démosthènes. De là vient, dit Ménage, le mot de *blâmer*. *Blasphème* ne fut employé dans l'Eglise grecque que pour signifier *injure faite à Dieu*. Les Romains n'employèrent jamais cette expression, ne croyant pas apparemment qu'on pût jamais offenser l'honneur de Dieu comme on offense celui des hommes.

Il n'y a presque point de synonymes. *Blasphème* n'emporte pas tout-à-fait l'idée de *sacrilége*. On dira d'un homme qui aura pris le nom de Dieu en vain, qui, dans l'emportement de la colère aura ce qu'on appelle *juré le nom de Dieu*, c'est un blasphémateur, mais on ne dira pas, c'est un sacrilége. L'homme sacrilége est celui qui se parjure sur l'Evangile, qui étend sa rapacité sur les choses sacrées, qui détruit les autels, qui trempe sa main dans le sang des prêtres.

Les grands sacriléges ont toujours été punis de mort chez toutes les nations, et surtout les sacriléges avec effusion de sang.

L'auteur des *Instituts au droit criminel* compte

parmi les crimes de lèse-majesté divine au second chef, l'inobservation des fêtes et des dimanches. Il devait ajouter, l'inobservation accompagnée d'un mépris marqué; car la simple négligence est un péché, mais non pas un sacrilége, comme il le dit. Il est absurde de mettre dans le même rang, comme fait cet auteur, la simonie, l'enlèvement d'une religieuse, et l'oubli d'aller à vêpres un jour de fête. C'est un grand exemple des erreurs où tombent les jurisconsultes qui, n'ayant pas été appelés à faire des lois, se mêlent d'interpréter celles de l'Etat.

Les blasphèmes prononcés dans l'ivresse, dans la colère, dans l'excès de la débauche, dans la chaleur d'une conversation indiscrète, ont été soumis par les législateurs à des peines beaucoup plus légères. Par exemple, l'avocat que nous avons déjà cité dit que les lois de France condamnent les simples blasphémateurs à une amende pour la première fois, double pour la seconde, triple pour la troisième, quadruple pour la quatrième. Le coupable est mis au carcan pour la cinquième récidive, au carcan encore pour la sixième, et la lèvre supérieure est coupée avec un fer chaud; et pour la septième fois on lui coupe la langue. Il fallait ajouter que c'est l'ordonnance de 1666.

Les peines sont presque toujours arbitraires; c'est un grand défaut dans la jurisprudence. Mais aussi ce défaut ouvre une porte à la clémence, à la compassion; et cette compassion est d'une justice étroite: car il serait horrible de punir un emportement de jeunesse comme on punit des empoisonneurs et des parricides. Une sentence de mort

pour un délit qui ne mérite qu'une correction, n'est qu'un assassinat commis avec le glaive de la Justice.

N'est-il pas à propos de remarquer ici que ce qui fut blasphème dans un pays, fut souvent piété dans un autre ?

Un marchand de Tyr, abordé au port de Canope, aura pu être scandalisé de voir porter en cérémonie un oignon, un chat, un bouc ; il aura pu parler indécemment d'Isheth, d'Oshireth et d'Horeth ; il aura peut-être détourné la tête, et ne se sera point mis à genoux en voyant passer en procession les parties génitales du genre humain plus grandes que nature. Il en aura dit son sentiment à souper, il aura même chanté une chanson dans laquelle les matelots tyriens se moquaient des absurdités égyptiaques. Une servante de cabaret l'aura entendu ; sa conscience ne lui permet pas de cacher ce crime énorme. Elle court dénoncer le coupable au premier shoën qui porte l'image de la vérité sur la poitrine ; et on sait comment l'image de la vérité est faite. Le tribunal des shoën ou shotim condamne le blasphémateur tyrien à une mort affreuse, et confisque son vaisseau. Ce marchand était regardé à Tyr comme un des plus pieux personnages de la Phénicie.

Numa voit que sa petite horde de Romains est un ramas de flibustiers latins qui volent à droite et à gauche tout ce qu'ils trouvent, bœufs, moutons, volailles, filles. Il leur dit qu'il a parlé à la nymphe Egérie dans une caverne, et que la nymphe lui a donné des lois de la part de Jupiter. Les sénateurs le traitent d'abord de blasphémateur, et le menacent

de le jeter de la roche tarpeïenne la tête en bas. Numa se fait un parti puissant. Il gagne des sénateurs qui vont avec lui dans la grotte d'Egérie. Elle leur parle ; elle les convertit. Ils convertissent le sénat et le peuple. Bientôt ce n'est plus Numa qui est un blasphémateur. Ce nom n'est plus donné qu'à ceux qui doutent de l'existence de la nymphe.

Il est triste parmi nous que ce qui est blasphème à Rome, à Notre-Dame de Lorette, dans l'enceinte des chanoines de San-Gennaro, soit piété dans Londres, dans Amsterdam, dans Stockholm, dans Berlin, dans Copenhague, dans Berne, dans Basle, dans Hambourg. Il est encore plus triste que, dans le même pays, dans la même ville, dans la même rue, on se traite réciproquement de blasphémateur.

Que dis-je ? des dix mille juifs qui sont à Rome, il n'y en a pas un seul qui ne regarde le pape comme le chef de ceux qui blasphèment ; et réciproquement les cent mille chrétiens qui habitent Rome à la place des deux millions de joviens (1) qui la remplissaient du temps de Trajan, croient fermement que les Juifs s'assemblent les samedis dans leurs synagogues pour blasphémer.

Un cordelier accorde sans difficulté le titre de blasphémateur au dominicain, qui dit que la sainte Vierge est née dans le péché originel, quoique les dominicains aient une bulle du pape qui leur permet d'enseigner dans leurs couvens la conception

---

(1) Joviens, adorateurs de Jupiter.

maculée, et qu'outre cette bulle ils aient pour eux la déclaration expresse de S. Thomas d'Aquin.

La première origine de la scission faite dans les trois quarts de la Suisse, et dans une partie de la Basse-Allemagne, fut une querelle dans l'église cathédrale de Francfort entre un cordelier dont j'ignore le nom, et un dominicain nommé Vigand.

Tous deux étaient ivres, selon l'usage de ce temps-là. L'ivrogne cordelier qui prêchait, remercia Dieu dans son sermon de ce qu'il n'était pas jacobin, jurant qu'il fallait exterminer les jacobins blasphémateurs qui croyaient la sainte Vierge née en péché mortel, et délivrée du péché par les seuls mérites de son fils : l'ivrogne jacobin lui dit tout haut : Vous en avez menti, blasphémateur vous-même. Le cordelier descend de chaire, un grand crucifix de fer à la main, en donne cent coups à son adversaire, et le laisse presque mort sur la place.

Ce fut pour venger cet outrage, que les dominicains firent beaucoup de miracles en Allemagne et en Suisse. Ils prétendaient prouver leur foi par ces miracles. Enfin, ils trouvèrent le moyen de faire imprimer dans Berne les stigmates de notre Seigneur Jésus-Christ à un de leurs frères lais nommé Jetzer : ce fut la sainte Vierge elle-même qui lui fit cette opération ; mais elle emprunta la main du sous-prieur qui avait pris un habit de femme, et entouré sa tête d'une auréole. Le malheureux petit frère lai, exposé tout en sang sur l'autel des dominicains de Berne à la vénération du peuple, cria enfin au meurtre, au sacrilége : les moines, pour

l'appaiser, le communièrent au plus vîte avec une hostie saupoudrée de sublimé corrosif; l'excès de l'acrimonie lui fit rejeter l'hostie. (1)

Les moines alors l'accusèrent devant l'évêque de Lausane d'un sacrilége horrible. Les Bernois indignés accusèrent eux-mêmes les moines; quatre d'entre eux furent brûlés à Berne, le 31 mai 1509, à la porte de Marsilly.

C'est ainsi que finit cette abominable histoire qui détermina enfin les bernois à choisir une religion, mauvaise à la vérité à nos yeux catholiques, mais dans laquelle ils seraient délivrés des cordeliers et des jacobins.

La foule de semblables sacrilèges est incroyable. C'est à quoi l'esprit de parti conduit.

Les jésuites ont soutenu pendant cent ans que les jansénistes étaient des blasphémateurs, et l'ont prouvé par mille lettres de cachet. Les jansénistes ont répondu par plus de quatre mille volumes, que c'étaient les jésuites qui blasphémaient. L'écrivain des *gazettes ecclésiastiques* prétend que tous les honnêtes gens blasphèment contre lui; et il blasphème du haut de son grenier contre tous les honnêtes gens

---

(1) Voyez les Voyages de Burnet, évêque de Salisbury; l'Histoire des dominicains de Berne, par Abraham Ruchat, professeur à Lausane; le Procès-verbal de la condamnation des dominicains; et l'Original du procès, conservé dans la bibliothèque de Berne. Le même fait est rapporté dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations. Puisse-t-il être par-tout! Personne ne le connaissait en France il y a vingt ans.

du royaume. Le libraire du gazetier blasphème contre lui, et se plaint de mourir de faim. Il vaudrait mieux être poli et honnête.

Une chose aussi remarquable que consolante, c'est que jamais, en aucun pays de la terre, chez les idolâtres les plus fous, aucun homme n'a été regardé comme un blasphémateur pour avoir reconnu un Dieu suprême, éternel et tout-puissant. Ce n'est pas sans doute pour avoir reconnu cette vérité qu'on fit boire la ciguë à Socrate, puisque le dogme d'un Dieu suprême était annoncé dans tous les mystères de la Grèce. Ce fut une faction qui perdit Socrate. On l'accusa au hasard de ne pas reconnaître les dieux secondaires ; ce fut sur cet article qu'on le traita de blasphémateur.

On accusa de blasphème les premiers chrétiens par la même raison ; mais les partisans de l'ancienne religion de l'empire, les joviens, qui reprochaient le blasphème aux premiers chrétiens, furent enfin condamnés eux-mêmes comme blasphémateurs sous Théodose II. Dryden a dit :

This side to day and the other to morrow burns,
And they are all god' s allmighty in their turns.

Tel est chaque parti dans sa rage obstiné,
Aujourd'hui condamnant, et demain condamné.

BLED OU BLÉ.

SECTION I.

Origine du mot et de la chose.

Il faut être pyrrhonien outré pour douter que *pain* vienne de *panis*. Mais pour faire du pain il faut du blé. Les Gaulois avaient du blé du temps de César; où avaient-ils pris ce mot de *blé?* On prétend que c'est de *bladum*, mot employé dans la latinité barbare du moyen âge par le chancelier des Vignes, de Vineis, à qui l'empereur Frédéric II fit, dit-on, crever les yeux.

Mais les mots latins de ces siècles barbares n'étaient que d'anciens mots celtes ou tudesques latinisés. *Bladum* venait donc de notre *blead*, et non pas notre *blead* de *bladum*. Les Italiens disaient *biada*; et les pays où l'ancienne langue romance s'est conservée disent encore *blia*.

Cette science n'est pas infiniment utile: mais on serait curieux de savoir où les Gaulois et les Teutons avaient trouvé du blé pour le semer. On vous répond que les Tyriens en avaient apporté en Espagne, les Espagnols en Gaule, et les Gaulois en Germanie. Et où les Tyriens avaient-ils pris ce blé? chez les Grecs probablement, dont ils l'avaient reçu en échange de leur alphabet.

Qui avait fait ce présent aux Grecs? c'était autrefois Cérès sans doute; et quand on a remonté à Cé-

rès, on ne peut guère aller plus haut. Il faut que Cérès soit descendue exprès du ciel pour nous donner du froment, du seigle, de l'orge, etc.

Mais comme le crédit de Cérès qui donna le blé aux Grecs, et celui d'Ishet ou Isis qui en gratifia l'Egypte, est fort déchu aujourd'hui, nous restons dans l'incertitude sur l'origine du blé.

Sanchoniaton assure que Dagon ou Dagan, l'un des petits-fils de Taut, avait en Phénicie l'intendance du blé. Or son Taut est à-peu-près du temps de notre Jared. Il résulte de là que le blé est fort ancien, et qu'il est de la même antiquité que l'herbe. Peut-être que ce Dagon fut le premier qui fit du pain, mais cela n'est pas démontré.

Chose étrange! nous savons positivement que nous avons l'obligation du vin à Noé, et nous ne savons pas à qui nous devons le pain. Et, chose encore plus étrange! nous sommes si ingrats envers Noé, que nous avons plus de deux mille chansons en l'honneur de Bacchus, et qu'à peine en chantons-nous une seule en l'honneur de Noé notre bienfaiteur.

Un juif m'a assuré que le blé venait de lui-même en Mésopotamie, comme les pommes, les poires sauvages, les châtaignes, les nèfles, dans l'Occident. Je le veux croire jusqu'à ce que je sois sûr du contraire; car enfin il faut bien que le blé croisse quelque part. Il est devenu la nourriture ordinaire et indispensable dans les plus beaux climats, et dans tout le Nord.

De grands philosophes, dont nous estimons les talens, et dont nous ne suivons point les systêmes,

ont prétendu, dans l'Histoire naturelle du chien, page 195, que les hommes ont fait le blé; que nos pères, à force de semer de l'ivraie et du gramen, les ont changés en froment. Comme ces philosophes ne sont pas de notre avis sur les coquilles, ils nous permettront de n'être pas du leur sur le blé. Nous ne pensons pas qu'avec du jasmin on ait jamais fait venir des tulipes. Nous trouvons que le germe du blé est tout différent de celui de l'ivraie, et nous ne croyons à aucune transmutation. Quand on nous en montrera, nous nous rétracterons.

Nous avons vu à l'article *Arbre à pain*, qu'on ne mange point de pain dans les trois quarts de la terre. On prétend que les Ethiopiens se moquaient des Egyptiens, qui vivaient de pain. Mais enfin, puisque c'est notre nourriture principale, le blé est devenu un des plus grands objets du commerce et de la politique. On a tant écrit sur cette matière, que si un laboureur semait autant de blé pesant que nous avons de volumes sur cette denrée, il pourrait espérer la plus ample récolte, et devenir plus riche que ceux qui dans leurs salons vernis et dorés ignorent l'excès de sa peine et de sa misère.

SECTION II.

Richesse du blé.

Dès qu'on commence à balbutier en économie politique, on fait comme font dans notre rue tous les voisins et les voisines, qui demandent : Combien a-t-il de rentes, comment vit-il, combien sa fille

aura-t-elle en mariage ? etc. On demande en Europe : L'Allemagne a-t-elle plus de blés que la France ? L'Angleterre recueille-t-elle (et non pas récolte-t-elle) de plus belles moissons que l'Espagne ? Le blé de Pologne produit-il autant de farine que celui de Sicile ? La grande question est de savoir si un pays purement agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant.

La supériorité du pays de blé est démontrée par le livre, aussi petit que plein, de M. Melon, le premier homme qui ait raisonné en France, par la voie de l'imprimerie, immédiatement après la déraison universelle du système de Lass. M. Melon a pu tomber dans quelques erreurs relevées par d'autres écrivains instruits, dont les erreurs ont été relevées à leur tour. En attendant qu'on relève les miennes, voici le fait.

L'Egypte devint la meilleure terre à froment de l'univers, lorsqu'après plusieurs siècles, qu'il est difficile de compter au juste, les habitans eurent trouvé le secret de faire servir à la fécondité du sol un fleuve destructeur, qui avait toujours inondé le pays, et qui n'était utile qu'aux rats d'Egypte, aux insectes, aux reptiles, et aux crocodiles. Son eau même, mêlée d'une bourbe noire, ne pouvait désaltérer ni laver les habitans. Il fallut des travaux immenses, un temps prodigieux pour domter le fleuve, le partager en canaux, fonder des villes dans un terrain autrefois mouvant, et changer les cavernes des rochers en vastes bâtimens.

Tout cela est plus étonnant que des pyramides ; tout cela fait, voilà un peuple sûr de sa nourriture

avec le meilleur blé du monde, sans même avoir presque besoin de labourer. Le voilà qui élève et qui engraisse de la volaille supérieure à celle de Caux. Il est vêtu du plus beau lin dans le climat le plus tempéré. Il n'a donc aucun besoin réel des autres peuples.

Les Arabes ses voisins, au contraire, ne recueillent pas un setier de blé depuis le désert qui entoure le lac de Sodome, et qui va jusqu'à Jérusalem, jusqu'au voisinage de l'Euphrate, à l'Yemen et à la terre de Gad; ce qui compose un pays quatre fois plus étendu que l'Egypte. Ils disent : Nous avons des voisins qui ont tout le nécessaire ; allons dans l'Inde leur chercher du superflu ; portons-leur du sucre, des aromates, des épiceries, des curiosités ; soyons les pourvoyeurs de leurs fantaisies ; et ils nous donneront de la farine. Ils en disent autant des Babyloniens ; ils s'établissent courtiers de ces deux nations opulentes, qui regorgent de blé ; et en étant toujours leurs serviteurs, ils restent toujours pauvres. Memphis et Babylone jouissent ; et les Arabes les servent ; la terre à blé demeure toujours la seule riche ; le superflu de son froment attire les métaux, les parfums, les ouvrages d'industrie. Le possesseur du blé impose donc toujours la loi à celui qui a besoin de pain ; et Midas aurait donné tout son or à un laboureur de Picardie.

La Hollande paraît de nos jours une exception, et n'en est point une. Les vicissitudes de ce monde ont tellement tout bouleversé, que les habitans d'un marais, persécutés par l'Océan, qui les menaçait de les noyer, et par l'inquisition, qui apportait des

fagots pour les brûler, allèrent au bout du monde s'emparer des isles qui produisent des épiceries, devenues aussi nécessaires aux riches que le pain l'est aux pauvres.

Les Arabes vendaient de la myrrhe, du baume, et des perles à Memphis et à Babylone : les Hollandais vendent de tout à l'Europe et à l'Asie, et mettent le prix à tout.

Ils n'ont point de blé, dites-vous ; ils en ont plus que l'Angleterre et la France. Qui est réellement possesseur du blé? c'est le marchand qui l'achète du laboureur. Ce n'était pas le simple agriculteur de Chaldée ou d'Egypte qui profitait beaucoup de son froment, c'était le marchand chaldéen ou l'égyptien adroit qui en fesait des amas, et les vendait aux Arabes ; il en retirait des aromates, des perles, des rubis, qu'il vendait chèrement aux riches. Tel est le Hollandais ; il achète par-tout et revend par-tout ; il n'y a point pour lui de mauvaise récolte ; il est toujours prêt à secourir pour de l'argent ceux qui manquent de farine.

Que trois ou quatre négocians entendus, libres, sobres, à l'abri de toute vexation, exempts de toute crainte, s'établissent dans un port ; que leurs vaisseaux soient bons. que leur équipage sache vivre de gros fromage et de petite bière, qu'ils fassent acheter à bas prix du froment à Dantzick et à Tunis, qu'ils sachent le conserver, qu'ils sachent attendre ; et ils feront précisément ce que font les Hollandais.

SECTION III.

Histoire du blé en France.

Dans les anciens gouvernemens ou anciennes anarchies barbares, il y eut je ne sais quel seigneur ou roi de Soissons qui mit tant d'impôts sur les laboureurs, les batteurs en grange, les meûniers, que tout le monde s'enfuit, et le laissa sans pain réguer tout seul à son aise. (1)

Comment fit-on pour avoir du blé lorsque les Normands, qui n'en avaient pas chez eux, vinrent ravager la France et l'Angleterre; lorsque les guerres féodales achevèrent de tout détruire; lorsque ces brigandages féodaux se mêlèrent aux irruptions des Anglais; quand Edouard III détruisit les moissons de Philippe de Valois, et Henri V celles de Charles VI; quand les armées de l'empereur Charles-Quint et celles de Henri VIII mangeaient la Picardie; enfin tandis que les bons catholiques et les bons réformés coupaient le blé en herbe, égorgeaient pères, mères, et enfans, pour savoir si on devait se servir de pain fermenté ou de pain azyme les dimanches?

Comment on fesait? Le peuple ne mangeait pas la moitié de son besoin; on se nourrissait très mal; on périssait de misère; la population était très médiocre; des cités étaient désertes.

Cependant vous voyez encore de prétendus histo-

---

(1) C'était un Chilpéric. La chose arriva l'an 562.

riens qui vous répètent que la France possédait vingt-neuf millions d'habitans du temps de la Saint-Barthélemi.

C'est apparemment sur ce calcul que l'abbé de Caveirac a fait l'apologie de la Saint-Barthélemi ; il a prétendu que le massacre de soixante et dix mille hommes, plus ou moins, était une bagatelle dans un royaume alors florissant, peuplé de vingt-neuf millions d'hommes qui nageaient dans l'abondance.

Cependant la vérité est que la France avait peu d'hommes et peu de blé, et qu'elle était excessivement misérable, ainsi que l'Allemagne.

Dans le court espace du règne enfin tranquille de Henri IV, pendant l'administration économe du duc de Sulli, les Français, en 1597, eurent une abondante récolte; ce qu'ils n'avaient pas vu depuis qu'ils étaient nés. Aussitôt ils vendirent tout leur blé aux étrangers, qui n'avaient pas fait de si heureuses moissons, ne doutant pas que l'année 1598 ne fût encore meilleure que la précédente. Elle fut très mauvaise, le peuple alors fut dans le cas de mademoiselle Bernard, qui avait vendu ses chemises et ses draps pour acheter un collier; elle fut obligée de vendre son collier à perte pour avoir des draps et des chemises. Le peuple pâtit davantage. On racheta chèrement le même blé qu'on avait vendu à un prix médiocre.

Pour prévenir une telle imprudence et un tel malheur, le ministère défendit l'exportation; et cette loi ne fut point révoquée. Mais sous Henri IV, sous Louis XIII, et sous Louis XIV, non seulement la loi fut souvent éludée, mais quand le gouverne-

ment était informé que les greniers étaient bien fournis, il expédiait des permissions particulières sur le compte qu'on lui rendait de l'état des provinces. Ces permissions firent souvent murmurer le peuple; les marchands de blé furent en horreur comme des monopoleurs qui voulaient affamer une province. Quand il arrivait une disette, elle était toujours suivie de quelque sédition. On accusait le ministère plutôt que la sécheresse ou la pluie.

Cependant, année commune, la France avait de quoi se nourrir, et quelquefois de quoi vendre. On se plaignait toujours (et il faut se plaindre pour qu'on vous suce un peu moins); mais la France, depuis 1661 jusqu'au commencement du dix-huitième siecle, fut au plus haut point de grandeur. Ce n'était pas la vente de son blé qui la rendait si puissante; c'était son excellent vin de Bourgogne, de Champagne, et de Bordeaux; le débit de ses eaux-de-vie dans tout le Nord, de son huile, de ses fruits, de son sel, de ses toiles, de ses draps, des magnifiques étoffes de Lyon et même de Tours, de ses rubans, de ses modes de toute espèce; enfin les progrès de l'industrie. Le pays est si bon, le peuple si laborieux, que la révocation de l'édit de Nantes ne put faire périr l'état. Il n'y a peut-être pas une preuve plus convaincante de sa force.

Le blé resta toujours à vil prix; la main-d'œuvre par conséquent ne fut pas chere; le commerce prospéra, et on cria toujours contre la dureté du temps.

La nation ne mourut pas de la disette horrible de 1709; elle fut très malade, mais elle réchappa. Nous ne parlons ici que du blé, qui manqua absolument;

il fallut que les Français en achetassent de leurs ennemis même; les Hollandais en fournirent seuls autant que les Turcs.

Quelques désastres que la France ait éprouvés ; quelques succès qu'elle ait eus ; que les vignes aient gelé, ou qu'elles aient produit autant de grappes que dans la Jérusalem céleste, le prix du bled a toujours été assez uniforme ; et, année commune, un setier de blé a toujours payé quatre paires de souliers depuis Charlemagne.

Vers l'an 1750, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéra, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés.

On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture : tout le monde les lut, excepté les laboureurs. On supposa, au sortir de l'opera comique, que la France avait prodigieusement de bled à vendre. Enfin le cri de la nation obtint du gouvernement, en 1764, la liberté de l'exportation.

Aussitôt on exporta. Il arriva précisément ce qu'on avait éprouvé du temps de Henri IV ; on vendit un peu trop ; une année stérile survint ; il fallut pour la seconde fois que mademoiselle Bernard revendît son collier pour ravoir ses draps et ses chemises. Alors quelques plaignans passèrent d'une extrémité à l'autre. Ils éclatèrent contre l'exportation qu'ils avaient demandée ; ce qui fait voir combien

il est difficile de contenter tout le monde et son père.

Des gens de beaucoup d'esprit, et d'une bonne volonté sans intérêt, avaient écrit avec autant de sagacité que de courage en faveur de la liberté illimitée du commerce des grains. Des gens qui avaient autant d'esprit, et des vues aussi pures, écrivirent dans l'idée de limiter cette liberté ; et M. l'abbé Galiani, napolitain, réjouit la nation française sur l'exportation des blés ; il trouva le secret de faire, même en français, des dialogues aussi amusans que nos meilleurs romans, et aussi instructifs que nos meilleurs livres sérieux. Si cet ouvrage ne fit pas diminuer le prix du pain, il donna beaucoup de plaisir à la nation ; ce qui vaut beaucoup mieux pour elle. Les partisans de l'exportation illimitée lui répondirent vertement. Le résultat fut que les lecteurs ne surent plus où ils en étaient : la plupart se mirent à lire des romans en attendant trois ou quatre années abondantes de suite qui les mettraient en état de juger. Les dames ne surent pas distinguer davantage le froment du seigle. Les habitués de paroisse continuèrent de croire que le grain doit mourir et pourrir en terre pour germer.

SECTION IV.

Des blés d'Angleterre.

Les Anglais, jusqu'au dix septieme siècle, furent des peuples chasseurs et pasteurs plutôt qu'agriculteurs. La moitié de la nation courait le renard

en selle rase avec un bridon ; l'autre moitié nourrissait des moutons et préparait les laines. Les siéges des pairs ne sont encore que de gros sacs de laine, pour les faire souvenir qu'ils doivent protéger la principale denrée du royaume. Ils commencèrent à s'appercevoir, au temps de la restauration, qu'ils avaient aussi d'excellentes terres à froment. Ils n'avaient guère jusqu'alors labouré que pour leurs besoins. Les trois quarts de l'Irlande se nourrissaient de pommes de terre, appelées alors *potâtôs*, et par les Français *topinambous*, et ensuite *pommes de terre*. La moitié de l'Ecosse ne connaissait point le blé. Il courait une espèce de proverbe en vers anglais assez plaisans, dont voici le sens :

Si l'époux d'Eve la féconde
Au pays d'Ecosse était né,
A demeurer chez lui Dieu l'aurait condamné,
Et non pas à courir le monde.

L'Angleterre fut le seul des trois royaumes qui défricha quelques champs, mais en petite quantité. Il est vrai que ces insulaires mangent le plus de viande, le plus de légumes, et le moins de pain qu'ils peuvent. Le manœuvre auvergnac et limousin dévore quatre livres de pain qu'il trempe dans l'eau, tandis que le manœuvre anglais en mange à peine une avec du fromage ; et boit d'une bierre aussi nourrissante que dégoûtante, qui l'engraisse.

On peut encore, sans raillerie, ajouter à ces raisons l'énorme quantité de farine dont les Français ont chargé long-temps leur tête. Ils portaient des perruques volumineuses, hautes d'un demi-pied

sur le front, et qui descendaient jusqu'aux hanches. Seize onces d'amidon saupoudraient seize onces de cheveux étrangers, qui cachaient dans leur épaisseur le buste d'un petit homme ; de sorte que, dans une farce où un maître à chanter du bel air, nommé M. des Soupirs, secouait sa perruque sur le théâtre, on était inondé pendant un quart d'heure d'un nuage de poudre. Cette mode s'introduisit en Angleterre, mais les Anglais épargnèrent l'amidon.

Pour venir à l'essentiel, il faut savoir qu'en 1689, la première année du règne de Guillaume et de Marie, un acte du parlement accorda une gratification à quiconque exporterait du blé, et même de mauvaises eaux-de-vie de grain sur les vaisseaux de la nation.

Voici comme cet acte, favorable à la navigation et à la culture, fut conçu.

Quand une mesure nommée *quarter*, égale à vingt-quatre boisseaux de Paris, n'excédait pas en Angleterre la valeur de deux livres sterling huit schellings au marché, le gouvernement payait à l'exportateur de ce quarter cinq schellings — 5 liv. 10 s. de France; à l'exportateur du seigle, quand il ne valait qu'une livre sterling et douze schellings, on donnait de récompense trois schellings et six sous — 3 liv. 12 s. de France. Le reste dans une proportion assez exacte.

Quand le prix des grains haussait, la gratification n'avait plus lieu ; quand ils étaient plus chers, l'exportation n'était plus permise. Ce réglement a éprouvé quelques variations, mais enfin le résultat a été un profit immense. On a vu par un extrait de l'exportation des grains, présenté à la chambre des

communes en 1751, que l'Angleterre en avait vendu aux autres nations en cinq années pour 7405786 l. sterling, qui font cent soixante et dix millions trois cent trente-trois mille soixante et dix-huit livres de France. Et sur cette somme que l'Angleterre tira de l'Europe en cinq années, la France en paya environ dix millions et demi.

L'Angleterre devait sa fortune à sa culture, qu'elle avait trop long-temps négligée ; mais aussi elle la devait à son terrain. Plus sa terre a valu, plus elle s'est encore améliorée. On a eu plus de chevaux, de bœufs et d'engrais. Enfin, on prétend qu'une récolte abondante peut nourrir l'Angleterre cinq ans, et qu'une même récolte peut à peine nourrir la France deux années.

Mais aussi la France a presque le double d'habitans ; et en ce cas l'Angleterre n'est que d'un cinquième plus riche en blés, pour nourrir la moitié moins d'hommes ; ce qui est bien compensé par les autres denrées et par les manufactures de la France.

SECTION V.

Mémoire court sur les autres pays.

L'Allemagne est comme la France ; elle a des provinces fertiles en blé, et d'autres stériles ; les pays voisins du Rhin et du Danube, la Bohème, sont les mieux partagés. Il n'y a guère de grand commerce de grain que dans l'intérieur.

La Turquie ne manque jamais de blé, et en vend peu. L'Espagne en manque quelquefois, et n'en vend

jamais. Les côtes d'Afrique en ont et en vendent. La Pologne en est toujours bien fournie, et n'en est pas plus riche.

Les provinces méridionales de la Russie en regorgent ; on le transporte à celles du Nord avec beaucoup de peine ; on en peut faire un grand commerce par Riga.

La Suède ne recueille du froment qu'en Scanie ; le reste ne produit que du seigle ; les provinces septentrionales rien.

Le Danemark peu.

L'Ecosse encore moins.

La Flandre autrichienne est bien partagée.

En Italie, tous les environs de Rome, depuis Viterbe jusqu'à Terracine, sont stériles. Le Bolonais, dont les papes se sont emparés, parcequ'il était à leur bienséance, est presque la seule province qui leur donne du pain abondamment.

Les Vénitiens en ont à peine de leur crû pour le besoin, et sont souvent obligés d'acheter des *firmans* à Constantinople, c'est-à-dire des permissions de manger. C'est leur ennemi et leur vainqueur qui est leur pourvoyeur.

Le Milanais est la terre promise, en supposant que la *terre promise* avait du froment.

La Sicile se souvient toujours de Cérès ; mais on prétend qu'on n'y cultive pas aussi bien la terre que du temps d'Hieron, qui donnait tant de blé aux Romains. Le royaume de Naples est bien moins fertile que la Sicile, et la disette s'y fait sentir quelquefois, malgré San-Gennaro.

Le Piémont est un des meilleurs pays.

La Savoie a toujours été pauvre, et le sera.

La Suisse n'est guère plus riche ; elle a peu de froment ; il y a des cantons qui en manquent absolument.

Un marchand de blé peut se régler sur ce petit mémoire ; et il sera ruiné, à moins qu'il ne s'informe au juste de la récolte de l'année et du besoin du moment.

Résumé.

Suivez le précepte d'Horace : ayez toujours une année de blé pardevers vous ; *provisæ frugis in annum.*

SECTION VI.

Blé, grammaire, morale.

On dit proverbialement, *manger son blé en herbe ; être pris comme dans un blé ; crier famine sur un tas de blé.* Mais de tous les proverbes que cette production de la nature et de nos soins a fournis, il n'en est point qui mérite plus l'attention des législateurs que celui-ci.

« Ne nous remets pas au gland quand nous avons « du blé. »

Cela signifie une infinité de bonnes choses, comme par exemple.

Ne nous gouverne pas dans le dix-huitième siècle comme on gouvernait du temps d'Albouin, de Gondebaud, de Clodevick nommé en latin Clodovœus.

Ne parle plus des lois de Dagobert, quand nous

avons les œuvres du chancelier d'Aguesseau, les discours de MM. les gens du roi, Montclar, Servan, Castillon, la Chalotais, du Paty, etc.

Ne nous cite plus les miracles de S. Amable, dont les gants et le chapeau furent portés en l'air pendant tout le voyage qu'il fit à pied du fond de l'Auvergne à Rome.

Laisse pourrir tous les livres remplis de pareilles inepties, songe dans quel siècle nous vivons.

Si jamais on assassine à coups de pistolet un maréchal d'Ancre, ne fais point bruler sa femme en qualité de sorcière, sous prétexte que son médecin italien lui a ordonné de prendre du bouillon fait avec un coq blanc, tué au clair de la lune, pour la guérir de ses vapeurs.

Distingue toujours les honnêtes gens qui pensent, de la populace qui n'est point faite pour penser.

Si l'usage t'oblige à faire une cérémonie ridicule en faveur de cette canaille, et si en chemin tu rencontres quelques gens d'esprit, avertis-les par un signe de tête, par un coup d'œil, que tu penses comme eux, mais qu'il ne faut pas rire.

Affaiblis peu à peu toutes les superstitions anciennes; et n'en introduis aucune nouvelle.

Les lois doivent être pour tout le monde; mais laisse chacun suivre ou rejeter à son gré ce qui ne peut être fondé que sur un usage indifférent.

Si la servante de Bayle meurt entre tes bras, ne lui parle point comme à Bayle, ni à Bayle comme à sa servante.

Si les imbécilles veulent encore du gland, laisse-les en manger ; mais trouve bon qu'on leur présente du pain.

En un mot, ce proverbe est excellent en mille occasions.

BOEUF APIS. (PRETRES DU)

Herodote raconte que Cambyse, après avoir tué de sa main le dieu-bœuf, fit bien fouetter les prêtres ; il avait tort si ces prêtres avaient été de bonnes gens, qui se fussent contentés de gagner leur pain dans le culte d'Apis, sans molester les citoyens. Mais s'ils avaient été persécuteurs, s'ils avaient forcé les consciences, s'ils avaient établi une espèce d'inquisition et violé le droit naturel, Cambyse avait un autre tort, c'était celui de ne les pas faire pendre. (1)

BOIRE A LA SANTÉ.

D'ou vient cette coutume ? est-ce depuis le temps qu'on boit ? il paraît naturel qu'on boive du vin pour sa propre santé, mais non pas pour la santé d'un autre.

Le *propino* des Grecs, adopté par les Romains, ne

(1) Voyez Apis.

signifiait pas, je bois afin que vous vous portiez bien; mais, je bois avant vous pour que vous buviez; je vous invite à boire.

Dans la joie d'un festin, on buvait pour célébrer sa maîtresse, et non pas pour qu'elle eût une bonne santé. Voyez dans Martial.

Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur.

Six coups pour Nevia, sept au moins pour Justine.

Les Anglais, qui se sont piqués de renouveler plusieurs coutumes de l'antiquité, boivent à l'honneur des dames; c'est ce qu'ils appellent *toster*; et c'est parmi eux un grand sujet de dispute si une femme est tostable ou non, si elle est digne qu'on la toste.

On buvait à Rome pour les victoires d'Auguste, pour le retour de sa santé. Dion Cassius rapporte qu'après la bataille d'Actium le Sénat décréta que dans les repas on lui ferait des libations au second service. C'est un étrange décret. Il est plus vraisemblable que la flatterie avait introduit volontairement cette bassesse. Quoi qu'il en soit, vous lisez dans Horace :

Hinc ad vina redit lætus, et alteris
Te mensis adhibet deum.
Te multâ prece, te prosequitur mero
Defuso pateris; et laribus tuum
Miscet numen, uti Græcia Castoris,
Et magni memor Herculis.
Longas ô utinam, dux bone, ferias
Præstes Hesperiæ! dicimus integro

Sicci manè die, dicimus uvidi
Quum sol oceano subest.

Sois le dieu des festins, le dieu de l'alégresse;
Que nos tables soient tes autels.
Préside à nos jeux solennels,
Comme Hercule aux jeux de la Grèce.
Seul tu fais les beaux jours; que tes jours soient sans fin!
C'est ce que nous disons en revoyant l'Aurore,
Ce qu'en nos douces nuits nous redisons encore,
Entre les bras du dieu du vin. (1)

On ne peut, ce me semble, faire entendre plus expressément ce que nous entendons par ces mots: « Nous avons bu à la santé de votre majesté. »

C'est de là probablement que vint, parmi nos nations barbares, l'usage de boire à la santé de ses convives; usage absurde, puisque vous videriez quatre bouteilles sans leur faire le moindre bien. Et que veut dire *boire à la santé du roi*, s'il ne signifie pas ce que nous venons de voir?

Le Dictionnaire de Trévoux nous avertit qu'*on ne boit pas à la santé de ses supérieurs en leur présence*. Passe pour la France et pour l'Allemagne; mais en Angleterre c'est un usage reçu. Il y a moins loin d'un homme à un homme à Londres qu'à Vienne.

On sait de quelle importance il est en Angleterre de boire à la santé d'un prince qui prétend au trône; c'est se déclarer son partisan. Il en a coûté

---

(1) Dacier a traduit *sicci* et *uvidi*, dans nos prières du soir et du matin.

cher à plus d'un écossais et d'un irlandais pour avoir bu à la santé des Stuarts.

Tous les whigs buvaient, après la mort du roi Guillaume, non pas à sa santé, mais à sa mémoire. Un tori nommé Brown, évêque de Cork en Irlande, grand ennemi de Guillaume, dit qu'il mettrait un bouchon à toutes les bouteilles qu'on vidait à la gloire de ce monarque, parceque *cork* en anglais signifie *bouchon*. Il ne s'en tint pas à ce fade jeu de mots; il écrivit en 1702 une brochure (ce sont les mandemens du pays), pour faire voir aux Irlandais que c'est une impiété atroce de boire à la santé des rois et surtout à leur *mémoire;* que c'est une profanation de ces paroles de Jésus-Christ: « Buvez-en tous, faites ceci en mémoire de moi. »

Ce qui étonnera, c'est que cet évêque n'était pas le premier qui eût conçu une telle démence. Avant lui le presbytérien Pryn avait fait un gros livre contre l'usage impie de boire à la santé des chrétiens.

Enfin, il y eut un Jean Geré, curé de la paroisse de Sainte-Foi, qui publia « la divine potion pour « conserver la santé spirituelle par la cure de la ma- « ladie invétérée de boire à la santé, avec des argu- « mens clairs et solides contre cette coutume cri- « minelle, le tout pour la satisfaction du public; « à la requête d'un digne membre du parlement, l'an « de notre salut 1648. »

Notre révérend père Garasse, notre révérend père Patouillet et notre révérend père Nonotte n'ont rien de supérieur à ces profondeurs anglaises. Nous avons long-temps lutté, nos voisins et nous, à qui l'emporterait.

BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN.

On demandait un jour à Newton pourquoi il marchait quand il en avait envie, et comment son bras et sa main se remuaient à sa volonté. Il répondit bravement qu'il n'en savait rien. Mais du moins, lui dit-on, vous qui connaissez si bien la gravitation des planètes, vous me direz par quelle raison elles tournent dans un sens plutôt que dans un autre; et il avoua encore qu'il n'en savait rien.

Ceux qui enseignèrent que l'Océan était salé de peur qu'il ne se corrompît, et que les marées étaient faites pour conduire nos vaisseaux dans nos ports, furent un peu honteux quand on leur répliqua que la Méditerranée a des ports et point de reflux. Musschembrock lui-même est tombé dans cette inadvertance.

Quelqu'un a-t-il jamais pu dire précisément comment une buche se change dans son foyer en charbon ardent, et par quelle mécanique la chaux s'enflamme avec de l'eau fraîche?

Le premier principe du mouvement du cœur dans les animaux est-il bien connu? sait-on bien nettement comment la génération s'opère? a-t-on deviné ce qui nous donne les sensations, les idées, la mémoire? Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que les enfans qui en touchent la superficie.

Qui nous apprendra par quelle mécanique ce grain de blé que nous jetons en terre se relève pour

produire un tuyau chargé d'un épi, et comment le même sol produit une pomme au haut de cet arbre, et une châtaigne à l'arbre voisin? Plusieurs docteurs ont dit : Que ne sais-je pas? Montagne disait : Que sais-je?

Décideur impitoyable, pédagogue à phrases, raisonneur fourré, tu cherches les bornes de ton esprit. Elles sont au bout de ton nez.

Parle : m'apprendras-tu par quels subtils ressorts
L'éternel artisan fait végéter les corps? etc. (1)

BOUC.

Bestialité, sorcellerie.

Les honneurs de toute espèce que l'antiquité a rendus aux boucs seraient bien étonnans, si quelque chose pouvait étonner ceux qui sont un peu familiarisés avec le monde ancien et moderne. Les Egyptiens et les Juifs désignèrent souvent les rois et les chefs du peuple par le mot *bouc*. Vous trouvez dans Zacharie (2) : « La fureur du Seigneur s'est « irritée contre les pasteurs du peuple, contre les « boucs ; elle les visitera : il a visité son trou« peau, la maison de Juda, et il en a fait son cheval « de bataille. »

---

(1) Voyez les Discours en vers sur l'homme, volume de Poëmes, édit. stéréot.

(2) Chap. X, v. 3.

« (1) Sortez de Babylone, dit Jérémie aux chefs « du peuple ; soyez les boucs à la tête du troupeau. »

Isaïe s'est servi aux chapitres X et XIV du terme de *bouc*, qu'on a traduit par celui de *prince*.

Les Egyptiens firent bien plus que d'appeler leurs rois *boucs* ; ils consacrèrent un bouc dans Mendès, et l'on dit même qu'ils l'adorerent. Il se peut très-bien que le peuple ait pris en effet un emblême pour une divinité ; c'est ce qui ne lui arrive que trop souvent.

Il n'est pas vraisemblable que les shoën ou shotim d'Egypte, c'est-à-dire les prêtres, aient à la fois immolé et adoré des boucs. On sait qu'ils avaient leur bouc *Hazazel* qu'ils précipitaient orné et couronné de fleurs pour l'expiation du peuple, et que les Juifs prirent d'eux cette cérémonie, et jusqu'au nom même d'*Hazazel*, ainsi qu'ils adoptèrent plusieurs autres rites de l'Egypte.

Mais les boucs reçurent encore un honneur plus singulier : il est constant qu'en Egypte plusieurs femmes donnèrent avec les boucs le même exemple que donna Pasiphaé avec son taureau. Hérodote raconte que lorsqu'il était en Egypte, une femme eut publiquement ce commerce abominable dans le nome de Mendès : il dit qu'il en fut très étonné, mais il ne dit point que la femme fut punie.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que Plutarque et Pindare, qui vivaient dans des siècles si éloignés l'un de l'autre, s'accordent tous deux à dire qu'on

---

(1) Chap. L, v. 8.

présentait des femmes au bouc consacré (1). Cela fait frémir la nature. Pindare dit, ou bien on lui fait dire :

> Charmantes filles de Mendès,
> Quels amans cueillent sur vos lèvres
> Les doux baisers que je prendrais?
> Quoi! ce sont les maris des chèvres!

Les Juifs n'imitèrent que trop ces abominations (2). Jéroboam institua des prêtres pour le service de ses veaux et de ses boucs. Le texte hébreu porte expressément *boucs*. Mais ce qui outragea le plus la nature humaine, ce fut le brutal égarement de quelques juives qui furent passionnées pour des boucs, et des juifs qui s'accouplèrent avec des chèvres. Il fallut une loi expresse pour réprimer cette horrible turpitude. Cette loi fut donnée dans le Lévitique (3), et y est exprimée à plusieurs reprises. D'abord c'est une défense éternelle de sacrifier aux velus, avec lesquels on a forniqué (4). Ensuite une autre défense aux femmes de se prostituer aux bêtes, et aux hommes de se souiller du même crime. Enfin, il est ordonné (5) que quiconque se sera rendu coupable de cette turpitude, sera mis à mort avec l'animal dont il aura abusé. L'animal est

---

(1) M. Larcher, du collège Mazarin, a fort approfondi cette matière.

(2) Liv. II, Paralip. chap. XI, v. 15.

(3) Lévit. chap. XVII, v. 7.

(4) Chap. XVIII, v. 23.

(5) Chap. XX, v. 15 et 16.

réputé aussi criminel que l'homme et la femme ; il est dit que le sang retombera sur eux tous.

C'est principalement des boucs et des chèvres dont il s'agit dans ces lois, devenues malheureusement nécessaires au peuple hébreu. C'est aux boucs et aux chèvres, aux asirim, qu'il est dit que les Juifs se sont prostitués ; *asiri*, un bouc et une chèvre ; *asirim*, des boucs et des chèvres. Cette fatale dépravation était commune dans plusieurs pays chauds. Les Juifs alors erraient dans un désert où l'on ne peut guère nourrir que des chèvres et des boucs. On ne sait que trop combien cet excès a été commun chez les bergers de la Calabre, et dans plusieurs autres contrées de l'Italie. Virgile même en parle dans sa troisième églogue : le *novimus et qui te transversa tuentibus hircis* n'est que trop connu.

On ne s'en tint pas à ces abominations. Le culte du bouc fut établi dans l'Egypte, et dans les sables d'une partie de la Palestine. On crut opérer des enchantemens par le moyen des boucs, des égypans, et de quelques autres monstres, auxquels on donnait toujours une tête de bouc.

La magie, la sorcellerie passa bientôt de l'Orient dans l'Occident, et s'étendit dans toute la terre. On appelait *sabbatum* chez les Romains l'espèce de sorcellerie qui venait des juifs, en confondant ainsi leur jour sacré avec leurs secrets infâmes. C'est de là qu'enfin être sorcier, et aller au sabbat, fut la même chose chez les nations modernes.

De misérables femmes de village, trompées par des frippons, et encore plus par la faiblesse de leur ima-

gination, crurent qu'après avoir prononcé le mot *abraxa*, et s'être frottées d'un onguent mêlé de bouse de vache et de poil de chèvre, elles allaient au sabbat sur un manche à balai pendant leur sommeil, qu'elles y adoraient un bouc, et qu'il avait leur jouissance.

Cette opinion était universelle. Tous les docteurs prétendaient que c'était le diable qui se métamorphosait en bouc. C'est ce qu'on peut voir dans les Disquisitions de Del Rio, et dans cent autres auteurs. Le théologien Grillandus, l'un des grands promoteurs de l'inquisition, cité par Del Rio (1), dit que les sorcières appellent le bouc Martinet. Il assure qu'une femme qui s'était donnée à Martinet, montait sur son dos, et était transportée en un instant dans les airs à un endroit nommé la Noix de Benevent.

Il y eut des livres où les mystères des sorciers étaient écrits. J'en ai vu un à la tête duquel on avait dessiné assez mal un bouc, et une femme à genoux derrière lui. On appelait ces livres *grimoires* en France, et ailleurs *l'alphabet du diable*. Celui que j'ai vu ne contenait que quatre feuillets en caractères presque indéchiffrables, tels à-peu-près que ceux de l'Almanach du berger.

La raison et une meilleure éducation auraient suffi pour extirper en Europe une telle extravagance; mais au lieu de raison on employa les supplices. Si les prétendus sorciers eurent leur grimoire, les

(1) Del Rio, page 190.

juges eurent leur code des sorciers. Le jésuite Del Rio, docteur de Louvain, fit imprimer ses Disquisitions magiques en l'an 1599 : il assure que tous les hérétiques sont magiciens ; et il recommande souvent qu'on leur donne la question. Il ne doute pas que le diable ne se transforme en bouc et n'accorde ses faveurs à toutes les femmes qu'on lui présente (1). Il cite plusieurs jurisconsultes qu'on nomme Démonographes (2), qui prétendent que Luther naquit d'un bouc et d'une femme. Il assure qu'en l'année 1595, une femme accoucha dans Bruxelles d'un enfant que le diable lui avait fait, déguisé en bouc, et qu'elle fut punie ; mais il ne dit pas de quel supplice.

Celui qui a le plus approfondi la jurisprudence de la sorcellerie, est un nommé Boguet, grand juge en dernier ressort d'une abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté. Il rend raison de tous les supplices auxquels il a condamné des sorcières et des sorciers : le nombre en est très considérable. Presque toutes ces sorcieres sont supposées avoir couché avec le bouc.

On a déja dit que plus de cent mille prétendus sorciers ont été exécutés à mort en Europe. La seule Philosophie a guéri enfin les hommes de cette abominable chimère, et a enseigné aux juges qu'il ne faut pas brûler les imbécilles. (3)

---

(1) Del Rio, page 180. — (2) Page 181. — (3) Voyez BEKER.

BOUFFON, BURLESQUE,

BAS COMIQUE.

Il était bien subtil ce scoliaste qui a dit le premier que l'origine de *bouffon* est due à un petit sacrificateur d'Athènes, nommé Bupho, qui, lassé de son métier, s'enfuit, et qu'on ne revit plus. L'aréopage, ne pouvant le punir, fit le procès à la hache de ce prêtre. Cette farce, dit-on, qu'on jouait tous les ans dans le temple de Jupiter, s'appela *bouffonnerie*. Cette historiette ne paraît pas d'un grand poids. Bouffon n'était pas un nom propre; *bouphonos* signifie *immolateur de bœufs*. Jamais plaisanterie chez les Grecs ne fut appelée *bouphonia*. Cette cérémonie, toute frivole qu'elle paraît, peut avoir une origine sage, humaine, digne des vrais Athéniens.

Une fois l'année le sacrificateur subalterne, ou plutôt le boucher sacré, prêt à immoler un bœuf, s'enfuyait comme saisi d'horreur, pour faire souvenir les hommes que, dans des temps plus sages et plus heureux, on ne présentait aux dieux que des fleurs et des fruits, et que la barbarie d'immoler des animaux innocens et utiles ne s'introduisit que lorsqu'il y eut des prêtres qui voulurent s'engraisser de ce sang, et vivre aux dépens des peuples. Cette idée n'a rien de bouffon.

Ce mot de *bouffon* est reçu depuis long-temps chez les Italiens et chez les Espagnols; il signifiait *mimus, scurra, joculator*; mime, farceur, jongleur.

Ménage, après Saumaise, le dérive de *bocca inflata*, boursoufflé: et en effet on veut dans un bouffon un visage rond et la joue rebondie. Les Italiens disent *bufo magro*, maigre bouffon, pour exprimer un mauvais plaisant qui ne vous fait pas rire.

Bouffon, *bouffonnerie*, appartiennent au bas comique, à la foire, à Gilles, à tout ce qui peut amuser la populace. C'est par là que les tragédies ont commencé, à la honte de l'esprit humain. Thespis fut un bouffon avant que Sophocle fût un grand homme.

Aux seizième et dix-septième siècles, les tragédies espagnoles et anglaises furent toutes avilies par des bouffonneries dégoûtantes. (1)

Les cours furent encore plus déshonorées par les bouffons que le théâtre. La rouille de la barbarie était si forte, que les hommes ne savaient pas goûter des plaisirs honnêtes.

Boileau a dit de Molière:

C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût emporté le prix,
Si, moins ami du peuple en ses doctes peintures,
Il n'eût fait quelquefois grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.

Mais il faut considérer que Raphael a daigné

---

(1) Voyez ART DRAMATIQUE.

peindre des grotesques. Molière ne serait point descendu si bas s'il n'eût eu pour spectateurs que des Louis XIV, des Condé, des Turenne, des duc de la Rochefoucauld, de Montausier, des Beauvilliers, des dames de Montespan et de Thiange ; mais il travaillait aussi pour le peuple de Paris, qui n'était pas encore décrassé ; le bourgeois aimait la grosse farce, et la payait. Les Jodelets de Scarron étaient à la mode. On est obligé de se mettre au niveau de son siècle avant d'être supérieur à son siècle ; et, après tout, on aime quelquefois à rire. Qu'est-ce que la Batrachomiomachie attribuée à Homère, sinon une bouffonnerie, un poéme burlesque ?

Ces ouvrages ne donnent point de réputation, et ils peuvent avilir celle dont on jouit.

Le bouffon n'est pas toujours dans le style burlesque. Le Médecin malgré lui, les Fourberies de Scapin, ne sont point dans le style des Jodelets de Scarron. Molière ne va pas rechercher des termes d'argot comme Scarron. Ses personnages les plus bas n'affectent point des plaisanteries de Gilles. La bouffonnerie est dans la chose, et non dans l'expression. Le style burlesque est celui de Dom Japhet d'Arménie :

Du bon père Noé j'ai l'honneur de descendre,
Noé, qui sur les eaux fit flotter sa maison,
Quand tout le genre humain but plus que de raison.
Vous voyez qu'il n'est rien de plus net que ma race,
Et qu'un crystal auprès paraîtrait plein de crasse.

Pour dire qu'il veut se promener, il dit qu'*il va*

exercer sa vertu caminante. Pour faire entendre qu'on ne pourra lui parler, il dit:

Vous aurez avec moi disette de loquelle.

C'est presque par-tout le jargon des gueux, le langage des halles; même il est inventeur dans ce langage.

Tu m'as tout compissé, pisseuse abominable.

Enfin, la grossièreté de sa bassesse est poussée jusqu'à chanter sur le théâtre :

Amour nabot,
Qui du jabot
De don Japhet
As fait
Une ardente fournaise;
Et dans mon pis
As mis
Une essence de braise.

Et ce sont ces plates infamies qu'on a jouées pendant plus d'un siècle alternativement avec le Misanthrope; ainsi qu'on voit passer dans une rue indifféremment un magistrat et un chiffonnier!

Le Virgile travesti est à-peu-près dans ce goût; mais rien n'est plus abominable que sa Mazarinade :

Notre Jules n'est pas César,
C'est un caprice du hasard,
Qui naquit garçon et fut garce,
Qui n'était né que pour la farce.
Tous ses desseins prennent un rat
Dans la moindre affaire d'état.

Singe du prélat de sorbonne,
Ma foi, tu nous la bailles bonne.
Tu n'es à ce cardinal duc
Comparable qu'en aqueduc.
Illustre en ta partie honteuse,
Ta seule braguette est fameuse.
. . . .
Va rendre compte au Vatican
De tes meubles mis à l encan,
D être cause que tout se perde,
De tes caleçons pleins de merde.

Ces saletés font vomir, et le reste est si exécrable, qu'on n'ose le copier. Cet homme était digne du temps de la fronde. Rien n'est peut-être plus extraordinaire que l'espèce de considération qu'il eut pendant sa vie, si ce n'est ce qui arriva dans sa maison après sa mort.

On commença par donner d'abord le nom de poëme burlesque au Lutrin de Boileau; mais le sujet seul était burlesque; le style fut agréable et fin, quelquefois même héroïque.

Les Italiens avaient une autre sorte de burlesque qui était bien supérieur au nôtre, c'est celui de l'Arétin, de l'archevêque la Casa, du Berni, du Mauro, du Dolce. La décence y est souvent sacrifiée à la plaisanterie; mais les mots déshonnêtes en sont communément bannis. Le *Capitolo del forno* de l'archevêque la Casa roule à la vérité sur un sujet qui fait enfermer à Bicêtre les abbés Desfontaines, et qui mène en Grève les Deschaufours; cependant il n'y a pas un mot qui offense les oreilles chastes; il faut deviner.

Trois ou quatre Anglais ont excellé dans ce genre.

Butler, dans son Hudibras, qui est la guerre civile excitée par les puritains, tournée en ridicule; le docteur Garth, dans la Querelle des apothicaires et des médecins; Prior, dans son Histoire de l'ame, où il se moque fort plaisamment de son sujet; Philippe, dans sa pièce du Brillant Schelling.

Hudibras est autant au-dessus de Scarron qu'un homme de bonne compagnie est au-dessus d'un chansonnier des cabarets de la Courtille. Le héros d'Hudibras était un personnage très réel qui avait été capitaine dans les armées de Fairfax et de Cromwell; il s'appelait le chevalier Samuel Luke. (Voyez le commencement de ce poëme, assez fidèlement traduit, à l'article PRIOR, BUTLER, et SWIFT.)

Le poëme de Garth sur les médecins et les apothicaires, est moins dans le style burlesque que dans celui du Lutrin de Boileau: on y trouve beaucoup plus d'imagination, de variété, de naïveté, etc. que dans le Lutrin; et, ce qui est étonnant, c'est qu'une profonde érudition y est embellie par la finesse et par les graces. Il commence à-peu-près ainsi:

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires,
Contre le genre humain si long-temps réunis.
Quel dieu pour nous sauver les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie et nous laissaient la nôtre.

Prior, que nous avons vu plénipotentiaire en

France avant la paix d'Utrecht, se fit médiateur entre les philosophes qui disputent sur l'ame. Son poëme est dans le style d'Hudibras, qn'on appelle *Doggerel rhumes;* c'est le *stilo Berniesco* des Italiens.

La grande question est d'abord de savoir si l'ame est toute en tout, ou si elle est logée derrière le nez et les deux yeux sans sortir de sa niche. Suivant ce dernier système, Prior la compare au pape, qui reste toujours à Rome, d'où il envoie ses nonces et ses espions pour savoir ce qui se passe dans la chrétienté.

Prior, après s'être moqué de plusieurs systèmes, propose le sien. Il remarque que l'animal à deux pieds, nouveau-né, remue les pieds tant qu'il peut quand on a la bêtise de l'emmailloter, et il juge de là que l'ame entre chez lui par les pieds, que vers les quinze ans elle a monté au milieu du corps, qu'elle va ensuite au cœur, puis à la tête, et qu'elle en sort à pieds joints quand l'animal finit sa vie.

A la fin de ce poëme singulier, rempli de vers ingénieux et d'idées aussi fines que plaisantes, on voit ce vers charmant de Fontenelle :

Il est des hochets pour tout âge.

Prior prie la fortune de lui donner des hochets pour sa vieillesse :

Give us play things for our old age.

Et il est bien certain que Fontenelle n'a pas pris ce vers de Prior, ni Prior de Fontenelle. L'ouvrage de Prior est antérieur de vingt ans, et Fontenelle n'entendait pas l'anglais.

Le poëme est terminé par cette conclusion :

Je n'aurai point la fantaisie
D'imiter ce pauvre Caton,
Qui meurt dans notre tragédie
Pour une page de Platon ;
Car, entre nous, Platon m'ennuie.
La tristesse est une folie ;
Etre gai c'est avoir raison.
Çà, qu'on m'ôte mon Cicéron,
D'Aristote la rapsodie,
De René la philosophie,
Et qu'on m'apporte mon flacon.

Distinguons bien dans tous ces poëmes le plaisant, le léger, le naturel, le familier, du grotesque, du bouffon, du bas, et sur-tout du forcé. Ces nuances sont démêlées par les connaisseurs, qui seuls à la longue font le destin des ouvrages.

La Fontaine a bien voulu quelquefois descendre au style burlesque :

Autrefois carpillon fretin
Eut beau prêcher, il eut beau dire,
On le mit dans la poele à frire.

Il appelle les louveteaux, messieurs les louvats. Phèdre ne se sert jamais de ce style dans ses fables ; mais aussi il n'a pas la grace et la naïve mollesse de La Fontaine, quoiqu'il ait plus de précision et de pureté.

BOULEVERT OU BOULEVART.

Boulevart, fortification, rempart. Belgrade est le boulevart de l'empire ottoman du côté de la Hon-

grie. Qui croirait que ce mot ne signifie dans son origine qu'un jeu de boule? Le peuple de Paris jouait à la boule sur le gazon du rempart ; ce gazon s'appelait le *vert*, de même que le marché aux herbes. *On boulait sur le vert.* De là vient que les Anglais, dont la langue est une copie de la nôtre presque dans tous ses mots qui ne sont pas saxons, ont appelé leur jeu de boule *bouln-gren*, le vert du jeu de boule. Nous avons repris d'eux ce que nous leur avions prêté. Nous avons appelé d'après eux *boulingrins*, sans savoir la force du mot, les parterres de gazon que nous avons introduits dans nos jardins.

J'ai entendu autrefois de bonnes bourgeoises qui s'allaient promener sur le *boulevert*, et non pas sur le *boulevart.* On se moquait d'elles, et on avait tort. Mais en tout genre l'usage l'emporte ; et tous ceux qui ont raison contre l'usage sont sifflés ou condamnés.

BOURGES.

Nos questions ne roulent guère sur la géographie ; mais qu'on nous permette de marquer en deux mots notre étonnement sur la ville de Bourges. Le Dictionnaire de Trévoux prétend que « c'est une des « plus anciennes de l'Europe, qu'elle était le siège « de l'empire des Gaules, et donnait des rois aux « Celtes. »

Je ne veux combattre l'ancienneté d'aucune ville ni d'aucune famille. Mais y a-t-il jamais eu un empire des Gaules? Les Celtes avaient-ils des rois? Cette fureur d'antiquité est une maladie dont on ne

guérira pas sitôt. Les Gaules, la Germanie, le Nord, n'ont rien d'antique que le sol, les arbres, et les animaux. Si vous voulez des antiquités, allez vers l'Asie, et encore c'est fort peu de chose. Les hommes sont anciens, et les monumens nouveaux; c'est ce que nous avons en vue dans plus d'un article.

Si c'était un bien réel d'être né dans une enceinte de pierre ou de bois plus ancienne qu'une autre, il serait très raisonnable de faire remonter la fondation de sa ville au temps de la guerre des géans; mais, puisqu'il n'y a pas le moindre avantage dans cette vanité, il faut s'en détacher. C'est tout ce que j'avais à dire sur Bourges.

BOURREAU.

Il semble que ce mot n'aurait point dû souiller un dictionnaire des arts et des sciences; cependant il tient à la jurisprudence et à l'histoire. Nos grands poëtes n'ont pas dédaigné de se servir fort souvent de ce mot dans les tragédies; Clytemnestre, dans Iphigénie, dit à Agamemnon:

> Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
> Que d'en faire à sa mère un horrible festin.

On emploie gaiement ce mot en comédie: Mercure dit, dans l'Amphitrion.

> Comment! bourreau, tu fais des cris?

Le Joueur dit:

> Que je chante, bourreau!

Et les Romains se permettaient de dire :

Quorsùm vadis, carnifex?

Le Dictionnaire encyclopédique, au mot *Exécuteur,* détaille tous les privilèges du bourreau de Paris : mais un auteur nouveau a été plus loin (1). Dans un roman d'éducation, qui n'est ni celui de Xénophon, ni celui de Télémaque, il prétend que le monarque doit donner sans balancer la fille du bourreau en mariage à l'héritier présomptif de la couronne, si cette fille est bien élevée, et si elle a *beaucoup de convenance avec le jeune prince.* C'est dommage qu'il n'ait pas stipulé la dot qu'on devait donner à la fille, et les honneurs qu'on devait rendre au père le jour des noces.

Par *convenance* on ne pouvait guère pousser plus loin la morale approfondie, les règles nouvelles de l'honnêteté publique, les beaux paradoxes, les maximes divines, dont cet auteur a régalé notre siècle. Il aurait été sans doute par *convenance* un des garçons... de la noce. Il aurait fait l'épithalame de la princesse, et n'aurait pas manqué de célébrer les hautes œuvres de son père. C'est pour lors que la nouvelle mariée aurait donné des baisers âcres; car le même écrivain introduit dans un autre roman, intitulé Héloïse, un jeune Suisse qui a gagné dans Paris une de ces maladies qu'on ne nomme pas, et qui dit à sa Suissesse : « Garde tes baisers, ils sont « trop âcres. »

---

(1) Roman intitulé Emile, tome III, page 110, édit. stéréot.

On ne croira pas un jour que de tels ouvrages aient eu une espèce de vogue. Elle ne ferait pas honneur à notre siècle si elle avait duré. Les pères de famille ont conclu bientôt qu'il n'était pas honnête de marier leurs fils aînés à des filles de bourreau, quelque *convenance* qu'on pût appercevoir entre le poursuivant et la poursuivie.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

BRACHMANES, BRAMES.

Ami lecteur, observez d'abord que le P. Thomassin, l'un des plus savans hommes de notre Europe, dérive les brachmanes d'un mot juif *barac* par un C, supposé que les Juifs eussent un C. Ce *barac* signifiait, dit-il, *s'enfuir*, et les brachmanes s'enfuyaient des villes, supposé qu'alors il y eût des villes.

Ou si vous l'aimez mieux, brachmanes vient de *barak* par un K, qui veut dire *bénir* ou bien *prier*. Mais pourquoi les Biscayens n'auraient-ils pas nommé les brames du mot *bran*, qui exprimait quelque chose que je ne veux pas dire? ils y avaient autant de droit que les Hébreux. Voilà une étrange érudition. En la rejetant entièrement, on saurait moins et on saurait mieux.

N'est-il pas vraisemblable que les brachmanes sont les premiers législateurs de la terre, les premiers philosophes, les premiers théologiens?

Le peu de monumens qui nous restent de l'ancienne histoire, ne forment-ils pas une grande pré-

somption en leur faveur, puisque les premiers philosophes grecs allèrent apprendre chez eux les mathématiques, et que les curiosités les plus antiques, recueillies par les empereurs de la Chine, sont toutes indiennes, ainsi que les relations l'attestent dans la collection de du Halde.

Nous parlerons ailleurs du Shasta; c'est le premier livre de théologie des brachmanes, écrit environ quinze cents ans avant leur Veidam, et antérieur à tous les autres livres.

Leurs annales ne font mention d'aucune guerre entreprise par eux en aucun temps. Les mots d'*armes*, de *tuer*, de *mutiler*, ne se trouvent ni dans les fragmens du Shasta, que nous avons, ni dans l'Ezourveidam, ni dans le Cormoveidam. Je puis du moins assurer que je ne les ai point vus dans ces deux derniers recueils: et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le Shasta, qui parle d'une conspiration dans le ciel, ne fait mention d'aucune guerre dans la grande presqu'isle enfermée entre l'Indus et le Gange.

Les Hébreux, qui furent connus si tard, ne nomment jamais les brachmanes: ils ne connurent l'Inde qu'après les conquêtes d'Alexandre, et leur établissement dans l'Egypte, de laquelle ils avaient dit tant de mal. On ne trouve le nom de l'Inde que dans le livre d'Esther, et dans celui de Job, qui n'était pas hébreu (1). On voit un singulier contraste entre les livres sacrés des Hébreux et ceux des Indiens. Les livres indiens n'annoncent que la paix et la douceur; ils défendent de tuer les animaux; les

(1) Voyez JOB.

livres hébreux ne parlent que de tuer, de massacrer hommes et bêtes ; on y égorge tout au nom du Seigneur ; c'est tout un autre ordre de chose.

C'est incontestablement des brachmanes que nous tenons l'idée de la chûte des êtres célestes révoltés contre le souverain de la nature, et c'est là probablement que les Grecs ont puisé la fable des Titans. C'est aussi là que les Juifs prirent enfin l'idee de la révolte de Lucifer, dans le premier siècle de notre ère.

Comment ces Indiens purent-ils supposer une révolte dans le ciel sans en avoir vu sur la terre? Un tel saut de la nature humaine à la nature divine ne se conçoit guère. On va d'ordinaire du connu à l'inconnu.

On n'imagine une guerre de géans qu'après avoir vu quelques hommes plus robustes que les autres tyranniser leurs semblables. Il fallait ou que les premiers brachmanes eussent éprouvé des discordes violentes, ou qu'ils en eussent vu du moins chez leurs voisins, pour en imaginer dans le ciel.

C'est toujours un très étonnant phénomène qu'une société d'hommes qui n'a jamais fait la guerre, et qui a inventé une espèce de guerre faite dans les espaces imaginaires, ou dans un globe éloigné du nôtre, ou dans ce qu'on appelle le firmament, l'empyrée (1). Mais il faut bien soigneusement remarquer que dans cette révolte des êtres célestes contre leur souverain, il n'y eut point de coups donnés, point de sang céleste répandu, point de montagnes

(1) Voyez CIEL MATÉRIEL.

jetées à la tête, point d'anges coupés en deux, ainsi que dans le poëme sublime et grotesque de Milton.

Ce n'est, selon le Shasta, qu'une désobéissance formelle aux ordres du Très Haut, une cabale, que Dieu punit en reléguant les anges rebelles dans un vaste lieu de ténèbres, nommé Ondéra, pendant le temps d'un mononthour entier. Un mononthour est de quatre cents vingt-six millions de nos années. Mais Dieu daigna pardonner aux coupables au bout de cinq mille ans, et leur Ondéra ne fut qu'un purgatoire.

Il en fit des Mhurd, des hommes, et les plaça dans notre globe, à condition qu'ils ne mangeraient point d'animaux, et qu'ils ne s'accoupleraient point avec les mâles de leur nouvelle espèce sous peine de retourner à l'Ondéra.

Ce sont là les principaux articles de la foi des brachmanes, qui a duré sans interruption de temps immémorial jusqu'à nos jours : il nous paraît étrange que ce fût parmi eux un péché aussi grave de manger un poulet que d'exercer la sodomie.

Ce n'est là qu'une petite partie de l'ancienne cosmogonie des brachmanes. Leurs rites, leurs pagodes, prouvent que tout était allégorique chez eux; ils représentent encore la vertu sous l'emblème d'une femme qui a dix bras, et qui combat dix péchés mortels figurés par des monstres. Nos missionnaires n'ont pas manqué de prendre cette image de la vertu pour celle du diable, et d'assurer que le diable est adoré dans l'Inde. Nous n'avons jamais

été chez ces peuples que pour nous y enrichir, et pour les calomnier.

De la métempsycose des brachmanes.

La doctrine de la métempsycose vient d'une ancienne loi de se nourrir de lait de vache ainsi que de légumes, de fruits, et de riz. Il parut horrible aux brachmanes de tuer et de manger sa nourrice : on eut bientôt le même respect pour les chèvres, les brebis, et pour tous les autres animaux ; ils les crurent animés par ces anges rebelles qui achevaient de se purifier de leurs fautes dans les corps des bêtes, ainsi que dans ceux des hommes. La nature du climat seconda cette loi, ou plutôt en fut l'origine : une atmosphère brûlante exige une nourriture rafraîchissante, et inspire de l'horreur pour notre coutume d'engloutir des cadavres dans nos entrailles.

L'opinion que les bêtes ont une ame fut générale dans tout l'Orient, et nous en trouvons des vestiges dans les anciens livres sacrés. Dieu, dans la Genèse (1), défend aux hommes de manger *leur chair avec leur sang et leur ame.* C'est ce que porte le texte hébreu : « Je vengerai, dit-il (2), le sang de « vos ames de la griffe des bêtes et de la main des « hommes. » Il dit dans le Lévitique (3) : « L'ame de

(1) Genèse, chap. IX, v. 4.
(2) *Ibid.* v. 5.
(3) Lév. chap. XVII, v. 14.

« la chair est dans le sang. » Il fait plus ; il fait un « pacte solennel avec les hommes et avec tous les « animaux (1) ; ce qui suppose dans les animaux « une intelligence. »

Dans des temps très postérieurs, l'Ecclésiaste dit formellement (2) : « Dieu fait voir que l'homme « est semblable aux bêtes ; car les hommes meurent « comme les bêtes, leur condition est égale ; comme « l'homme meurt, la bête meurt aussi. Les uns et les « autres respirent de même : l'homme n'a rien de plus « que la bête. »

Jonas, quand il va prêcher à Ninive, fait jeûner les hommes et les bêtes.

Tous les auteurs anciens attribuent de la connaissance aux bêtes, les livres sacrés comme les profanes ; et plusieurs les font parler. Il n'est donc pas étonnant que les brachmanes, et les pythagoriciens après eux, aient cru que les ames passaient successivement dans les corps des bêtes et des hommes. En conséquence ils se persuadèrent, ou du moins ils dirent que les ames des anges délinquans, pour achever leur purgatoire, appartenaient tantôt à des bêtes, tantôt à des hommes : c'est une partie du roman du jésuite Bougeant, qui imagina que les diables sont des esprits envoyés dans le corps des animaux. Ainsi de nos jours, au bord de l'Occident, un jésuite renouvelle, sans le savoir, un article de la foi des plus anciens prêtres orientaux.

(1) Genèse, chap. IX, v. 10.
(2) Ecclés. chap. XVIII, v. 19.

DES HOMMES ET DES FEMMES QUI SE BRÛLENT CHEZ LES BRACHMANES.

Les brames ou bramins d'aujourd'hui, qui sont les mêmes que les anciens brachmanes, ont conservé, comme on sait, cette horrible coutume. D'où vient, chez un peuple qui ne répandait jamais le sang des hommes, ni celui des animaux, le plus bel acte de dévotion fut-il et est-il encore de se brûler publiquement ? La superstition, qui allie tous les contraires, est l'unique source de cet affreux sacrifice ; coutume beaucoup plus ancienne que les lois d'aucun peuple connu.

Les brames prétendent que Brama leur grand prophète, fils de Dieu, descendit parmi eux, et eut plusieurs femmes ; qu'étant mort, celle de ses femmes qui l'aimait le plus se brûla sur son bûcher pour le rejoindre dans le ciel. Cette femme se brûla-t-elle en effet, comme on prétend que Porcia, femme de Brutus, avala des charbons ardens pour rejoindre son mari ? ou est-ce une fable inventée par les prêtres ? Y eut-il un Brama, qui se donna en effet pour un prophête et pour un fils de Dieu ? Il est à croire qu'il y eut un Brama, comme dans la suite on vit des Zoroastre, des Bacchus. La fable s'empara de leur histoire, ce qu'elle a toujours continué de faire par-tout.

Dès que la femme du fils de Dieu se brûle, il faut bien que les dames de moindre condition se brûlent aussi. Mais comment recouvreront-elles leurs maris, qui sont devenus chevaux, éléphans

ou éperviers ? comment démêler précisément la bête que le défunt anime ? comment le reconnaître et être encore sa femme ? Cette difficulté n'embarrasse point les théologiens indous ; ils trouvent aisément des *distinguo*, des solutions *in sensu composito*, *in sensu diviso*. La métempsycose n'est que pour les personnes du commun ; ils ont pour les autres ames une doctrine plus sublime. Ces ames, étant celles des anges jadis rebelles, vont se purifiant ; celles des femmes qui s'immolent sont béatifiées, et retrouvent leurs maris tout purifiés : enfin les prêtres ont raison, et les femmes se brûlent.

Il y a plus de quatre mille ans que ce terrible fanatisme est établi chez un peuple doux, qui croirait faire un crime de tuer une cigale. Les prêtres ne peuvent forcer une veuve à se brûler ; car la loi invariable est que ce dévouement soit absolument volontaire. L'honneur est d'abord déféré à la plus ancienne mariée des femmes du mort : c'est à elle de descendre au bûcher ; si elle ne s'en soucie pas, la seconde se présente ; ainsi du reste. On prétend qu'il y en eut une fois dix-sept qui se brulèrent à la fois sur le bûcher d'un raïa : mais ces sacrifices sont devenus assez rares : la foi s'affaiblit depuis que les mahométans gouvernent une grande partie du pays, et que les Européans négocient dans l'autre.

Cependant il n'y a guere de gouverneur de Madras et de Pondichéri qui n'ait vu quelque indienne périr volontairement dans les flammes. M. Holwel rapporte qu'une jeune veuve de dix-neuf ans, d'une beauté singulière, mère de trois enfans, se brûla en présence de madame Roussel femme de l'amiral,

qui était à la rade de Madrass : elle résista aux prières, aux larmes de tous les assistans. Madame Roussel la conjura au nom de ses enfans, de ne les pas laisser orphelins · l'indienne lui répondit : « Dieu qui les « a fait naître aura soin d'eux ; » ensuite elle arrangea tous les préparatifs elle-même, mit de sa main le feu au bûcher, et consomma son sacrifice avec la sérénité d'une de nos religieuses qui allume des cierges.

M. Shernoc, négociant anglais, voyant un jour une de ces étonnantes victimes, jeune et aimable, qui descendait dans le bûcher, l'en arracha de force lorsqu'elle allait y mettre le feu ; et, secondé de quelques anglais, l'enleva et l'épousa. Le peuple regarda cette action comme le plus horrible sacrilége.

Pourquoi les maris ne se sont-ils jamais brûlés pour aller retrouver leurs femmes ? Pourquoi un sexe naturellement faible et timide a-t-il toujours cette force frénétique ? est-ce parceque la tradition ne dit point qu'un homme ait jamais épousé une fille de Brama, au lieu qu'elle assure qu'une indienne fut mariée avec le fils de ce Dieu ? est-ce parceque les femmes sont plus superstitieuses que les hommes ? est-ce parceque leur imagination est plus faible, plus tendre, plus faite pour être dominée ?

Les anciens brachmanes se brûlaient quelquefois pour prévenir l'ennui et les maux de la vieillesse, et surtout pour se faire admirer. Caian ou Calanus ne se serait peut-être pas mis sur un bûcher sans le plaisir d'être regardé par Alexandre. Le chrétien renégat Pellegrinus se brûla en public, par la même raison qu'un fou parmi nous s'habille

quelquefois en arménien pour attirer les regards de la populace.

N'entre-t-il pas aussi un malheureux mélange de vanité dans cet épouvantable sacrifice des femmes indiennes ? Peut-être, si on portait une loi de ne se brûler qu'en présence d'une seule femme de chambre, cette abominable coutume serait pour jamais détruite.

Ajoutons un mot ; une centaine d'indiennes, tout au plus, a donné ce terrible spectacle : et nos inquisitions, nos fous atroces qui se sont dits juges, ont fait mourir dans les flammes plus de cent mille de nos frères, hommes, femmes, enfans, pour des choses que personne n'entendait. Plaignons et condamnons les brames : mais rentrons en nous-mêmes, misérables que nous sommes !

Vraiment nous avons oublié une chose fort essentielle dans ce petit article des brachmanes, c'est que leurs livres sacrés sont remplis de contradictions. Mais le peuple ne les connaît pas, et les docteurs ont des solutions prêtes, des sens figurés et figurans, des allégories, des types, des déclarations expresses de Birma, de Brama et de Vitsnou, qui fermeraient la bouche à tout raisonneur.

BULGARES OU BOULGARES.

Puisqu'on a parlé des Bulgares dans le Dictionnaire encyclopédique, quelques lecteurs seront peut-être bien aises de savoir qui étaient ces étranges

gens, qui parurent si méchans qu'on les traita d'*hérétiques*, et dont ensuite on donna le nom en France aux non-conformistes, qui n'ont pas pour les dames toute l'attention qu'ils leur doivent; de sorte qu'aujourd'hui on appelle ces messieurs *Boulgares*, en retranchant *l* et *a*.

Les anciens Boulgares ne s'attendaient pas qu'un jour, dans les halles de Paris, le peuple, dans la conversation familière, s'appellerait mutuellement *Boulgares*, en y ajoutant des épithètes qui enrichissent la langue.

Ces peuples étaient originairement des Huns qui s'étaient établis auprès du Volga; et de *Volgares* on fit aisément *Boulgares*.

Sur la fin du septième siècle, ils firent des irruptions vers le Danube, ainsi que tous les peuples qui habitaient la Sarmatie; et ils inondèrent l'empire romain comme les autres. Ils passèrent par la Moldavie, la Valachie, où les Russes, leurs anciens compatriotes, ont porté leurs armes victorieuses en 1769, sous l'empire de Catherine II.

Ayant franchi le Danube, ils s'établirent dans une partie de la Dacie et de la Mœsie, et donnèrent leur nom à ces pays qu'on appelle encore *Bulgarie*. Leur domination s'étendait jusqu'au mont Hémus et au Pont-Euxin.

L'empereur Nicéphore, successeur d'Irène, du temps de Charlemagne, fut assez imprudent pour marcher contre eux après avoir été vaincu par les Sarrazins; il le fut aussi par les Bulgares. Leur roi nommé Crom lui coupa la tête, et fit de son crâne une coupe dont il se servait dans ses repas, selon la

coutume de ces peuples, et de presque tous les hyperboréens.

On conte qu'au neuvième siècle un Bogoris, qui fesait la guerre à la princesse Théodora, mère et tutrice de l'empereur Michel, fut si charmé de la noble réponse de cette impératrice à sa déclaration de guerre, qu'il se fit chrétien.

Les Boulgares, qui n'étaient pas si complaisans, se révoltèrent contre lui; mais Bogoris leur ayant montré une croix, ils se firent tous baptiser sur-le-champ. C'est ainsi que s'en expliquent les auteurs grecs du bas empire; et c'est ainsi que le disent après eux nos compilateurs.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Théodora était, disent-ils, une princesse très religieuse, et qui même passa ses dernières années dans un couvent. Elle eut tant d'amour pour la religion catholique grecque, qu'elle fit mourir, par divers supplices, cent mille hommes qu'on accusait d'être manichéens (1). « C'était, dit le modeste « continuateur d'Echard, la plus impie, la plus détestable, la plus dangereuse, la plus abominable « de toutes les hérésies. Les censures ecclésiastiques « étaient des armes trop faibles contre des hommes « qui ne connaissaient point l'Eglise. »

On prétend que les Bulgares, voyant qu'on tuait tous les manichéens, eurent dès ce moment du pen-

(1) Histoire romaine prétendue traduite de Laurent Echard, tome II, page 242.

chant pour leur religion, et la crurent la meilleure puisqu'elle était persécutée; mais cela est bien fin pour des Bulgares.

Le grand schisme éclata dans ce temps-là, plus que jamais entre l'Eglise grecque sous le patriarche Photius, et l'Eglise latine sous le pape Nicolas I. Les Bulgares prirent le parti de l'Eglise grecque. Ce fut probablement dès-lors qu'on les traita en Occident d'*hérétiques*, et qu'on y ajouta la belle épithète dont on les charge encore aujourd'hui.

L'empereur Basile leur envoya en 871 un prédicateur, nommé Pierre de Sicile, pour les préserver de l'hérésie du manichéisme; et on ajoute que dès qu'ils l'eurent écouté, ils se firent manichéens. Il se peut très bien que ces Bulgares, qui buvaient dans le crâne de leurs ennemis, ne fussent pas d'excellens théologiens, non plus que Pierre de Sicile.

Il est singulier que ces barbares, qui ne savaient ni lire ni écrire, aient été regardés comme des hérétiques très déliés, contre lesquels il était très dangereux de disputer. Ils avaient certainement autre chose à faire qu'à parler de controverse, puisqu'ils firent une guerre sanglante aux empereurs de Constantinople pendant quatre siècles de suite, et qu'ils assiégèrent même la capitale de l'empire.

Au commencement du treizième siècle, l'empereur Alexis voulant se faire reconnaître par les Bulgares, leur roi Joannic lui répondit qu'il ne serait jamais son vassal. Le pape Innocent III ne manqua pas de saisir cette occasion pour s'attacher le royaume de Bulgarie. Il envoya au roi Joannic un légat

pour le sacrer roi, et prétendit lui avoir conféré le royaume, qui ne devait plus relever que du saint siége.

C'était le temps le plus violent des croisades; le Bulgare indigné fit alliance avec les Turcs, déclara la guerre au pape et à ses croisés, prit le prétendu empereur Baudouin prisonnier, lui fit couper les bras, les jambes et la tête, et se fit une coupe de son crâne, à la manière de Crom. C'en était bien assez pour que les Bulgares fussent en horreur à toute l'Europe; on n'avait pas besoin de les appeler manichéens, nom qu'on donnait alors à tous les hérétiques, car manichéen, patarin et vaudois, c'était la même chose. On prodiguait ces noms à quiconque ne voulait pas se soumettre à l'Eglise romaine.

Le mot de *Boulgare*, tel qu'on le prononçait, fut une injure vague et indéterminée, appliquée à quiconque avait des mœurs barbares ou corrompues. C'est pourquoi, sous S. Louis, frère Robert, grand-inquisiteur, qui était un scélérat, fut accusé juridiquement d'être un *boulgare* par les communes de Picardie. Philippe le bel donna cette épithète à Boniface VIII. (1)

Ce terme changea ensuite de signification vers les frontières de France; il devint un terme d'amitié. Rien n'était plus commun en Flandre, il y a quarante ans, que de dire d'un jeune homme bien fait, c'est un joli *boulgare*; un bon homme était un bon *boulgare*.

---

(1) Voyez BULLE.

Lorsque Louis XIV alla faire la conquête de la Flandre, les Flamands disaient en le voyant : « Notre « gouverneur est un bien plat boulgare en compa- « raison de celui-ci. »

En voilà assez pour l'étymologie de ce beau nom.

BULLE.

Ce mot désigne la boule ou le sceau d'or, d'argent, de cire, ou de plomb, attaché à un instrument, ou charte quelconque. Le plomb pendant aux rescrits expédiés en cour romaine porte d'un côté les têtes de S. Pierre à droite, et de S. Paul à gauche. On lit au revers le nom du pape régnant, et l'an de son pontificat. La bulle est écrite sur parchemin. Dans la salutation le pape ne prend que le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu*, suivant cette sainte parole de Jésus à ses disciples(1) : Celui « qui voudra être le premier d'entre vous sera votre « serviteur. »

Des hérétiques prétendent que par cette formule, humble en apparence, les papes expriment une espèce de système féodal, par lequel la chrétienté est soumise à un chef, qui est Dieu, dont les grands vassaux S. Pierre et S. Paul sont représentés par le pontife leur serviteur ; et les arrière-vassaux sont tous les princes séculiers, soit empereurs, rois ou ducs.

Ils se fondent sans doute sur la fameuse bulle *In*

(1) Matthieu, chap. XX, v. 27.

cœna Domini, qu'un cardinal diacre lit publiquement à Rome chaque année, le jour de la cène, ou le jeudi saint, en présence du pape, accompagné des autres cardinaux et des évêques. Après cette lecture, sa sainteté jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marque d'anathème.

Cette bulle se trouve page 714, tome I du *Bullaire* imprimé à Lyon en 1673, et page 118 de l'édition de 1727. La plus ancienne est de 1536. Paul III, sans marquer l'origine de cette cérémonie, y dit que c'est une ancienne coutume des souverains pontifes de publier cette excomunication le jeudi saint, pour conserver la pureté de la religion chrétienne, et pour entretenir l'union des fidèles. Elle contient vingt-quatre paragraphes, dans lesquels ce pape excomunie :

1°. Les hérétiques, leurs fauteurs et ceux qui lisent leurs livres.

2°. Les pirates, et surtout ceux qui osent aller en courses sur les mers du souverain pontife.

3°. Ceux qui imposent dans leurs terres de nouveaux peages.

10°. Ceux qui, en quelque manière que ce puisse être, empêchent l'exécution des lettres apostoliques, soit qu'elles accordent des graces, ou qu'elles prononcent des peines.

11°. Les juges laïques qui jugent les ecclésiastiques, et les tirent à leur tribunal, soit que ce tribunal s'appelle audience, chancellerie, conseil, ou parlement.

12°. Tous ceux qui ont fait ou publié, feront ou publieront des édits, réglemens, pragmatiques,

par lesquels la liberté ecclésiastique, les droits du pape et ceux du saint siége seront blessés ou restreints en la moindre chose, tacitement ou expressément.

14°. Les chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires, de quelque roi ou prince que ce puisse être, les présidens des chancelleries, conseils, ou parlemens, comme aussi les procureurs généraux, qui évoquent à eux les causes ecclésiastiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apostoliques, même quand ce serait sous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même paragraphe le pape se réserve à lui seul d'absoudre lesdits chanceliers, conseillers, procureurs généraux, et autres excommuniés, lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arrachés des registres.

20°. Enfin le pape excommunie ceux qui auront la présomption de donner l'absolution aux excommuniés ci-dessus ; et afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'ignorance, il ordonne :

21°. Que cette bulle sera publiée et affichée à la porte de la basilique du prince des apôtres, et à celle de Saint-Jean de Latran.

22°. Que tous patriarches, primats, archevêques et évêques, en vertu de la sainte obédience, aient à publier solennellement cette bulle, au moins une fois l'an.

24°. Il déclare que si quelqu'un ose aller contre la disposition de cette bulle, il doit savoir qu'il va encourir l'indignation de Dieu tout-puissant,

et celle des bienheureux apôtres S. Pierre et S. Paul.

Les autres bulles postérieures, appelées aussi *In cœnâ Domini*, ne sont qu'ampliatives. L'article XXI, par exemple, de celle de Pie V, de l'année 1567, ajoute au paragraphe 3 de celle dont nous venons de parler, que tous les princes qui mettent dans leurs États de nouvelles impositions, de quelque nature qu'elles soient, ou qui augmentent les anciennes, à moins qu'ils n'en aient obtenu l'approbation du saint siège, sont excommuniés *ipso facto*.

La troisième bulle *In cœna Domini*, de 1610, contient trente paragraphes, dans lesquels Paul V renouvelle les dispositions des deux précédentes.

La quatrième et derniere bulle *In cœna Domini*, qu'on trouve dans le Bullaire, est du 1 avril 1627. Urbain VIII y annonce qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, pour maintenir inviolablement l'intégrité de la foi, la justice et la tranquillité publique, il se sert du glaive spirituel de la discipline ecclésiastique pour excommunier en ce jour qui est l'anniversaire de la cène du Seigneur :

1°. Les hérétiques.

2°. Ceux qui appellent du pape au futur concile; et le reste comme dans les trois premières.

On dit que celle qui se lit à présent est de plus fraîche date, et qu'on y a fait quelques additions.

L'Histoire de Naples par Giannone fait voir quels désordres les ecclésiastiques ont causés dans ce royaume, et quelles vexations ils y ont exercées sur tous les sujets du roi, jusqu'à leur refuser l'absolution et les sacremens, pour tâcher d'y faire re-

cevoir cette bulle, laquelle vient enfin d'y être proscrite solennellement, ainsi que dans la Lombardie autrichienne, dans les Etats de l'impératrice-reine, dans ceux du duc de Parme et ailleurs. (1)

L'an 1580, le clergé de France avait pris le temps des vacances du parlement de Paris pour faire publier la même bulle *In cœnâ Domini*. Mais le procureur général s'y opposa, et la chambre des vacations, présidée par le célèbre et malheureux Brisson, rendit, le 4 octobre, un arrêt qui enjoignait à tous les gouverneurs de s'informer quels étaient les archevêques, évêques, ou les grands-vicaires qui avaient reçu ou cette bulle ou une copie sous le titre, *Litteræ processûs*, et quel était celui qui la leur avait envoyée pour la publier; d'en empêcher la publication si elle n'était pas encore faite; d'en retirer les exemplaires, et de les envoyer à la chambre; et en cas qu'elle fût publiée, d'ajourner les archevêques, les évêques, ou leurs grands-vicaires, à comparaître devant la chambre, et à répondre au réquisitoire du procureur général; et cependant de saisir leur temporel, et de le mettre sous la main du roi; de faire défense d'empêcher l'exécution de cet arrêt, sous peine d'être puni comme ennemi de l'Etat et criminel de lèse-majesté; avec ordre d'imprimer cet arrêt, et d'ajouter foi aux copies colla-

---

(1) Le pape Ganganelli, informé des résolutions de tous les princes catholiques, et voyant que les peuples à qui ses prédécesseurs avaient crevé les deux yeux commençaient à en ouvrir un, ne publia point cette fameuse bulle le jeudi de l'absoute l'an 1770.

tionnées par des notaires comme à l'original même.

Le parlement ne faisait en cela qu'imiter faiblement l'exemple de Philippe le bel. La bulle *Ausculta, Fili*, du 5 décembre 1301, lui fut adressée par Boniface VIII, qui, après avoir exhorté ce roi à l'écouter avec docilité, lui disait : « Dieu nous a « établis sur les rois et les royaumes pour arracher, « détruire, perdre, dissiper, édifier et planter en « son nom et par sa doctrine. Ne vous laissez donc « pas persuader que vous n'ayez point de supérieur, « et que vous ne soyez pas soumis au chef de la hié- « rarchie ecclésiastique. Qui pense ainsi est insensé ; « et qui le soutient opiniâtrément est un infidèle « séparé du troupeau du bon pasteur. » Ensuite ce pape entrait dans le plus grand détail sur le gouvernement de France, jusqu'à faire des reproches au roi sur le changement de la monnaie.

Philippe le bel fit brûler à Paris cette bulle, et publier à son de trompe cette exécution par toute la ville, le dimanche 11 février 1302. Le pape, dans un concile qu'il tint à Rome la même année, fit beaucoup de bruit, et éclata en menaces contre Philippe le bel, mais sans venir à l'exécution. Seulement on regarde comme l'ouvrage de ce concile la fameuse décrétale *Unam sanctam*, dont voici la substance :

« Nous croyons et confessons une Eglise sainte, « catholique et apostolique, hors laquelle il n'y a « point de salut ; nous reconnaissons aussi qu'elle « est unique, que c'est un seul corps qui n'a qu'un « chef, et non pas deux comme un monstre. Ce seul « chef est Jésus-Christ, et S. Pierre son vicaire, et

« le successeur de S. Pierre. Soit donc les Grecs, soit « d'autres, qui disent qu'ils ne sont pas soumis à « ce successeur, il faut qu'ils avouent qu'ils ne sont « pas des ouailles de Jésus-Christ, puisqu'il a dit « lui-même (Jean, chap. X, v. 16) « qu'il n'y a « qu'un troupeau et un pasteur.

« Nous apprenons que dans cette église et sous « sa puissance sont deux glaives, le spirituel et le « temporel ; mais l'un d'eux doit être employé par « l'Eglise et par la main du pontife, l'autre pour « l'Eglise et par la main des rois et des guerriers, « suivant l'ordre ou la permission du pontife. Or « il faut qu'un glaive soit soumis à l'autre ; c'est-à- « dire, la puissance temporelle à la spirituelle ; au- « trement elles ne seraient point ordonnées, et elles « doivent l'être selon l'apôtre (Rom. chap. XIII, « v. 1). Suivant le témoignage de la vérité, la puis- « sance spirituelle doit instituer et juger la tempo- « relle, et ainsi se vérifie, à l'égard de l'Eglise, la « prophétie de Jérémie (chap. I, v. 10) : *Je t'ai « établi sur les nations et les royaumes*, etc. »

Philippe le bel de son côté assembla les états généraux ; et les communes, dans la requête qu'ils présentèrent à ce monarque, disaient en propres termes : C'est grande abomination d'ouïr que ce Boniface entende malement comme *Boulgare* (en retranchant *l* et *a*) cette parole d'esperitualité (en S. Mathieu chap. XVI, v. 19) : Ce que tu « lieras en terre sera lié au ciel ; » comme si cela signifiait que s'il mettait un homme en prison temporelle, Dieu pour ce le mettrait en prison au ciel.

Clément V, successeur de Boniface VIII, révo-

qua et annulla l'odieuse décision de la bulle *Unam sanctam*, qui étend le pouvoir des papes sur le temporel des rois, et condamne, comme hérétiques, ceux qui ne reconnaissent point cette puissance chimérique. C'est en effet la prétention de Boniface que l'on doit regarder comme une hérésie, d'après ce principe des théologiens : « On péche contre la « règle de la foi, et on est hérétique, non-seu- « lement en niant ce que la foi nous enseigne, « mais aussi lorsqu'on établit comme de foi ce qui « n'en est pas. » (Joan. maj. m. 3, sent. dist. 37, q. 26.)

Avant Boniface VIII, d'autres papes s'étaient déja arrogé dans des bulles les droits de propriété sur différens royaumes. On connaît celle où Grégoire VII dit à un roi d'Espagne : « Je veux que « vous sachiez que le royaume d'Espagne, par les « anciennes ordonnances ecclésiastiques, a été don- « né en propriété à S. Pierre et à la sainte Eglise « romaine. »

Le roi d'Angleterre Henri II, ayant aussi demandé au pape Adrien IV la permission d'envahir l'Irlande, ce pontife le lui permit, à condition qu'il imposât à chaque famille d'Irlande une taxe d'un *carolus* pour le saint siège, et qu'il tînt ce royaume comme un chef de l'Eglise romaine : « car, lui écrit-il, on « ne doit point douter que toutes les îles auxquelles « Jésus-Christ, le soleil de justice, s'est levé, et « qui ont reçu les enseignemens de la foi chrétienne, « ne soient de droit à S. Pierre, et n'appartiennent « à la sacrée et sainte Eglise romaine. »

Bulles de la croisade et de la composition.

Si l'on disait à un africain ou à un asiatique sensé, que, dans la partie de notre Europe où des hommes ont défendu à d'autres hommes de manger de la chair le samedi, le pape donne la permission d'en manger par une bulle, moyennant deux réales de plate, et qu'une autre bulle permet de garder l'argent qu'on a volé, que diraient cet asiatique et cet africain ? Ils conviendraient du moins que chaque pays a ses usages, et que dans ce monde, de quelque nom qu'on appelle les choses, et quelque déguisement qu'on y apporte, tout se fait pour de l'argent comptant.

Il y a deux bulles sous le nom de la *Cruzada*, la croisade ; l'une du temps d'Isabelle et de Ferdinand, l'autre de Philippe V. La première vend la permission de manger les samedis ce qu'on appelle la *grossura*, les issues, les foies, les rognons, les animelles, les gésiers, les ris de veau, le mou, les fressures, les fraises, les têtes, les cous, les haut-d'ailes, les pieds.

La seconde bulle, accordée par le pape Urbain VIII, donne la permission de manger gras pendant tout le carême, et absout de tout crime, excepté celui d'hérésie.

Non seulement on vend ces bulles, mais il est ordonné de les acheter ; et elles coûtent plus cher, comme de raison, au Pérou et au Méxique qu'en Espagne. On les y vend une piastre. Il est juste que

les pays qui produisent l'or et l'argent payent plus que les autres.

Le prétexte de ces bulles est de faire la guerre aux Maures. Les esprits difficiles ne voient pas quel est le rapport entre des fressures et une guerre contre les Africains ; et ils ajoutent que Jésus-Christ n'a jamais ordonné qu'on fît la guerre aux mahométans sous peine d'excommunication.

La bulle qui permet de garder le bien d'autrui est appelée la *bulle de la composition*. Elle est affermée et a rendu long-temps des sommes honnêtes dans toute l'Espagne, dans le Milanais, en Sicile et à Naples. Les adjudicataires chargent les moines les plus éloquens de prêcher cette bulle. Les pécheurs qui ont volé le roi, ou l'état, ou les particuliers, vont trouver ces prédicateurs, se confessent à eux, leur exposent combien il serait triste de restituer le tout. Ils offrent cinq, six, et quelquefois sept pour cent aux moines, pour garder le reste en sûreté de conscience ; et, la composition faite, ils reçoivent l'absolution.

Le frère prêcheur, auteur du Voyage d'Espagne et d'Italie, imprimé à Paris avec privilége, chez Jean-Baptiste de l'Epine, s'exprime ainsi sur cette bulle (1) : « N'est-il pas bien gracieux d'en être « quitte à un prix si raisonnable, sauf à en voler « davantage quand on aura besoin d'une plus grosse « somme ? »

---

(1) Tome V, page 210.

Bulle Unigenitus.

La bulle *In cœnâ Domini* indigna tous les souverains catholiques qui l'ont enfin proscrite dans leurs Etats ; mais la bulle *Unigenitus* n'a troublé que la France. On attaquait dans la première les droits des princes et des magistrats de l'Europe ; ils les soutinrent. On ne proscrivait dans l'autre que quelques maximes de morale et de piété ; personne ne s'en soucia hors les parties intéressées dans cette affaire passagère ; mais bientôt ces parties intéressées remplirent la France entière. Ce fut d'abord une querelle des jésuites tout-puissans, et des restes de Port-Royal écrasé.

Le prêtre de l'oratoire Quesnel, réfugié en Hollande, avait dédié un commentaire sur le nouveau Testament au cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons-sur-Marne. Cet évêque l'approuva, et l'ouvrage eut le suffrage de tous ceux qui lisent ces sortes de livres.

Un nommé le Tellier, jésuite, confesseur de Louis XIV, ennemi du cardinal de Noailles, voulut le mortifier en fesant condamner à Rome ce livre qui lui était dédié, et dont il fesait un très grand cas.

Ce jésuite, fils d'un procureur de Vire en basse-Normandie, avait dans l'esprit toutes les ressources de la profession de son père. Ce n'était pas assez de commettre le cardinal de Noailles avec le pape, il voulut le faire disgracier par le roi son maître. Pour

réussir dans ce dessein, il fit composer par ses émissaires des mandemens contre lui, qu'il fit signer par quatre évêques. Il minuta encore des lettres au roi qu'il leur fit signer.

Ces manœuvres, qui auraient été punies dans tous les tribunaux, réussirent à la cour; le roi s'aigrit contre le cardinal, madame de Maintenon l'abandonna.

Ce fut une suite d'intrigues dont tout le monde voulut se mêler d'un bout du royaume à l'autre; et plus la France était malheureuse alors dans une guerre funeste, plus les esprits s'échauffaient pour une querelle de théologie.

Pendant ces mouvemens, le Tellier fit demander à Rome, par Louis XIV lui-même, la condamnation du livre de Quesnel, dont ce monarque n'avait jamais lu une page. Le Tellier et deux autres jésuites, nommés Doucin et Lallemant, extrairent cent trois propositions que le pape Clément XI devait condamner; la cour de Rome en retrancha deux, pour avoir du moins l'honneur de paraître juger par elle-même.

Le cardinal Fabroni, chargé de cette affaire et livré aux jésuites, fit dresser la bulle par un cordelier nommé frère Palerne, Elie capucin, le barnabite Terrovi, le servite Castelli, et même un jésuite nommé Alfaro.

Le pape Clément XI les laissa faire; il voulait seulement plaire au roi de France qu'il avait long-temps indisposé en reconnaissant l'archiduc Charles, depuis empereur, pour roi d'Espagne. Il ne lui en

coûtait, pour satisfaire le roi, qu'un morceau de parchemin scellé en plomb, sur une affaire qu'il méprisait lui-même.

Clément XI ne se fit pas prier, il envoya la bulle, et fut tout étonné d'apprendre qu'elle était reçue presque dans toute la France avec des sifflets et des huées. « Comment donc? disait-il au cardinal Carpegne, on me demande instamment cette bulle, « je la donne de bon cœur, tout le monde s'en « moque ! »

Tout le monde fut surpris en effet de voir un pape qui, au nom de Jésus-christ, condamnait comme hérétique, sentant l'hérésie, mal-sonnante et offensant les oreilles pieuses, cette proposition: « Il est bon de lire des livres de piété le dimanche, « surtout la sainte Ecriture. » Et cette autre: « La « crainte d'une excommunication injuste ne doit « pas nous empêcher de faire notre devoir. »

Les partisans des jésuites étaient alarmés eux-mêmes de cette censure, mais ils n'osaient parler. Les hommes sages et désintéressés criaient au scandale, et le reste de la nation au ridicule.

Le Tellier n'en triompha pas moins jusqu'à la mort de Louis XIV; il était en horreur, mais il gouvernait. Il n'est rien que ce malheureux ne tentât pour faire déposer le cardinal de Noailles; mais ce boute-feu fut exilé après la mort de son pénitent. Le duc d'Orléans, dans sa régence, appaisa ces querelles en s'en moquant. Elles jetèrent depuis quelques étincelles, mais enfin elles sont oubliées, et probablement pour jamais. C'est bien assez qu'elles

aient duré plus d'un demi-siècle. Heureux encore les hommes, s'ils n'étaient divisés que pour des sottises qui ne font point verser le sang humain !

C.

CALEBASSE.

Ce fruit, gros comme nos citrouilles, croît en Amérique aux branches d'un arbre aussi haut que les plus grands chênes.

Ainsi Matthieu Garo (1) qui croit avoir eu tort en Europe de trouver mauvais que les citrouilles rampent à terre, et ne soient pas pendues au haut des arbres, aurait eu raison au Méxique. Il aurait eu encore raison dans l'Inde, où les cocos sont fort élevés. Cela prouve qu'il ne faut jamais se hâter de conclure. Dieu fait bien ce qu'il fait, sans doute ; mais il n'a pas mis les citrouilles à terre dans nos climats, de peur qu'en tombant de haut elles n'écrasent le nez de Matthieu Garo.

La calebasse ne servira ici qu'à faire voir qu'il faut se défier de l'idée que tout a été fait pour l'homme. Il y a des gens qui prétendent que le gazon n'est vert que pour réjouir la vue. Les apparences pourtant seraient que l'herbe est plutôt faite pour les animaux

(1) Voyez la fable de Matthieu Garo, dans La Fontaine.

qui la broutent, que pour l'homme à qui le gramen et le trèfle sont assez inutiles. Si la nature a produit les arbres en faveur de quelque espèce, il est difficile de dire à qui elle a donné la préférence : les feuilles, et même l'écorce, nourrissent une multitude prodigieuse d'insectes : les oiseaux mangent leurs fruits, habitent entre leurs branches, y composent l'industrieux artifice de leurs nids, et les troupeaux se reposent sous leurs ombres.

L'auteur du Spectacle de la nature prétend que la mer n'a un flux et un reflux que pour faciliter le départ et l'entrée de nos vaisseaux. Il paraît que Matthieu Garo raisonnait encore mieux : la Méditerranée sur laquelle on a tant de vaisseaux, et qui n'a de marée qu'en trois ou quatre endroits, détruit l'opinion de ce philosophe.

Jouissons de ce que nous avons, et ne croyons pas être la fin et le centre de tout. Voici sur cette maxime quatre petits vers d'un géomètre ; il les calcula un jour en ma présence : ils ne sont pas pompeux.

Homme chétif, la vanité te point.
Tu te fais centre : encor si c'était ligne !
Mais dans l'espace à grand'peine es-tu *point*.
Va, sois *zéro* ; ta sottise en est digne.

CARACTÈRE.

DU MOT GREC IMPRESSION, GRAVURE. C'EST CE QUE LA NATURE A GRAVÉ EN NOUS.

PEUT-ON changer de caractère? Oui, si on change de corps. Il se peut qu'un homme né brouillon, inflexible et violent, étant tombé dans sa vieillesse en apopléxie, devienne un sot enfant pleureur, timide et paisible. Son corps n'est plus le même. Mais tant que ses nerfs, son sang et sa moëlle alongée, seront dans le même état, son naturel ne changera pas plus que l'instinct d'un loup et d'une fouine.

L'auteur anglais du *Dispensari*, petit poëme très supérieur aux *Capitoli* italiens, et peut-être même au Lutrin de Boileau, a très bien dit, ce me semble :

Un mélange secret de feu, de terre, et d'eau,
Fit le cœur de César et celui de Nassau.
D'un ressort inconnu le pouvoir invincible
Rendit Slone impudent et sa femme sensible.

Le caractère est formé de nos idées et de nos sentimens : or il est très prouvé qu'on ne se donne ni sentimens ni idées ; donc notre caractère ne peut dépendre de nous.

S'il en dépendait, il n'y a personne qui ne fût parfait.

Nous ne pouvons nous donner des goûts, des

talens ; pourquoi nous donnerions-nous des qualités ?

Quand on ne réfléchit pas, on se croit le maître de tout ; quand on y réfléchit, on voit qu'on n'est maître de rien.

Voulez-vous changer absolument le caractère d'un homme, purgez-le tous les jours avec des délayans jusqu'à ce que vous l'ayez tué. Charles XII, dans sa fièvre de suppuration sur le chemin de Bender, n'était plus le même homme. On disposait de lui comme d'un enfant.

Si j'ai un nez de travers et deux yeux de chat, je peux les cacher avec un masque. Puis-je davantage sur le caractère que m'a donné la nature ?

Un homme né violent, emporté, se présente devant François I, roi de France, pour se plaindre d'un passe-droit ; le visage du prince, le maintien respectueux des courtisans, le lieu même où il est, font une impression puissante sur cet homme ; il baisse machinalement les yeux, sa voix rude s'adoucit, il présente humblement sa requête, on le croirait né aussi doux que le sont (dans ce moment au moins) les courtisans au milieu desquels il est même déconcerté ; mais si François I se connaît en physionomies, il découvre aisément dans ses yeux baissés, mais allumés d'un feu sombre, dans les muscles tendus de son visage, dans ses lèvres serrées l'une contre l'autre, que cet homme n'est pas si doux qu'il est forcé de le paraître. Cet homme le suit à Pavie, est pris avec lui, mené avec lui en prison à Madrid ; la majesté de François I ne fait plus sur lui la même impression ; il se familiarise avec l'objet

de son respect. Un jour, en tirant les bottes du roi, et les tirant mal, le roi, aigri par son malheur, se fâche, mon homme envoie promener le roi, et jette ses bottes par la fenêtre.

Sixte-Quint était né pétulant, opiniâtre, altier, impétueux, vindicatif, arrogant; ce caractère semble adouci dans les épreuves de son noviciat. Commence-t-il à jouir de quelque crédit dans son ordre; il s'emporte contre un gardien, et l'assomme à coups de poing: est-il inquisiteur à Venise; il exerce sa sa charge avec insolence: le voilà cardinal, il est possédé *dalla rabbia papale*: cette rage l'emporte sur son naturel; il ensevelit dans l'obscurité sa personne et son caractère; il contrefait l'humble et le moribond; on l'élit pape; ce moment rend au ressort, que la politique avait plié, toute son élasticité long-temps retenue; il est le plus fier et le plus despotique des souverains.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Chassez le naturel, il revient au galop.

La religion, la morale, mettent un frein à la force du naturel, elles ne peuvent le détruire. L'ivrogne dans un cloître, réduit à un demi-setier de cidre à chaque repas, ne s'enivrera plus, mais il aimera toujours le vin.

L'âge affaiblit le caractère; c'est un arbre qui ne produit plus que quelques fruits dégénérés, mais ils sont toujours de même nature; il se couvre de nœuds et de mousse, il devient vermoulu; mais il est toujours chêne ou poirier. Si on pouvait changer son caractère, on s'en donnerait un, on serait

le maître de la nature. Peut-on se donner quelque chose ? ne recevons-nous pas tout ? Essayez d'animer l'indolent d'une activité suivie, de glacer par l'apathie l'ame bouillante de l'impétueux, d'inspirer du goût pour la musique et pour la poésie à celui qui manque de goût et d'oreille ; vous n'y parviendrez pas plus que si vous entrepreniez de donner la vue à un aveugle-né. Nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature a mis dans nous, mais nous n'y mettons rien.

On dit à un cultivateur : Vous avez trop de poissons dans ce vivier, ils ne prospéreront pas ; voilà trop de bestiaux dans vos prés, l'herbe manque, ils maigriront. Il arrive après cette exhortation que les brochets mangent la moitié des carpes de mon homme, et les loups la moitié de ses moutons, le reste engraisse. S'applaudira-t-il de son économie ? Ce campagnard, c'est toi-même ; une de tes passions a dévoré les autres, et tu crois avoir triomphé de toi. Ne ressemblons-nous pas presque tous à ce vieux général de quatre-vingt-dix ans, qui ayant rencontré de jeunes officiers qui fesaient un peu de désordre avec des filles, leur dit tout en colère : Messieurs, est-ce là l'exemple que je vous donne ?

CARÊME.

SECTION I.

Nos questions sur le carême ne regarderont que la police. Il paraît utile qu'il y ait un temps dans

l'année où l'on égorge moins de bœufs, de veaux, d'agneaux, de volaille. On n'a point encore de jeunes poulets ni de pigeons en février et en mars, temps auquel le carême arrive. Il est bon de faire cesser le carnage quelques semaines dans les pays où les pâturages ne sont pas aussi gras que ceux de l'Angleterre et de la Hollande.

Les magistrats de la police ont très sagement ordonné que la viande fût un peu plus chère à Paris pendant ce temps, et que le profit en fût donné aux hôpitaux. C'est un tribut presque insensible que payent alors le luxe et la gourmandise à l'indigence : car ce sont les riches qui n'ont pas la force de faire carême ; les pauvres jeûnent toute l'année.

Il est très peu de cultivateurs qui mangent de la viande une fois par mois. S'il fallait qu'ils en mangeassent tous les jours, il n'y en aurait pas assez pour le plus florissant royaume. Vingt millions de livres de viande par jour feraient sept milliars trois cent millions de livres par année. Ce calcul est effrayant.

Le petit nombre de riches, financiers. prélats, principaux magistrats, grands seigneurs, grandes dames, qui daignent faire servir du maigre (1) à leurs tables, jeûnent pendant six semaines avec des soles, des saumons, des vives, des turbots, des esturgeons.

Un de nos plus fameux financiers avait des cour-

(1) Pourquoi donner le nom de *maigre* à des poissons plus gras que les poulardes, et qui donnent de si terribles indigestions?

riers qui lui apportaient chaque jour pour cent écus de marée à Paris. Cette dépense fesait vivre les courriers, les maquignons qui avaient vendu les chevaux, les pêcheurs qui fournissaient le poisson, les fabricateurs de filets (qu'on nomme en quelques endroits les *filetiers*), les constructeurs de bateaux, etc.; les épiciers chez lesquels on prenait toutes les drogues raffinées qui donnent au poisson un goût supérieur à celui de la viande. Lucullus n'aurait pas fait carême plus voluptueusement.

Il faut encore remarquer que la marée, en entrant dans Paris, paie à l'état un impôt considérable.

Le secrétaire des commandemens du riche, ses valets-de-chambre, les demoiselles de madame, le chef d'office, etc., mangent la desserte du Crésus, et jeûnent aussi délicieusement que lui.

Il n'en est pas de même des pauvres. Non seulement s'ils mangent pour quatre sous d'un mouton coriace, ils commettent un grand péché, mais ils chercheront en vain ce misérable aliment. Que mangeront-ils donc? ils n'ont que leurs châtaignes, leur pain de seigle, les fromages qu'ils ont pressurés du lait de leurs vaches, de leurs chèvres, ou de leurs brebis, et quelque peu d'œufs de leurs poules.

Il y a des Eglises où l'on a pris l'habitude de leur défendre les œufs et le laitage. Que leur resterait-il à manger? rien. Ils consentent à jeûner; mais ils ne consentent pas à mourir. Il est absolument nécessaire qu'ils vivent, quand ce ne serait que pour labourer les terres des gros bénéficiers et des moines.

On demande donc s'il n'appartient pas uniquement aux magistrats de la police du royaume, chargés de veiller à la santé des habitans, de leur donner la permission de manger les fromages que leurs mains ont pétris, et les œufs que leurs poules ont pondus?

Il paraît que le lait, les œufs, le fromage, tout ce qui peut nourrir le cultivateur, sont du ressort de la police, et non pas une cérémonie religieuse.

Nous ne voyons pas que Jésus-Christ ait défendu les omelettes à ses apôtres; au contraire, il leur a dit (1): « Mangez ce qu'on vous donnera. »

La sainte Eglise a ordonné le carême; mais en qualité d'Eglise, elle ne commande qu'au cœur; elle ne peut infliger que des peines spirituelles; elle ne peut faire brûler aujourd'hui, comme autrefois, un pauvre homme qui, n'ayant que du lard rance, aura mis un peu de ce lard sur une tranche de pain noir le lendemain du mardi gras.

Quelquefois dans les provinces, des curés s'emportant au-delà de leurs devoirs, et oubliant les droits de la magistrature, s'ingèrent d'aller chez les aubergistes, chez les traiteurs, voir s'ils n'ont pas quelques onces de viande dans leurs marmites, quelques vieilles poules à leur croc, ou quelques œufs dans une armoire lorsque les œufs sont défendus en carême. Alors ils intimident le pauvre peuple; ils vont jusqu'à la violence envers des malheureux qui ne savent pas que c'est à la seule magistra-

---

(1) S. Luc, chap. X, v. 8.

ture qu'il appartient de faire la police. C'est une inquisition odieuse et punissable.

Il n'y a que les magistrats qui puissent être informés au juste des denrées plus ou moins abondantes qui peuvent nourrir le pauvre peuple des provinces. Le clergé a des occupations plus sublimes. Ne serait-ce donc pas aux magistrats qu'il appartiendrait de régler ce que le peuple peut manger en carême? Qui aura l'inspection sur le comestible d'un pays, sinon la police du pays?

SECTION II.

Les premiers qui s'avisèrent de jeûner se mirent-ils à ce régime par ordonnance du médecin, pour avoir eu des indigestions?

Le défaut d'appétit qu'on se sent dans la tristesse fut-il la première origine des jours de jeûnes prescrits dans les religions tristes.

Les Juifs prirent-ils la coutume de jeûner des Egyptiens, dont ils imitèrent tous les rites, jusqu'à la flagellation et au bouc émissaire?

Pourquoi Jésus jeûna-t-il quarante jours dans le désert où il fut emporté par le diable, par le Chathbull? S. Matthieu remarque qu'après ce carême il eut faim, il n'avait donc pas faim dans ce carême.

Pourquoi, dans les jours d'abstinence, l'Eglise romaine regarde-t-elle comme un crime de manger des animaux terrestres, et comme une bonne œuvre de se faire servir des soles et des saumons? Le riche papiste qui aura eu sur sa table pour cinq cents francs de poisson sera sauvé; et le pauvre, mourant

de faim, qui aura mangé pour quatre sous de petit-salé, sera damné!

Pourquoi faut-il demander permission à son évêque de manger des œufs? Si un roi ordonnait à son peuple de ne jamais manger d'œufs, ne passerait-il pas pour le plus ridicule des tyrans? Quelle étrange aversion les évêques ont-ils pour les omelettes?

Croirait-on que chez les papistes il y ait eu des tribunaux assez imbécilles, assez lâches, assez barbares, pour condamner à la mort de pauvres citoyens qui n'avaient d'autres crimes que d'avoir mangé du cheval en carême? Le fait n'est que trop vrai : j'ai entre les mains un arrêt de cette espèce. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les juges qui ont rendu de pareilles sentences se sont crus supérieurs aux Iroquois.

Prêtres idiots et cruels! à qui ordonnez-vous le carême? Est-ce aux riches? ils se gardent bien de l'observer. Est-ce aux pauvres? ils font le carême toute l'année. Le malheureux cultivateur ne mange presque jamais de viande, et n'a pas de quoi acheter du poisson. Fous que vous êtes, quand corrigerez-vous vos lois absurdes?

CARTESIANISME.

On a pu voir à l'article *Aristote* que ce philosophe et ses sectateurs se sont servis de mots qu'on n'entend point, pour signifier des choses qu'on ne conçoit pas. *Entéléchies*, *formes substantielles*, *espèces intentionnelles*.

Ces mots, après tout, ne signifiaient que l'existence des choses dont nous ignorons la nature et la fabrique. Ce qui fait qu'un rosier produit une rose et non pas un abricot, ce qui détermine un chien à courir après un lièvre, ce qui constitue les propriétés de chaque être, a été appelé *forme substantielle ;* ce qui fait que nous pensons a été nommé *entéléchie;* ce qui nous donne la vue d'un objet a été nommé *espèce intentionnelle ;* nous n'en savons pas plus aujourd'hui sur le fond des choses. Les mots de *force*, d'*ame*, de *gravitation* même, ne nous font nullement connaître le principe et la nature de la force, ni de l'ame, ni de la gravitation. Nous en connaissons les propriétés, et probablement nous nous en tiendrons là tant que nous ne serons que des hommes.

L'essentiel est de nous servir avec avantage des instrumens que la nature nous a donnés, sans pénétrer jamais dans la structure intime du principe de ces instrumens. Archimède se servait admirablement du ressort, et ne savait pas ce que c'est que le ressort.

La véritable physique consiste donc à bien déterminer tous les effets. Nous connaîtrons les causes premieres quand nous serons des dieux. Il nous est donné de calculer, de peser, de mesurer, d'observer, voilà la philosophie naturelle ; presque tout le reste est chimère.

Le malheur de Descartes fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté Galilée, qui calculait, pesait, mesurait, observait ; qui avait inventé le compas de proportion, trouvé la pesanteur de l'at-

mosphere, découvert les satellites de Jupiter, et la rotation du soleil sur son axe.

Ce qui est sur-tout bien étrange, c'est qu'il n'ait jamais cité Galilée, et qu'au contraire il ait cité le jésuite Scheiner (1), plagiaire et ennemi de Galilée, qui déféra ce grand homme à l'inquisition, et qui par là couvrit l'Italie d'opprobre lorsque Galilée la couvrait de gloire.

Les erreurs de Descartes sont :

1°. D'avoir imaginé trois élémens qui n'étaient nullement évidens, après avoir dit qu'il ne fallait rien croire sans évidence.

2°. D'avoir dit qu'il y a toujours également de mouvement dans la nature ; ce qui est démontré faux.

3°. Que la lumière ne vient point du soleil, et qu'elle est transmise à nos yeux en un instant ; démontré faux par les expériences de Roëmer, de Molineux, et de Bradley, et même par la simple expérience du prisme.

4°. D'avoir admis le plein, dans lequel il est démontré que tout mouvement serait impossible, et qu'un pied cube d'air peserait autant qu'un pied cube d'or.

5°. D'avoir supposé un tournoiement imaginaire dans de prétendus globules de lumière pour expliquer l'arc-en-ciel.

6°. D'avoir imaginé un prétendu tourbillon de matière subtile qui emporte la terre et la lune parallèlement à l'équateur, et qui fait tomber les

(1) Principes de Descartes, troisième partie, page 159.

corps graves dans une ligne tendante au centre de la terre, tandis qu'il est démontré que dans l'hypothèse de ce tourbillon imaginaire tous les corps tomberaient suivant une ligne perpendiculaire à l'axe de la terre.

7°. D'avoir supposé que des comètes qui se meuvent d'orient en occident, et du nord au sud, sont poussées par des tourbillons qui se meuvent d'occident en orient.

8°. D'avoir supposé que dans le mouvement de rotation les corps les plus denses allaient au centre, et les plus subtils à la circonférence; ce qui est contre toutes les lois de la nature.

9°. D'avoir voulu étayer ce roman par des suppositions encore plus chimériques que le roman même; d'avoir supposé, contre toutes les lois de la nature, que ces tourbillons ne se confondraient pas ensemble.

10°. D'avoir donné ces tourbillons pour la cause des marées et pour celle des propriétés de l'aimant.

11°. D'avoir supposé que la mer a un cours continu, qui la porte d'orient en occident.

12°. D'avoir imaginé que la matière de son premier élément, mêlée avec celle du second, forme le mercure, qui, par le moyen de ces deux élémens, est coulant comme l'eau, et compacte comme la terre.

13°. Que la terre est un soleil encroûté.

14°. Qu'il y a de grandes cavités sous toutes les montagnes, qui reçoivent l'eau de la mer, et qui forment les fontaines.

15°. Que les mines de sel viennent de la mer.

16°. Que les parties de son troisième élément composent des vapeurs qui forment des métaux et des diamans.

17°. Que le feu est produit par un combat du premier et du second élément.

18°. Que les pores de l'aimant sont remplis de la matière cannelée, enfilée par la matière subtile qui vient du pôle boréal.

19. Que la chaux vive ne s'enflamme lorsqu'on y jette de l'eau, que parceque le premier élément chasse le second élément des pores de la chaux.

20°. Que les viandes digérées dans l'estomac passent par une infinité de trous dans une grande veine qui les porte au foie; ce qui est entièrement contraire à l'anatomie.

21°. Que le chyle, dès qu'il est formé, acquiert dans le foie la forme du sang; ce qui n'est pas moins faux.

22°. Que le sang se dilate dans le cœur par un feu sans lumière.

23°. Que le pouls dépend de onze petites peaux qui ferment et ouvrent les entrées des quatre vaisseaux dans les deux concavités du cœur.

24°. Que quand le foie est pressé par ses nerfs, les plus subtiles parties du sang montent incontinent vers le cœur.

25°. Que l'ame réside dans la glande pinéale du cerveau. Mais comme il n'y a que deux petits filamens nerveux qui aboutissent à cette glande, et qu'on a disséqué des sujets dans qui elle manquait absolument, on la plaça depuis dans les corps cannelés, dans les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*,

dans tout le cervelet. Ensuite Lancisi, et après lui la Peyronie, lui donnèrent pour habitation le corps calleux. L'auteur ingénieux et savant qui a donné dans l'Encyclopédie l'excellent paragraphe *Ame*, marqué d'une étoile, dit avec raison qu'on ne sait plus où la mettre.

26°. Que le cœur se forme des parties de la semence qui se dilate. C'est assurément plus que les hommes n'en peuvent savoir : il faudrait avoir vu la semence se dilater, et le cœur se former.

27°. Enfin, sans aller plus loin, il suffira de remarquer que son système sur les bêtes n'étant fondé ni sur aucune raison physique, ni sur aucune raison morale, ni sur rien de vraisemblable, a été justement rejeté de tous ceux qui raisonnent et de tous ceux qui n'ont que du sentiment.

Il faut avouer qu'il n'y eut pas une seule nouveauté dans la physique de Descartes qui ne fût une erreur. Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup de génie ; au contraire, c'est parcequ'il ne consulta que ce génie, sans consulter l'expérience et les mathématiques ; il était un des plus grands géomètres de l'Europe, et il abandonna sa géométrie pour ne croire que son imagination. Il ne substitua donc qu'un chaos au chaos d'Aristote. Par là il retarda de plus de cinquante ans les progrès de l'esprit humain. Ses erreurs étaient d'autant plus condamnables qu'il avait, pour se conduire dans le labyrinthe de la physique, un fil qu'Aristote ne pouvait avoir, celui des expériences, les découvertes de Galilée, de Toricelli, de Guéric, etc., et sur-tout sa propre géométrie.

On a remarqué que plusieurs universités condamnèrent dans sa philosophie les seules choses qui fussent vraies, et qu'elles adoptèrent enfin toutes celles qui étaient fausses. Il ne reste aujourd'hui de tous ces faux systèmes et de toutes les ridicules disputes qui en ont été la suite, qu'un souvenir confus qui s'éteint de jour en jour. L'ignorance préconise encore quelquefois Descartes, et même cette espèce d'amour-propre qu'on appelle *national* s'est efforcé de soutenir sa philosophie. Des gens qui n'avaient jamais lu ni Descartes ni Newton, ont prétendu que Newton lui avait l'obligation de toutes ses découvertes. Mais il est très certain qu'il n'y a pas dans tous les édifices imaginaires de Descartes une seule pierre sur laquelle Newton ait bâti. Il ne l'a jamais ni suivi, ni expliqué, ni même réfuté; à peine le connaissait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à sept ou huit pages *Error*, et ne le relut plus. Ce volume a été long-temps entre les mains du neveu de Newton.

Le cartésianisme a été une mode en France; mais les expériences de Newton sur la lumière, et ses principes mathématiques ne peuvent pas plus être une mode que les démonstrations d'Euclide.

Il faut être vrai; il faut être juste; le philosophe n'est ni français, ni anglais, ni florentin, il est de tout pays. Il ne ressemble pas à la duchesse de Marlborough, qui, dans une fièvre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parcequ'on l'appelait en Angleterre *la poudre des jésuites.*

Le philosophe, en rendant hommage au génie

de Descartes, foule aux pieds les ruines de ses systèmes.

Le philosophe sur-tout dévoue à l'exécration publique et au mépris éternel les persécuteurs de Descartes, qui osèrent l'accuser d'athéisme, lui qui avait épuisé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Lisez le morceau de M. Thomas dans l'éloge de Descartes, où il peint d'une manière si énergique l'infâme théologien nommé Voëtius, qui calomnia Descartes, comme depuis le fanatique Jurieu calomnia Bayle, etc., etc., etc.; comme Patouillet et Nonotte ont calomnié un philosophe; comme le vinaigrier Chaumeix et Fréron ont calomnié l'Encyclopédie; comme on calomnie tous les jours. Et plût à Dieu qu'on ne pût que calomnier!

DE CATON, DU SUICIDE,

Et du livre de l'abbé de Saint-Cyran qui légitime le suicide.

L'ingénieux La Motte s'est exprimé ainsi sur Caton dans une de ses odes plus philosophiques que poétiques :

Caton, d'une ame plus égale,
Sous l'heureux vainqueur de Pharsale
Eût souffert que Rome pliât;
Mais incapable de se rendre,
Il n'eut pas la force d'attendre
Un pardon qui l'humiliât.

C'est, je crois, parceque l'ame de Caton fut toujours égale, et qu'elle conserva jusqu'au dernier moment le même amour pour les lois et pour la patrie, qu'il aima mieux périr avec elle que de ramper sous un tyran; il finit comme il avait vécu.

Incapable de se rendre! Et à qui? à l'ennemi de Rome, à celui qui avait volé de force le trésor public pour faire la guerre à ses concitoyens, et les asservir avec leur argent même.

Un pardon! Il semble que La Motte-Houdart parle d'un sujet révolté qui pouvait obtenir sa grace de sa majesté, avec des lettres en chancellerie.

Malgré sa grandeur usurpée,
Le fameux vainqueur de Pompée,
Ne put triompher de Caton.
C'est a ce juge inébranlable
Que César, cet heureux coupable,
Aurait dû demander pardon.

Il paraît qu'il y a quelque ridicule à dire que Caton se tua par *faiblesse*. Il faut une ame forte pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature. Cette force est quelquefois celle d'un frénétique; mais un frénétique n'est pas faible.

Le suicide est défendu chez nous par le droit canon. Mais les décrétales, qui font la jurisprudence d'une partie de l'Europe, furent inconnues à Caton, à Brutus, à Cassius, à la sublime Arria, à l'empereur Othon, à Marc-Antoine, et à cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieuse.

Nous nous tuons aussi nous autres; mais c'est quand nous avons perdu notre argent, ou dans l'ex-

cès très rare d'une folle passion pour un objet qui n'en vaut pas la peine. J'ai connu des femmes qui se sont tuées pour les plus sots hommes du monde. On se tue aussi quelquefois parcequ'on est malade, et c'est en cela qu'il y a de la faiblesse.

Le dégoût de son existence, l'ennui de soi-même, est encore une maladie qui cause des suicides. Le remède serait un peu d'exercice, de la musique, la chasse, la comédie, une femme aimable. Tel homme qui dans un accès de mélancolie se tue aujourd'hui, aimerait à vivre s'il attendait huit jours.

J'ai presque vu de mes yeux un suicide qui mérite l'attention de tous les physiciens. Un homme d'une profession sérieuse, d'un âge mûr, d'une conduite régulière, n'ayant point de passions, étant au-dessus de l'indigence, s'est tué le 17 octobre 1769, et a laissé au conseil de la ville où il était né l'apologie par écrit de sa mort volontaire, laquelle on n'a pas jugé à propos de publier, de peur d'encourager les hommes à quitter une vie dont on dit tant de mal. Jusque là il n'y a rien de bien extraordinaire; on voit par-tout de tels exemples. Voici l'étonnant:

Son frère et son père s'étaient tués, chacun au même âge que lui. Quelle disposition secrète d'organes, quelle sympathie, quel concours de lois physiques fait périr le père et les deux enfans de leur propre main, et du même genre de mort, précisément quand ils ont atteint la même année? Est-ce une maladie qui se développe à la longue dans une famille, comme on voit souvent les pères et les enfans mourir de la petite-vérole, de la pulmonie, ou d'un autre mal? Trois, quatre générations sont de-

venues sourdes, aveugles, ou goutteuses, ou scorbutiques, dans un temps préfix.

Le physique, ce père du moral, transmet le même caractère de père en fils pendant des siècles. Les Appius furent toujours fiers et inflexibles; les Catons toujours sévères. Toute la lignée des Guises fut audacieuse, téméraire, factieuse, pétrie du plus insolent orgueil et de la politesse la plus séduisante. Depuis François de Guise, jusqu'à celui qui seul et sans être attendu alla se mettre à la tête du peuple de Naples, tous furent d'une figure, d'un courage, et d'un tour d'esprit au-dessus du commun des hommes. J'ai vu les portraits en pied de François de Guise, du Balafré et de son fils: leur taille est de six pieds: mêmes traits, même courage, même audace sur le front, dans les yeux, et dans l'attitude.

Cette continuité, cette série d'êtres semblables est bien plus remarquable encore dans les animaux; et si l'on avait la même attention à perpétuer les belles races d'hommes que plusieurs nations ont encore à ne pas mêler celles de leurs chevaux et de leurs chiens de chasse, les généalogies seraient écrites sur les visages, et se manifesteraient dans les mœurs.

Il y a eu des races de bossus, de six-digitaires, comme nous en voyons de rousseaux, de lippus, de longs nez et de nez plats.

Mais que la nature dispose tellement les organes de toute une race, qu'à un certain âge tous ceux de cette famille auront la passion de se tuer, c'est un problème que toute la sagacité des anatomistes les plus attentifs ne peut résoudre. L'effet est certaine-

ment tout physique ; mais c'est de la physique occulte. Et quel est le secret principe qui ne soit pas occulte?

On ne nous dit point, et il n'est pas vraisemblable que du temps de Jules-César et des empereurs, les habitans de la Grande-Bretagne se tuassent aussi délibérément qu'ils le font aujourd'hui quand ils ont des vapeurs qu'ils appellent le *spleen*, et que nous prononçons le *spline*.

Au contraire, les Romains, qui n'avaient point le spline, ne faisaient aucune difficulté de se donner la mort. C'est qu'ils raisonnaient; ils étaient philosophes, et les sauvages de l'isle Britain ne l'étaient pas. Aujourd'hui les citoyens anglais sont philosophes, et les citoyens romains ne sont rien. Aussi les Anglais quittent la vie fièrement quand il leur en prend fantaisie. Mais il faut à un citoyen romain une *indulgentia in articulo mortis ;* ils ne savent ni vivre ni mourir.

Le chevalier Temple dit qu'il faut partir quand il n'y a plus d'espérance de rester agréablement. C'est ainsi que mourut Atticus.

Les jeunes filles qui se noient et qui se pendent par amour ont donc tort ; elles devraient écouter l'espérance du changement, qui est aussi commun en amour qu'en affaires.

Un moyen presque sûr de ne pas céder à l'envie de vous tuer, c'est d'avoir toujours quelque chose à faire. Creech, le commentateur de Lucrèce, mit sur son manuscrit : N. B. *Qu'il faudra que je me pende quand j'aurai fini mon commentaire*. Il se tint parole pour avoir le plaisir de finir comme son auteur. S'il

avait entrepris un commentaire sur Ovide, il aurait vécu plus long-temps.

Pourquoi avons-nous moins de suicides dans les campagnes que dans les villes? C'est que dans les champs il n'y a que le corps qui souffre; à la ville, c'est l'esprit. Le laboureur n'a pas le temps d'être mélancolique; ce sont les oisifs qui se tuent; ce sont ces gens si heureux aux yeux du peuple.

Je ne rapporterai pas ici plusieurs suicides arrivés de mon temps, et qui ont déja été publiés dans d'autres ouvrages (voyez Lettres Philosoph. art. *Suicide*); je dirai seulement que de mon temps encore, le dernier prince de la maison de Courtenai, très vieux, et le dernier prince de la branche de Lorraine-Harcourt, très jeune, se sont donné la mort sans qu'on en ait presque parlé. Ces aventures font un fracas terrible le premier jour, et quand les biens du mort sont partagés, on n'en parle plus.

Voici le plus fort de tous les suicides, il vient de s'exécuter à Lyon, au mois de juin 1770.

Un jeune homme très connu, beau, bien fait, aimable, plein de talens, est amoureux d'une jeune fille que les parens ne veulent point lui donner. Jusqu'ici ce n'est que la première scene d'une comédie, mais l'étonnante tragédie va suivre :

L'amant se rompt une veine par un effort. Les chirurgiens lui disent qu'il n'y a point de remède; sa maîtresse lui donne un rendez-vous avec deux pistolets et deux poignards, afin que si les pistolets manquent leur coup, les deux poignards servent à leur percer le cœur en même temps. Ils s'embrassent

pour la dernière fois ; les détentes des pistolets étaient attachées à des rubans couleur de rose ; l'amant tient le ruban du pistolet de sa maîtresse, elle tient le ruban du pistolet de son amant. Tous deux tirent à un signal donné, tous deux tombent au même instant.

La ville entière de Lyon en est témoin. Arrie et Pétus, vous en aviez donné l'exemple ; mais vous étiez condamnés par un tyran, et l'amour seul a immolé ces deux victimes. On leur a fait cette épitaphe :

A votre sang mêlons nos pleurs :
Attendrissons-nous d'âge en âge
Sur vos amours et vos malheurs ;
Mais admirons votre courage.

Des lois contre le suicide.

Y a-t-il une loi civile ou religieuse qui ait prononcé défense de se tuer sous peine d'être pendu après sa mort, ou sous peine d'être damné ?

La seule religion dans laquelle le suicide soit défendu par une loi claire et positive, est le mahométisme. Il est dit dans le sura IV : « Ne vous « tuez pas vous-même, car Dieu est miséricor- « dieux envers vous ; et quiconque se tue par ma- « lice et par méchanceté, sera certainement rôti au « feu d'enfer. »

Nous traduisons mot à mot. Le texte semble n'avoir pas le sens commun ; ce qui n'est pas rare dans les textes. Que veut dire, *ne vous tuez point vous-même, car Dieu est miséricordieux ?* Peut-être faut-il entendre, ne succombez pas à vos malheurs, que

Dieu peut adoucir ; ne soyez pas assez fou pour vous donner la mort aujourd'hui, pouvant être heureux demain.

Et quiconque se tue par malice et par méchanceté ; cela est plus difficile à expliquer. Il n'est peut-être jamais arrivé dans l'antiquité qu'à la Phèdre d'Euripide de se pendre exprès, pour faire accroire à Thésée qu'Hippolyte l'avait violée. De nos jours, un homme s'est tiré un coup de pistolet dans la tête, ayant tout arrangé pour faire jeter le soupçon sur un autre.

Dans la comédie de George Dandin, la coquine de femme qu'il a épousée le menace de se tuer pour le faire pendre. Ces cas sont rares ; si Mahomet les a prévus, on peut dire qu'il voyait de loin.

Le fameux Duverger de Haurane, abbé de Saint-Cyran, regardé comme le fondateur de Port-royal, écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suicide (1), qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

« Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point tuer. « L'homicide de soi-même ne semble pas moins « compris dans ce précepte que le meurtre du pro- « chain. Or, s'il est des cas où il est permis de tuer « son prochain, il est aussi des cas où il est permis « de se tuer soi-même.

« On ne doit attenter sur sa vie qu'après avoir « consulté la raison. L'autorité publique qui tient

(1) Il fut imprimé in-12 à Paris, chez Toussaints du Brai, en 1609, avec privilège du roi : il doit être dans la bibliothèque de Sa Majesté.

« la place de Dieu, peut disposer de notre vie. La « raison de l'homme peut aussi tenir lieu de la « raison de Dieu, c'est un rayon de la lumière « éternelle. »

Saint-Cyran étend beaucoup cet argument, qu'on peut prendre pour un pur sophisme. Mais quand il vient à l'explication et aux détails, il est plus difficile de lui répondre. « On peut, dit-il, se tuer « pour le bien de son prince, pour celui de sa pa- « trie, pour celui de ses parens. »

Nous ne voyons pas en effet qu'on puisse condamner les Codrus et les Curtius. Il n'y a point de souverain qui osât punir la famille d'un homme qui se serait dévoué pour lui; que dis-je? il n'en est point qui osât ne la pas récompenser. S. Thomas, avant Saint-Cyran, avait dit la même chose. Mais on n'a besoin ni de Thomas, ni de Bonaventure, ni de Duverger de Haurane, pour savoir qu'un homme qui meurt pour sa patrie est digne de nos éloges.

L'abbé de Saint-Cyran conclut qu'il est permis de faire pour soi-même ce qu'il est beau de faire pour un autre. On sait assez tout ce qui est allégué dans Plutarque, dans Sénèque, dans Montagne, et dans cent autres philosophes, en faveur du suicide. C'est un lieu commun épuisé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les lois condamnent: mais ni l'ancien Testament ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de sortir de la vie quand il ne peut plus la supporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de soi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur Marc-Antonin, qui ne fut jamais révoquée:

« (1) Si votre père ou votre frère, n'étant prévenu « d'aucun crime, se tue, ou pour se soustraire aux « douleurs, ou par ennui de la vie, ou par déses- « poir, ou par démence, que son testament soit « valable, ou que ses héritiers succèdent par in- « testat. »

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous traînons encore sur la claie, nous traversons d'un pieu le cadavre d'un homme qui est mort volontairement, nous rendons sa mémoire infâme autant qu'on le peut. Nous déshonorons sa famille autant qu'il est en nous. Nous punissons le fils d'avoir perdu son père, et la veuve d'être privée de son mari. On confisque même le bien du mort; ce qui est en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume, comme plusieurs autres, est dérivée de notre droit canon, qui prive de la sépulture ceux qui meurent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui est censé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon, au titre *de Pœnitentiâ*, assure que Judas commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur Jésus-Christ. (2)

---

(1) Prem. Cod. *De bonis eorum qui sibi mortem. Leg. III, ff. eod.*

(2) Voyez l'article SUICIDE.

CAUSES FINALES.

SECTION I.

VIRGILE dit :

Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

L'esprit régit le monde ; il s'y mêle, il l'anime.

Virgile a bien dit : et Benoît Spinosa (1), qui n'a pas la clarté de Virgile, et qui ne le vaut pas, est forcé de reconnaître une intelligence qui préside à tout. S'il me l'avait niée, je lui aurais dit : Benoît, tu es fou ; tu as une intelligence, et tu la nies, et à qui la nies-tu ?

Il vient en 1770 un homme très-supérieur à Spinosa à quelques égards, aussi éloquent que le juif hollandais est sec ; moins méthodique, mais cent fois plus clair ; peut-être aussi géomètre sans affecter la marche ridicule de la géométrie dans un sujet métaphysique et moral : c'est l'auteur du Système de la nature : il a pris le nom de Mirabaud, secrétaire de l'académie française. Hélas ! notre bon Mirabaud n'était pas capable d'écrire une page du livre de

---

(1) Ou plutôt Baruch ; car il s'appelait Baruch, comme on le dit ailleurs. Il signait *B. Spinosa*. Quelques chrétiens fort mal instruits, et qui ne savaient pas que Spinosa avait quitté le judaïsme sans embrasser le christianisme, prirent ce *B* pour la première lettre de *Benedictus*, *Benoît*.

notre redoutable adversaire. Vous tous qui voulez vous servir de votre raison et vous instruire, lisez cet éloquent et dangereux passage du Système de la nature, deuxième part. chapitre V, pages 153 et suivantes.

« On prétend que les animaux nous fournissent « une preuve convaincante d'une cause puissante « de leur existence ; on nous dit que l'accord ad« mirable de leurs parties, que l'on voit se prêter « des secours mutuels, afin de remplir leurs fonc« tions et de maintenir leur ensemble, nous an« nonce un ouvrier qui réunit la puissance à la sa« gesse. Nous ne pouvons douter de la puissance de « la nature ; elle produit tous les animaux à l'aide « des combinaisons de la matière, qui est dans une « action continuelle ; l'accord des parties de ces « mêmes animaux est une suite des lois nécessaires « de leur nature et de leur combinaison ; dès que « cet accord cesse, l'animal se détruit nécessaire« ment. Que deviennent alors la sagesse, l'intelli« gence (1) ou la bonté de la cause prétendue à qui « l'on fesait honneur d'un accord si vanté ? Ces ani« maux si merveilleux, que l'on dit être les ou« vrages d'un Dieu immuable, ne s'alterent-ils point « sans cesse, et ne finissent-ils pas toujours par se « détruire ? Où est la sagesse, la bonté, la pré« voyance, l'immutabilité (2) d'un ouvrier qui ne

---

(1) Y a-t-il moins d'intelligence parceque les générations se succèdent?

(2) Il y a immutabilité de dessein quand vous voyez immutabilité d'effets. Voyez DIEU.

« paraît occupé qu'à déranger et briser les ressorts « des machines qu'on nous annonce comme les « chefs-d'œuvre de sa puissance et de son habileté? « Si ce Dieu ne peut faire autrement (1), il n'est ni « libre ni tout-puissant. S'il change de volonté, il « n'est point immuable. S'il permet que des ma- « chines qu'il a rendues sensibles éprouvent de la « douleur, il manque de bonté (2). S'il n'a pu rendre « ses ouvrages plus solides, c'est qu'il a manqué « d'habileté. En voyant que les animaux, ainsi que « tous les autres ouvrages de la Divinité, se détrui- « sent, nous ne pouvons nous empêcher d'en con- « clure, ou que tout ce que la nature fait est néces- « saire, et n'est qu'une suite de ses lois, ou que l'ou- « vrier qui la fait agir est dépourvu de plan, de puis- « sance, de constance, d'habileté, de bonté.

« L'homme, qui se regarde lui-même comme le « chef-d'œuvre de la Divinité, nous fournirait plus « que toute autre production la preuve de l'incapa- « cité ou de la malice (3) de son auteur prétendu. « Dans cet être, sensible, intelligent, pensant, qui « se croit l'objet constant de la prédilection divine, « et qui fait son Dieu d'après son propre modèle, « nous ne voyons qu'une machine plus mobile, plus

---

(1) Etre libre, c'est faire sa volonté. S'il l'opère, il est libre.

(2) Voyez la *réponse* dans les articles ATHÉISME et DIEU.

(3) S'il est malin, il n'est point capable; et s'il est capable, ce qui comprend pouvoir et sagesse, il n'est pas malin.

« frêle, plus sujette à se déranger par sa grande com-
« plication, que celle des êtres les plus grossiers.
« Les bêtes dépourvues de nos connaissances, les
« plantes qui végettent, les pierres privées de sen-
« timent, sont à bien des égards des êtres plus favo-
« risés que l'homme ; ils sont au moins exempts des
« peines d'esprit, des tourmens de la pensée, des
« chagrins dévorans, dont celui-ci est si souvent la
« proie. Qui est-ce qui ne voudrait point être un
« animal ou une pierre toutes les fois qu'il se rap-
« pelle la perte irréparable d'un objet aimé (1) ? Ne
« vaudrait-il pas mieux être une masse inanimée
« qu'un superstitieux inquiet, qui ne fait que trem-
« bler ici-bas sous le joug de son Dieu, et qui pré-
« voit encore des tourmens infinis dans une vie fu-
« ture ? Les êtres privés de sentiment, de vie, de
« mémoire et de pensée, ne sont point affligés par
« l'idée du passé, du présent et de l'avenir ; ils ne se
« croient pas en danger de devenir éternellement
« malheureux pour avoir mal raisonné, comme tant
« d'êtres favorisés, qui prétendent que c'est pour
« eux que l'architecte du monde a construit l'univers.

« Que l'on ne nous dise point que nous ne pou-
« vons avoir l'idée d'un ouvrage sans avoir celle

---

(1) L'auteur tombe ici dans une inadvertance à laquelle nous sommes tous sujets. Nous disons souvent : J'aimerais mieux être oiseau, quadrupède, que d'être homme avec les chagrins que j'essuie. Mais quand on tient ce discours on ne songe pas qu'on souhaite d'être anéanti ; car si vous êtes autre que vous-même, vous n'avez plus rien de vous-même.

« d'un ouvrier distingué de son ouvrage. La nature « n'est point un ouvrage : elle a toujours existé par « elle-même (1), c'est dans son sein que tout se fait ; « elle est un attelier immense pourvu de matériaux, « et qui fait les instrumens dont elle se sert pour « agir : tous ses ouvrages sont des effets de son éner- « gie et des agens ou causes qu'elle fait, qu'elle ren- « ferme, qu'elle met en action. Des élémens éternels, « incréés, indestructibles, toujours en mouvement, « en se combinant diversement, font éclore tous les « êtres, et les phénomènes que nous voyons, tous « les effets bons ou mauvais que nous sentons, « l'ordre ou le désordre, que nous ne distinguons « jamais que par les différentes façons dont nous « sommes affectés, en un mot toutes les merveilles « sur lesquelles nous méditons et raisonnons. Ces « élémens n'ont besoin pour cela que de leurs pro- « priétés, soit particulières, soit réunies, et du « mouvement qui leur est essentiel, sans qu'il soit « nécessaire de recourir à un ouvrier inconnu pour « les arranger, les façonner, les combiner, les con- « server et les dissoudre.

« Mais, en supposant pour un instant qu'il soit « impossible de concevoir l'univers sans un ouvrier « qui l'ait formé et qui veille à son ouvrage, où « placerons-nous cet ouvrier (2) ? sera-t-il dedans ou « hors de l'univers ? est-il matière ou mouvement ?

---

(1) Vous supposez ce qui est en question, et cela n'est que trop ordinaire à ceux qui font des systêmes.

(2) Est-ce à nous à lui trouver sa place? C'est à lui de nous donner la nôtre. Voyez la *réponse*.

« ou bien n'est-il que l'espace, le néant ou le vide ?
« Dans tous ces cas, ou il ne serait rien, ou il serait
« contenu dans la nature et soumis à ses lois. S'il
« est dans la nature, je n'y pense voir que de la ma-
« tière en mouvement, et je dois en conclure que
« l' gent qui la meut est corporel et matériel, et que
« par conséquent il est sujet à se dissoudre. Si cet
« agent est hors de la nature, je n'ai plus aucune
« idée (1) du lieu qu'il occupe, ni d'un être imma-
« tériel, ni de la façon dont un esprit sans étendue
« peut agir sur la matière dont il est séparé. Ces
« espaces ignorés, que l'imagination a placés au-
« delà du monde visible, n'existent point pour un
« être qui voit à peine à ses pieds (2) : la puissance
« idéale qui les habite, ne peut se peindre à mon es-
« prit que lorsque mon imagination combinera au
« hasard les couleurs fantastiques qu'elle est tou-
« jours forcée de prendre dans le monde où je suis ;
« dans ce cas je ne ferai que reproduire en idée ce
« que mes sens auront réellement apperçu ; et ce Dieu,
« que je m'efforce de distinguer de la nature et de
« placer hors de son enceinte, y rentrera toujours
« nécessairement et malgré moi.

« L'on insistera, et l'on dira que si l'on portait
« une statue ou une montre à un sauvage qui n'en
« aurait jamais vu, il ne pourrait s'empêcher de re-

---

(1) Etes-vous fait pour avoir des idées de tout, et ne voyez-vous pas dans cette nature une intelligence admirable ?

(2) Ou le monde est infini, ou l'espace est infini ; choisissez.

« connaître que ces choses sont des ouvrages de quel-
« que agent intelligent, plus habile et plus industrieux que lui-même : l'on conclura de là que nous sommes pareillement forcés de reconnaître que la machine de l'univers, que l'homme, que les phénomènes de la nature, sont des ouvrages d'un agent dont l'intelligence et le pouvoir surpassent de beaucoup les nôtres.

« Je réponds, en premier lieu, que nous ne pouvons douter que la nature ne soit très puissante et très industrieuse (1); nous admirons son industrie toutes les fois que nous sommes surpris des effets étendus, variés et compliqués, que nous trouvons dans ceux de ses ouvrages que nous prenons la peine de méditer : cependant elle n'est ni plus ni moins industrieuse dans l'un de ses ouvrages que dans les autres. Nous ne comprenons pas plus comment elle a pu produire une pierre ou un métal qu'une tête organisée comme celle de Newton : Nous appelons *industrieux* un homme qui peut faire des choses que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes. La nature peut tout; et dès qu'une chose existe, c'est une preuve qu'elle a pu la faire. Ainsi ce n'est jamais que relativement à nous-mêmes que nous jugeons la nature industrieuse; nous la comparons alors à nous-mêmes; et comme nous jouissons d'une qualité que nous nommons *intelligence*, à l'aide de la-

(1) *Puissante et industrieuse*; je m'en tiens là. Celui qui est assez puissant pour former l'homme et le monde est Dieu. Vous admettez Dieu malgré vous.

« quelle nous produisons des ouvrages où nous « montrons notre industrie, nous en concluons que « les ouvrages de la nature qui nous étonnent le « plus ne lui appartiennent point, mais sont dus « à un ouvrier intelligent comme nous, dont nous « proportionnons l'intelligence à l'étonnement que « ses œuvres produisent en nous, c'est-à-dire à notre « faiblesse et à notre propre ignorance. » (1)

Voyez la réponse à ces argumens aux articles ATHÉISME et DIEU, et à la section suivante, écrite long-temps avant le Système de la nature.

SECTION II.

Si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les causes finales sont des chimères; et je trouverai fort bon qu'on m'appelle *cause-finalier*, c'est-à-dire, un imbécille.

Toutes les pièces de la machine de ce monde semblent pourtant faites l'une pour l'autre. Quelques philosophes affectent de se moquer des causes finales, rejetées par Epicure et par Lucrèce. C'est plutôt, ce me semble, d'Epicure et de Lucrèce qu'il faudrait se moquer. Ils vous disent que l'œil n'est point fait pour voir, mais qu'on s'en est servi pour cet usage, quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir. Selon eux, la bouche n'est point faite pour parler, pour manger, l'estomac pour digérer, le cœur pour recevoir le sang des veines et

(1) Si nous sommes si ignorans, comment oserons-nous affirmer que tout se fait sans Dieu?

l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens-là cependant avouaient que les tailleurs leur fesaient des habits pour les vêtir, et les maçons des maisons pour les loger; et ils osaient nier à la nature, au grand Etre, à l'intelligence universelle, ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

Il ne faut pas sans doute abuser des causes finales; nous avons remarqué qu'en vain M. le Prieur, dans le spectacle de la nature, prétend que les marées sont données à l'Océan pour que les vaisseaux entrent plus aisément dans les ports, et pour empêcher que l'eau de la mer ne se corrompe. En vain dirait-il que les jambes sont faites pour être bottées, et les nez pour porter des lunettes.

Pour qu'on puisse s'assurer de la fin véritable pour laquelle une cause agit, il faut que cet effet soit de tous les temps et de tous les lieux. Il n'y a pas eu des vaisseaux en tout temps et sur toutes les mers; ainsi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaisseaux. On sent combien il serait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout temps pour s'ajuster aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru si tard; mais il est bien évident que si les nez n'ont pas été faits pour les besicles, ils l'ont été pour l'odorat, et qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles sont visiblement destinées à tous les usages que le métacarpe et les phalanges de nos doigts, et les mouvemens du muscle circulaire du poignet nous procurent.

Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales.

Il paraît bien difficile, surtout, que les organes de la génération ne soient pas destinés à perpétuer les especes. Ce mécanisme est bien admirable, mais la sensation que la nature a jointe à ce mécanisme est plus admirable encore. Epicure devait avouer que le plaisir est divin, et que ce plaisir est une cause finale, par laquelle sont produits sans cesse ces êtres sensibles qui n'ont pu se donner la sensation.

Cet Epicure était un grand homme pour son temps; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont là des idées très philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais épicuriens; elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais, pour le reste de la physique d'Epicure, elle ne parait pas plus admissible que la matière cannelée de Descartes. C'est, ce me semble, se boucher les yeux et l'entendement que de prétendre qu'il n'y a aucun dessein dans la nature; et, s'il y a du dessein, il y a une cause intelligente, il existe un Dieu.

On nous objecte les irrégularités du globe, les volcans, les plaines de sables mouvans, quelques petites montagnes abymées, et d'autres formées par des tremblemens de terre, etc. Mais de ce que

les moyeux des roues de votre carrosse auront pris feu, s'ensuit-il que votre carrosse n'ait pas été fait expressément pour vous porter d'un lieu à un autre.

Les chaînes des montagnes qui couronnent les deux hémisphères, et plus de six cents fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs, et qui grossissent les fleuves, après avoir fertilisé les campagnes; des milliers de fontaines qui partent de la même source, et qui abreuvent le genre animal et le végétal; tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit et d'une déclinaison d'atomes, que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le cristallin qui les réfracte, l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines, la systole et la diastole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

SECTION III.

Il paraît qu'il faut être forcené pour nier que les estomacs soient faits pour digérer, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre.

D'un autre côté, il faut avoir un étrange amour des causes finales pour assurer que la pierre a été formée pour bâtir des maisons, et que les vers à soie sont nés à la Chine afin que nous ayons du satin en Europe.

Mais, dit-on, si Dieu a fait visiblement une chose à dessein, il a donc fait toutes choses à dessein.

Il est ridicule d'admettre la Providence dans un cas, et de la nier dans les autres. Tout ce qui est fait a été prévu, a été arrangé. Nul arrangement sans objet, nul effet sans cause; donc tout est également le résultat, le produit d'une cause finale; donc il est aussi vrai de dire que les nez ont été faits pour porter des lunettes, et les doigts pour être ornés de bagues, qu'il est vrai de dire que les oreilles ont été formées pour entendre les sons, et les yeux pour recevoir la lumière.

Il ne résulte de cette objection, rien autre, ce me semble, sinon que tout est l'effet prochain ou éloigné d'une cause finale générale; que tout est la suite des lois éternelles.

Quand les effets sont invariablement les mêmes en tout lieu et en tout temps, quand ces effets uniformes sont indépendans des êtres auxquels ils appartiennent, alors il y a visiblement une cause finale.

Tous les animaux ont des yeux, ils voient; tous ont des oreilles, et ils entendent; tous une bouche par laquelle ils mangent; un estomac, ou quelque chose d'approchant, par lequel ils digèrent; tous un orifice qui expulse les excrémens; tous un instrument de la génération: et ces dons de la nature opèrent en eux sans qu'aucun art s'en mêle. Voilà des causes finales clairement établies, et c'est pervertir notre faculté de penser que de nier une vérité si universelle.

Mais les pierres, en tout lieu et en tout temps, ne composent pas des bâtimens; tous les nez ne portent pas des lunettes; tous les doigts n'ont pas

une bague ; toutes les jambes ne sont pas couvertes de bas de soie. Un ver à soie n'est donc pas fait pour couvrir mes jambes, précisément comme votre bouche est faite pour manger, et votre derrière pour aller à la garde-robe. Il y a donc des effets immédiats produits par les causes finales, et des effets en très grand nombre qui sont des produits éloignés de ces causes.

Tout ce qui appartient à la nature est uniforme, immuable, est l'ouvrage immédiat du maître, c'est lui qui a créé les lois par lesquelles la lune entre pour les trois quarts dans la cause du flux et du reflux de l'Océan, et le soleil pour son quart ; c'est lui qui a donné un mouvement de rotation au soleil, par lequel cet astre envoie en sept minutes et demie des rayons de lumière dans les yeux des hommes, des crocodiles et des chats.

Mais, si après bien des siècles nous nous sommes avisés d'inventer des ciseaux et des broches, de tondre avec les uns la laine des moutons, et de les faire cuire avec les autres pour les manger, que peut-on en inférer autre chose, sinon que Dieu nous a faits de façon qu'un jour nous deviendrions nécessairement industrieux et carnassiers.

Les moutons n'ont pas sans doute été faits absolument pour être cuits et mangés, puisque plusieurs nations s'abstiennent de cette horreur. Les hommes ne sont point créés essentiellement pour se massacrer, puisque les brames, et les respectables primitifs qu'on nomme *quakers*, ne tuent personne ; mais la pâte dont nous sommes pétris

produit souvent des massacres, comme elle produit des calomnies, des vanités, des persécutions et des impertinences. Ce n'est pas que la formation de l'homme soit précisément la cause finale de nos fureurs et de nos sottises; car une cause finale est universelle et invariable en tout temps et en tout lieu. Mais les horreurs et les absurdités de l'espèce humaine n'en sont pas moins dans l'ordre éternel des choses. Quand nous battons notre blé, le fléau est la cause finale de la séparation du grain. Mais si ce fléau, en battant mon grain, écrase mille insectes, ce n'est point par ma volonté déterminée, ce n'est point non plus par hasard; c'est que ces insectes se sont trouvés cette fois sous mon fléau, et qu'ils devaient s'y trouver.

C'est une suite de la nature des choses, qu'un homme soit ambitieux, que cet homme enrégimente quelquefois d'autres hommes, qu'il soit vainqueur, ou qu'il soit battu; mais jamais on ne pourra dire : L'homme a été créé de Dieu pour être tué à la guerre.

Les instrumens que nous a donnés la nature ne peuvent être toujours des causes finales en mouvement. Les yeux donnés pour voir ne sont pas toujours ouverts; chaque sens a ses temps de repos. Il y a même des sens dont on ne fait jamais d'usage. Par exemple, une malheureuse imbécille, enfermée dans un cloître à quatorze ans, ferme pour jamais chez elle la porte dont devait sortir une génération nouvelle; mais la cause finale n'en subsiste pas moins; elle agira dès qu'elle sera libre.

CELTES.

Parmi ceux qui ont eu assez de loisir, de secours et de courage pour rechercher l'origine des peuples, il y en a eu qui ont cru trouver celle de nos Celtes, ou qui du moins ont voulu faire accroire qu'ils l'avaient rencontrée : cette illusion était le seul prix de leurs travaux immenses ; il ne faut pas la leur envier.

Du moins quand vous voulez connaître quelque chose des Huns, (quoiqu'ils ne méritent guère d'être connus, puisqu'ils n'ont rendu aucun service au genre humain) vous trouvez quelques faibles notices de ces barbares chez les Chinois, ce peuple le plus ancien des nations connues après les Indiens. Vous apprenez d'eux que les Huns allèrent dans certains temps, comme des loups affamés, ravager des pays regardés encore aujourd'hui comme des lieux d'exil et d'horreur. C'est une bien triste et bien misérable science. Il vaut mieux sans doute cultiver un art utile à Paris, à Lyon, et à Bordeaux, que d'étudier sérieusement l'histoire des Huns et des ours : mais enfin on est aidé dans ces recherches par quelques archives de la Chine.

Pour les Celtes, point d'archives ; on ne connaît pas plus leurs antiquités que celles des Samoïèdes et des terres australes.

Nous n'avons rien appris de nos ancêtres que par le peu de mots que Jules-César leur conquérant a daigné en dire. Il commence ses commentaires par

distinguer toutes les Gaules en Belges, Aquitainiens et Celtes.

De là quelques fiers savans ont conclu que les Celtes étaient des Scythes, et dans ces Scythes-Celtes ils ont compris toute l'Europe. Mais pourquoi pas toute la terre? pourquoi s'arrêter en si beau chemin?

On n'a pas manqué de nous dire que Japhet, fils de Noé, vint au plus vite au sortir de l'arche peupler de Celtes toutes ces vastes contrées, qu'il gouverna merveilleusement bien. Mais des auteurs plus modestes rapportent l'origine de nos Celtes à la tour de Babel, à la confusion des langues, à Gomer, dont jamais personne n'entendit parler jusqu'au temps très récent où quelques occidentaux lurent le nom de Gomer dans une mauvaise traduction des Septante.

Et voila justement comme on écrit l'histoire.

Bochart, dans sa Chronologie sacrée, (quelle chronologie!) prend un tour fort différent; il fait de ces hordes innombrables de Celtes une colonie égyptienne, conduite habilement et facilement des bords fertiles du Nil, par Hercule, dans les forêts et dans les marais de la Germanie, où sans doute ces colons portèrent tous les arts, la langue égyptienne, et les mystères d'Isis, sans qu'on ait pu jamais en retrouver la moindre trace.

Ceux-là m'ont paru avoir encore mieux rencontré, qui ont dit que les Celtes des montagnes du Dauphiné étaient appelés Cottiens, de leur roi Cottius; les Bérichons, de leur roi Bétrich; les Velches ou

Gaulois, de leur roi Vallus; les Belges, de Balgen, qui veut dire hargneux.

Une origine encore plus belle, c'est celle des Celtes-Pannoniens, du mot latin *Pannus*, drap; attendu, nous dit-on, qu'ils se vêtissaient de vieux morceaux de drap mal cousus, assez ressemblans à l'habit d'Arlequin. Mais la meilleure origine est sans contredit la tour de Babel.

O braves et généreux compilateurs, qui avez tant écrit sur des hordes de sauvages qui ne savaient ni lire ni écrire, j'admire votre laborieuse opiniâtreté! Et vous, pauvres Celtes-Velches, permettez-moi de vous dire, aussi bien qu'aux Huns, que des gens qui n'ont pas eu la moindre teinture des arts utiles ou agréables, ne méritent pas plus nos recherches que les porcs et les ânes qui ont habité leur pays.

On dit que vous étiez anthropophages; mais qui ne l'a pas été?

On me parle de vos druides, qui étaient de très savans prêtres. Allons donc à l'article DRUIDE.

CÉRÉMONIES, TITRES, PRÉÉMINENCE, ETC.

Toutes ces choses qui seraient inutiles, et même fort impertinentes dans l'état de pure nature, sont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue et ridicule.

Les Chinois sont de tous les peuples celui qui a poussé le plus loin l'usage des cérémonies: il est

certain qu'elles servent à calmer l'esprit autant qu'à l'ennuyer. Les porte-faix, les charretiers chinois, sont obligés, au moindre embarras qu'ils causent dans les rues, de se mettre à genoux l'un devant l'autre, et de se demander mutuellement pardon selon la formule prescrite. Cela prévient les injures, les coups, les meurtres, ils ont le temps de s'appaiser, après quoi ils s'aident mutuellement.

Plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies, moins de titres fastueux, moins de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur. On disait à Scipion, Scipion; et à César, César : et dans la suite des temps on dit aux empereurs, *votre majesté, votre divinité.*

Les titres de S. Pierre et de S. Paul étaient Pierre et Paul. Leurs successeurs se donnèrent réciproquement le titre de *votre sainteté*, que l'on ne voit jamais dans les Actes des apôtres ni dans les écrits des des disciples.

Nous lisons dans l'histoire d'Allemagne que le dauphin de France, qui fut depuis le roi Charles V, alla vers l'empereur Charles IV a Metz, et qu'il passa après le cardinal de Périgord.

Il fut ensuite un temps où les chanceliers eurent la préséance sur les cardinaux, après quoi les cardinaux l'emportèrent sur les chanceliers.

Les pairs précédèrent en France les princes du sang, et ils marchèrent tous en ordre de pairie jusqu'au sacre de Henri III.

La dignité de la pairie était avant ce temps si éminente, qu'à la cérémonie du sacre d'Elisabeth épouse de Charles IX, en 1571, décrite par Simon

Bouquet échevin de Paris, il est dit que « les dames « et damoiselles de la reine ayant baillé à la dame « d'honneur le pain, le vin, et le cierge avec l'ar- « gent, pour l'offerte, pour être présentés à la reine « par ladite dame d'honneur, cette dite dame d'hon- « neur, pour ce qu'elle était duchesse, commanda « aux dames d'aller porter elles-mêmes l'offerte aux « princesses, etc. » Cette dame d'honneur était la connétable de Montmorency.

Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche, ont été pendant plusieurs siècles d'importans objets de politique, et d'illustres sujets de querelles. Je crois que l'ancienne étiquette concernant les fauteuils vient de ce que chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil tout au plus dans une maison, et ce fauteuil même ne servait que quand on était malade. Il y a encore des provinces d'Allemagne et d'Angleterre, où un fauteuil s'appelle *une chaise de doléance*.

Long-temps après Attila et Dagobert, quand le luxe s'introduisit dans les cours, et que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle distinction de s'asseoir sur un de ces trônes; et tel seigneur châtelain prenait acte, comment, ayant été à demi-lieue de ses domaines faire sa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

On voit par les mémoires de Mademoiselle, que cette auguste princesse passa un quart de sa vie dans les angoisses mortelles des disputes pour des chaises à dos. Devait-on s'asseoir dans une certaine cham-

bre sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne point s'asseoir? Voilà ce qui intriguait toute une cour. Aujourd'hui les mœurs sont plus unies; les canapés et les chaises longues sont employés par les dames, sans causer d'embarras dans la société.

Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage de Henriette de France et de Charles I, avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue, pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte; et le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté. L'histoire a soigneusement conservé cette précieuse circonstance. Je crois que si on avait proposé à Scipion de se mettre nu entre deux draps pour recevoir la visite d'Annibal, il aurait trouvé cette cérémonie fort plaisante.

La marche des carrosses, et ce qu'on appelle le *haut du pavé*, ont été encore des témoignages de grandeur, des sources de prétentions, de disputes et de combats, pendant un siecle entier. On a regardé comme une signalee victoire de faire passer un carrosse devant un autre carrosse. Il semblait, à voir les ambassadeurs se promener dans les rues, qu'ils disputassent le prix dans des cirques; et quand un ministre d'Espagne avait pu faire reculer un cocher portugais, il envoyait un courrier à Madrid informer le roi son maître de ce grand avantage.

Nos histoires nous réjouissent par vingt combats à coups de poing pour la préseance; le parlement contre les clercs de l'évêque, à la pompe fu-

nebre de Henri IV ; la chambre des comptes contre le parlement, dans la cathédrale, quand Louis XIII donna la France à la Vierge ; le duc d'Epernon dans l'église de Saint-Germain contre le garde-des-sceaux du Vair. Les présidens des enquêtes gourmèrent dans Notre-Dame le doyen des conseillers de grand'chambre, Savare, pour le faire sortir de sa place d'honneur (tant l'honneur est l'ame des gouvernemens monarchiques); et on fut obligé de faire empoigner par quatre archers le président Barillon qui frappait comme un sourd sur ce pauvre doyen. Nous ne voyons point de telles contestations dans l'aréopage ni dans le sénat romain.

A mesure que les pays sont barbares, ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue. La vraie puissance et la vraie politesse dédaignent la vanité.

Il est à croire qu'à la fin on se défera de cette coutume qu'ont encore quelquefois les ambassadeurs, de se ruiner pour aller en procession par les rues avec quelques carrosses de louage rétablis et redorés, précédés de quelques laquais à pied. Cela s'appelle *faire son entrée*; et il est assez plaisant de faire son entrée dans une ville sept ou huit mois après qu'on y est arrivé.

Cette importante affaire du *punctilio*, qui constitue la grandeur des Romains modernes; cette science du nombre des pas qu'on doit faire pour reconduire un *Monsignor*, d'ouvrir un rideau à moitié ou tout-à-fait, de se promener dans une chambre à droite ou à gauche; ce grand art que les Fabius et les Ca-

tons n'auraient jamais déviné, commence à baisser : et les caudataires des cardinaux se plaignent que tout annonce la décadence.

Un colonel français était dans Bruxelles un an après la prise de cette ville par le maréchal de Saxe, et ne sachant que faire, il voulut aller à l'assemblée de la ville. Elle se tient chez une princesse, lui dit-on. Soit, répondit l'autre, que m'importe ? Mais il n'y a que des princes qui aillent là ; êtes-vous prince ? Va, va, dit le colonel, ce sont de bons princes ; j'en avais l'année passée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eûmes pris la ville ; et ils étaient tous fort polis.

En relisant Horace j'ai remarqué ce vers dans une épître à Mécène : *Te dulcis amice, revisam ;* j'irai vous voir, mon bon ami. Ce Mécène était la seconde personne de l'empire romain, c'est-à-dire, un homme plus considérable et plus puissant que ne l'est aujourd'hui le plus grand monarque de l'Europe.

En relisant Corneille, j'ai remarqué que dans une lettre au grand Scudéri, gouverneur de NotreDame de la Garde, il s'exprime ainsi au sujet du cardinal de Richelieu : « Monsieur le cardinal, votre maître « et le mien. » C'est peut-être la première fois qu'on a parlé ainsi d'un ministre, depuis qu'il y a dans le monde des ministres, des rois et des flatteurs. Le même Pierre Corneille, auteur de Cinna, dédie humblement ce Cinna au sieur de Montauron, trésorier de l'épargne, qu'il compare sans façon à Auguste. Je suis fâché qu'il n'ait pas appelé Montauron monseigneur.

On conte qu'un vieil officier qui savait peu le protocole de la vanité, ayant écrit au marquis de Louvois, *Monsieur*, et n'ayant point eu de réponse, lui écrivit *Monseigneur*, et n'en obtint pas davantage, parceque le ministre avait encore le *Monsieur* sur le cœur. Enfin il lui écrivit, *à mon Dieu, mon Dieu Louvois;* et au commencement de la lettre il mit, *mon Dieu, mon Créateur.* Tout cela ne prouve-t-il pas que les Romains du bon temps étaient grands et modestes, et que nous sommes petits et vains?

Comment vous portez-vous, mon cher ami? disait un duc et pair à un gentilhomme. A votre service, mon cher ami, répondit l'autre: et dès ce moment il eut son *cher ami* pour ennemi implacable. Un grand de Portugal parlait à un grand d'Espagne, et lui disait à tout moment, *Votre excellence.* Le Castillan lui répondait: Votre courtoisie, *Vuestra merced;* c'est le titre que l'on donne aux gens qui n'en ont pas. Le portugais piqué appela l'espagnol à son tour, *Votre courtoisie;* l'autre lui donna alors de l'*excellence*. A la fin le portugais lassé lui dit: Pourquoi me donnez vous toujours de la courtoisie quand je vous donne de l'excellence? et pourquoi m'appellez-vous votre excellence, quand je vous dis votre courtoisie? C'est que tous les titres me sont égaux, répondit humblement le castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous et moi.

La vanité des titres ne s'introduisit dans nos climats septentrionaux de l'Europe, que quand les Romains eurent fait connaissance avec la sublimité asiatique. La plupart des rois de l'Asie étaient et sont encore cousins germains du soleil et de la lune:

leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette alliance; et tel gouverneur de province qui s'intitule *Muscade de consolation*, et *Rose de plaisir*, serait empalé s'il se disait parent le moins du monde de la lune et du soleil.

Constantin fut, je pense, le premier empereur romain qui chargea l'humilité chrétienne d'une page de noms fastueux. Il est vrai qu'avant lui on donnait du *dieu* aux empereurs; mais ce mot *dieu* ne signifiait rien d'approchant de ce que nous entendons. *Divus Augustus*, *divus Trajanus*, voulaient dire, S. Auguste, S. Trajan. On croyait qu'il était de la dignité de l'empire romain, que l'ame de son chef allât au ciel après sa mort; et souvent même on accordait le titre de *saint*, de *divus*, à l'empereur, en avancement d'hoirie. C'est à peu-près par cette raison que les premiers patriarches de l'Église chrétienne s'appelaient tous *votre sainteté*. On les nommait ainsi pour les faire souvenir de ce qu'ils devaient être.

On se donne quelquefois à soi-même des titres fort humbles, pourvu qu'on en reçoive de fort honorables. Tel abbé qui s'intitule *frère*, se fait appeler *monseigneur* par ses moines. Le pape se nomme *serviteur des serviteurs de Dieu*. Un bon prêtre du Holstein écrivit un jour au pape Pie IV : *à Pie IV, serviteur des serviteurs de Dieu*. Il alla ensuite à Rome solliciter son affaire; et l'inquisition le fit mettre en prison pour lui apprendre à écrire.

Il n'y avait autrefois que l'empereur qui eût le titre de *majesté*. Les autres rois s'appelaient *votre altesse*, *votre sérénité*, *votre grâce*. Louis XI fut

le premier en France qu'on appela communément *majesté*, titre non moins convenable en effet à la dignité d'un grand royaume héréditaire qu'à une principauté élective. Mais on se servait du terme d'*altesse* avec les rois de France long-temps après lui ; et on voit encore des lettres à Henri III, dans lesquelles on lui donne ce titre. Les états d'Orléans ne voulurent point que la reine Catherine de Médicis fût appelée *majesté* ; mais peu à peu cette dernière dénomination prévalut. Le nom est indifférent ; il n'y a que le pouvoir qui ne le soit pas.

La chancellerie allemande, toujours invariable dans ses nobles usages, a prétendu jusqu'à nos jours ne devoir traiter tous les rois que de *sérénité*. Dans le fameux traité de Vestphalie, où la France et la Suède donnèrent des lois au saint empire romain, jamais les plénipotentiaires de l'empereur ne présentèrent de mémoires latins où sa *sacrée majesté impériale* ne traitât avec les *sérénissimes rois de France et de Suède* ; mais de leur côté les Français et les Suédois ne manquaient pas d'assurer que leurs *sacrées majestés de France et de Suède* avaient beaucoup de griefs contre le *sérénissime empereur*. Enfin dans le traité tout fut égal de part et d'autre. Les grands souverains ont, depuis ce temps, passé dans l'opinion des peuples pour être tous égaux ; et celui qui a battu ses voisins a eu la prééminence dans l'opinion publique.

Philippe II fut la première *majesté* en Espagne ; car la *sérénité* de Charles V ne devint *majesté* qu'à cause de l'empire. Les enfans de Philippe II furent

les premières *altesses*, et ensuite ils furent *altesses royales*. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, ne prit qu'en 1631 le titre d'*altesse royale* : alors le prince de Condé prit celui d'*altesse sérénissime*, que n'osèrent s'arroger les ducs de Vendôme. Le duc de Savoie fut alors *altesse royale*, et devint ensuite *majesté*. Le grand duc de Florence en fit autant, à la *majesté* près; et enfin le czar, qui n'était connu en Europe que sous le nom de grand-duc, s'est déclaré *empereur*, et a été reconnu pour tel.

Il n'y avait anciennement que deux marquis d'Allemagne, deux en France, deux en Italie. Le marquis de Brandebourg est devenu *roi*, et grand *roi*; mais aujourd'hui nos marquis italiens et français sont d'une espèce un peu différente.

Qu'un bourgeois italien ait l'honneur de donner à dîner au légat de sa province, et que le légat en buvant lui dise : *Monsieur le marquis, à votre santé*, le voila marquis lui et ses enfans à tout jamais. Qu'un provincial en France, qui possédera pour tout bien dans son village la quatrième partie d'une petite châtellenie ruinée, arrive à Paris, qu'il y fasse un peu de fortune, ou qu'il ait l'air de l'avoir faite, il s'intitule dans ses actes, *Haut et puissant seigneur, marquis et comte*; et son fils sera chez son notaire, *Très haut et très puissant seigneur*; et comme cette petite ambition ne nuit en rien au gouvernement ni à la société civile, on n'y prend pas garde. Quelques seigneurs français se vantent d'avoir des *barons* allemands dans leurs écuries : quelques seigneurs allemands disent qu'ils ont des *marquis*

français dans leurs cuisines. Il n'y a pas long-temps qu'un étranger étant à Naples, fit son cocher *duc*; la coutume en cela est plus forte que l'autorité royale. Soyez peu connu à Paris, vous y serez *comte* ou *marquis* tant qu'il vous plaira; soyez homme de robe ou de finance, et que le roi vous donne un marquisat bien réel, vous ne serez jamais pour cela *monsieur le marquis*. Le célèbre Samuel Bernard était plus *comte* que cinq cents *comtes* que nous voyons qui ne possèdent pas quatre arpens de terre; le roi avait érigé pour lui sa terre de Coubert en bon comté. S'il se fût fait annoncer dans une visite, *le comte Bernard*, on aurait éclaté de rire. Il en va tout autrement en Angleterre. Si le roi donne à un négociant un titre de *comte* ou de *baron*, il reçoit sans difficulté de toute la nation le nom qui lui est propre. Les gens de la plus haute naissance, le roi lui-même, l'appellent *milord, monseigneur*. Il en est de même en Italie : il y a le protocole des *monsignori*. La pape lui-même leur donne ce titre. Son médecin est *monsignor*, et personne n'y trouve à redire.

En France le *monseigneur* est une terrible affaire. Un évêque n'était, avant le cardinal de Richelieu, que mon *révérendissime père en Dieu*.

Avant l'année 1635, non-seulement les évêques ne se monseigneurisaient pas, mais ils ne donnaient point du *monseigneur* aux cardinaux. Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres qui alla en camail et en rochet appeler *monseigneur* le cardinal de Richelieu; sur quoi Louis XIII dit, si l'on en croit les mémoires de l'archevêque de

Toulouse, Montchal : « Ce chartrain irait baiser « le derrière du cardinal, et pousserait son nez « dedans jusqu'à ce que l'autre lui dit, c'est assez. »

Ce n'est que depuis ce temps que les évêques se donnèrent réciproquement du *monseigneur*.

Cette entreprise n'essuya aucune contradiction dans le public. Mais comme c'était un titre nouveau que les rois n'avaient pas donné aux évêques, on continua dans les édits, déclarations, ordonnances, et dans tout ce qui émane de la cour, à ne les appeler que *sieurs* : et messieurs du conseil n'écrivent jamais à un évêque que *monsieur*.

Les ducs et pairs ont eu plus de peine à se mettre en possession du *monseigneur*. La grande noblesse, et ce qu'on appelle la *grande robe*, leur refusent tout net cette distinction. Le comble des succès de l'orgueil humain est de recevoir des titres d'honneur de ceux qui croient être vos égaux ; mais il est bien difficile d'arriver à ce point : on trouve par-tout l'orgueil qui combat l'orgueil.

Quand les ducs exigèrent que les pauvres gentilshommes leur écrivissent *monseigneur*, les présidens à mortier en demandèrent autant aux avocats, et aux procureurs. On a connu un président qui ne voulut pas se faire saigner, parceque son chirurgien lui avait dit : « Monsieur, de quel bras voulez-vous que je vous saigne ? » Il y eut un vieux conseiller de la grand'chambre qui en usa plus franchement. Un plaideur lui dit : *Monseigneur, monsieur votre secrétaire* ...... Le conseiller l'arrêta tout court : Vous avez dit trois sottises en trois paroles : je ne suis point *monseigneur*,

mon secrétaire n'est point *monsieur*, c'est mon *clerc*.

Pour terminer ce grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation; comme toutes les femmes, qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*. Lorsqu'en Espagne un mendiant rencontre un autre gueux, il lui dit : « Seigneur, *votre cour-* « *toisie* a-t-elle pris son chocolat ? » Cette manière polie de s'exprimer élève l'ame, et conserve la dignité de l'espèce.

César et Pompée s'appelaient dans le sénat *César* et *Pompée*. Mais ces gens-là ne savaient pas vivre. Ils finissaient leurs lettres par *vale*, adieu. Nous étions nous autres, il y a soixante ans, *affectionnés serviteurs*; nous sommes devenus depuis *très humbles et très obéissans*; et actuellement *nous avons l'honneur de l'être*. Je plains notre postérité; elle ne pourra que difficilement ajouter à ces belles formules. Le duc d'Epernon, le premier des gascons pour la fierté, mais qui n'était pas le premier des hommes d'État, écrivit avant de mourir au cardinal de Richelieu, et finit sa letre par *votre très humble et très obéissant;* mais se souvenant que le cardinal ne lui avait donné que du *très affectionné*, il fit partir un exprès pour rattraper sa lettre qui était déjà partie; la recommença, signa *très affectionné*, et mourut ainsi au lit d'honneur.

Nous avons dit ailleurs une grande partie de ces choses. Il est bon de les inculquer pour corriger au moins quelques coqs-d'inde qui passent leur vie à faire la roue.

CERTAIN, CERTITUDE.

Je suis certain; j'ai des amis, ma fortune est sûre; mes parens ne m'abandonneront jamais; on me rendra justice; mon ouvrage est bon, il sera bien reçu; on me doit, on me payera; mon amant sera fidele, il l'a juré; le ministre m'avancera, il l'a promis en passant: toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raye de son dictionnaire.

Quand les juges condamnèrent Langlade, le Brun, Calas, Sirven, Martin, Montbailli, et tant d'autres, reconnus depuis pour innocens, ils étaient certains, ou ils devaient l'être, que tous ces infortunés étaient coupables; cependant ils se trompèrent.

Il y a deux manières de se tromper, de mal juger, de s'aveugler: celle d'errer en homme d'esprit, et celle de décider comme un sot.

Les juges se trompèrent en gens d'esprit dans l'affaire de Langlade; ils s'aveuglèrent sur des apparences qui pouvaient éblouir; ils n'examinèrent point assez les apparences contraires; ils se servirent de leur esprit pour se croire certains que Langlade avait commis un vol qu'il n'avait certainement pas commis: et sur cette pauvre certitude incertaine de l'esprit humain, un gentilhomme fut appliqué à la question ordinaire et extraordinaire; de là replongé sans secours dans un cachot, et condamné aux galères où il mourut; sa femme renfermée dans un autre cachot avec sa fille âgée de sept ans, laquelle depuis

épousa un conseiller au même parlement qui avait condamné le père aux galères, et la mère au bannissement.

Il est clair que les juges n'auraient pas prononcé cet arrêt, s'ils n'avaient été *certains*. Cependant, dès le temps même de cet arrêt, plusieurs personnes savaient que le vol avait été commis par un prêtre nommé Gagnat, associé avec un voleur de grand chemin : et l'innocence de Langlade ne fut reconnue qu'après sa mort.

Ils étaient de même *certains*, lorsque par une sentence en première instance, ils condamnèrent à la roue l'innocent le Brun, qui, par arrêt rendu sur son appel, fut brisé dans les tortures, et en mourut.

L'exemple des Calas et des Sirven est assez connu; celui de Martin l'est moins. C'était un bon agriculteur d'auprès de Bar en Lorraine. Un scélérat lui dérobe son habit, et va, sous cet habit, assassiner sur le grand chemin un voyageur qu'il savait chargé d'or, et dont il avait épié la marche. Martin est accusé ; son habit dépose contre lui ; les juges regardent cet indice comme une certitude. Ni la conduite passée du prisonnier, ni une nombreuse famille qu'il élevait dans la vertu, ni le peu de monnaie trouvé chez lui, probabilité extrême qu'il n'avait point volé le mort ; rien ne peut le sauver. Le juge subalterne se fait un mérite de sa rigueur. Il condamne l'innocent à être roué ; et par une fatalité malheureuse, la sentence est confirmée à la tournelle. Le vieillard Martin est rompu vif en attestant Dieu de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa

famille se disperse ; son petit bien est confisqué. A peine ses membres rompus sont-ils exposés sur le grand chemin, que l'assassin qui avait commis le meurtre et le vol est mis en prison pour un autre crime ; il avoue sur la roue à laquelle il est condamné à son tour, que c'est lui seul qui est coupable du crime pour lequel Martin a souffert la torture et la mort.

Montbailli, qui dormait avec sa femme, est accusé d'avoir de concert avec elle tué sa mère, morte évidemment d'apopléxie : le conseil d'Arras condamne Montbailli à expirer sur la roue, et sa femme à être brûlée. Leur innocence est reconnue, mais après que Montbailli a été roué.

Ecartons ici la foule de ces aventures funestes qui font gémir sur la condition humaine ; mais gémissons du moins sur la *certitude* prétendue que les juges croient avoir quand ils rendent de pareilles sentences.

Il n'y a nulle certitude, dès qu'il est physiquement ou moralement possible que la chose soit autrement. Quoi ! il faut une démonstration pour oser assurer que la surface d'une sphère est égale à quatre fois l'aire de son grand cercle, et il n'en faudra pas pour arracher la vie à un citoyen par un supplice affreux !

Si tel est le malheur de l'humanité, qu'on soit obligé de se contenter d'extrêmes probabilités, il faut du moins consulter l'âge, le rang, la conduite de l'accusé, l'intérêt qu'il peut avoir eu à commettre le crime, l'intérêt de ses ennemis à le perdre ; il faut que chaque juge se dise : La posté-

vité, l'Europe entière ne condamnera-t-elle pas ma sentence, dormirai-je tranquille, les mains teintes du sang innocent ?

Passons de cet horrible tableau à d'autres exemples d'une certitude qui conduit droit à l'erreur.

Pourquoi te charges-tu de chaines, fanatique et malheureux Santon ? Pourquoi as-tu mis à ta vilaine verge un gros anneau de fer ? C'est que je suis certain d'être placé un jour dans le premier des paradis, à côté du grand prophète. Hélas ! mon ami, viens avec moi dans ton voisinage au mont Athos, et tu verras trois mille gueux qui sont certains que tu iras dans le gouffre qui est sous le pont aigu, et qu'ils iront tous dans le premier paradis.

Arrête, misérable veuve malabare ; ne crois point ce fou qui te persuade que tu seras réunie à ton mari dans les délices d'un autre monde si tu te brûles sur son bûcher. Non, je me brûlerai ; je suis certaine de vivre dans les délices avec mon époux ; mon brame me l'a dit.

Prenons des certitudes moins affreuses, et qui aient un peu plus de vraisemblance.

Quel âge a votre ami Christophe ? Vingt-huit ans ; j'ai vu son contrat de mariage, son extrait baptistaire, je le connais dès son enfance ; il a vingt-huit ans, j'en ai la certitude, j'en suis certain.

A peine ai-je entendu la réponse de cet homme si sûr de ce qu'il dit, et de vingt autres qui confirment la même chose, que j'apprends qu'on a antidaté, par des raisons secrètes, et par un manège singulier,

l'extrait baptistaire de Christophe. Ceux à qui j'avais parlé n'en savent encore rien; cependant ils ont toujours la certitude de ce qui n'est pas.

Si vous aviez demandé à la terre entière avant le temps de Copernic: Le soleil est il levé? s'est-il couché aujourd'hui? tous les hommes vous auraient répondu: Nous en avons une certitude entière. Ils étaient certains, et ils étaient dans l'erreur.

Les sortilèges, les divinations, les obsessions, ont été long-temps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples. Quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses, qui ont été certains! Aujourd'hui cette certitude est un peu tombée.

Un jeune homme qui commence à étudier la géométrie vient me trouver; il n'en est encore qu'à la définition des triangles: N'êtes-vous pas certain, lui dis-je, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits? Il me répond que non-seulement il n'en est point certain, mais qu'il n'a pas même d'idée nette de cette proposition; je la lui démontre, il en devient alors très certain, et il le sera pour toute sa vie.

Voilà une certitude bien différente des autres: elles n'étaient que des probabilités; et ces probabilités examinées sont devenues des erreurs; mais la certitude mathématique est immuable et éternelle.

J'existe, je pense, je sens de la douleur; tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui; tout douteur que je suis, je l'avoue. Pourquoi? C'est que ces vérités sont prouvées par le même principe qu'une chose ne peut être, et n'être

pas en même temps. Je ne peux en même temps exister et n'exister pas, sentir et ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingts degrés, qui sont la somme de deux angles droits, et ne les avoir pas.

La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, et la certitude mathématique, sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent.

Il n'en est pas de même de la certitude fondée sur les apparences, ou sur les rapports unanimes que nous font les hommes.

Mais quoi, me dites-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin existe? n'avez-vous pas chez vous des étoffes de Pékin? des gens de différens pays, de différentes opinions, et qui ont écrit violemment les uns contre les autres, en prêchant tous la vérité à Pékin, ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette ville? Je réponds qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avait alors une ville de Pékin; mais je ne voudrais point parier ma vie que cette ville existe; et je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

On a imprimé dans le Dictionnaire encyclopédique une chose fort plaisante; on y soutient qu'un homme devrait être aussi sûr, aussi certain que le maréchal de Saxe est ressuscité, si tout Paris le lui disait, qu'il est sûr que le maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoi, quand tout Paris le lui dit. Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable; je crois tout Paris quand il me dit une

chose moralement possible; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement et physiquement impossible!

Apparemment que l'auteur de cet article voulait rire, et que l'autre auteur qui s'extasie à la fin de cet article, et écrit contre lui-même, voulait rire aussi. (1)

Pour nous, qui n'avons entrepris ce petit Dictionnaire que pour faire des questions, nous sommes bien loin d'avoir de la *certitude*.

CÉSAR.

On n'envisage point ici dans César le mari de tant de femmes et la femme de tant d'hommes; le vainqueur de Pompée et des Scipions; l'écrivain satirique qui tourne Caton en ridicule; le voleur du trésor public qui se servit de l'argent des Romains pour asservir les Romains; le triomphateur clément qui pardonnait aux vaincus; le savant qui réforma le calendrier; le tyran et le pere de sa patrie, assassiné par ses amis et par son bâtard. Ce n'est qu'en qualité de descendant des pauvres barbares, subjugués par lui, que je considère cet homme unique.

Vous ne passez point par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre vers Calais, que vous ne

---

(1) Voyez l'article *Certitude*, Dictionnaire encyclopédique.

trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Des bourgeois de Douvres sont persuadés que César a bâti leur château ; et des bourgeois de Paris croient que le grand Châtelet est un de ses beaux ouvrages. Plus d'un seigneur de paroisse en France montre une vieille tour qui lui sert de colombier, et dit que c'est César qui a pourvu au logement de ses pigeons. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières : c'est par ce chemin, non par cet autre, qu'il passa pour venir nous égorger, et pour caresser nos femmes et nos filles, pour nous imposer des lois par interprètes, et pour nous prendre le très peu d'argent que nous avions.

Les Indiens sont plus sages : nous avons vu qu'ils savent confusément qu'un grand brigand, nommé Alexandre, passa chez eux après d'autres brigands ; et ils n'en parlent presque jamais.

Un antiquaire italien, en passant il y a quelques années par Vannes en Bretagne, fut tout émerveillé d'entendre les savans de Vannes s'enorgueillir du séjour de César dans leur ville. Vous avez sans doute, leur dit-il, quelques monumens de ce grand homme? Oui, répondit le plus notable; nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province au nombre de six cents.

Des ignorans, qui trouvèrent dans le chenal de Kerantrait une centaine de poutres, en 1755, avancèrent dans les journaux que c'étaient des restes d'un pont de César; mais je leur ai prouvé dans ma dissertation de 1756, que c'étaient les potences où

ce héros avait fait attacher notre parlement. Où sont les villes en Gaule qui puissent en dire autant? Nous avons le témoignage du grand César lui-même; il dit dans ses Commentaires, que *nous sommes inconstans, et que nous préférons la liberté à la servitude*. Il nous accuse (1) d'avoir été assez insolens pour prendre des otages des Romains, à qui nous en avions donné, et de n'avoir pas voulu les rendre à moins qu'on ne nous remît les nôtres. Il nous apprit à vivre.

Il fit fort bien, répliqua le virtuose, son droit était incontestable. On le lui disputait pourtant; car lorsqu'il eut vaincu les Suisses émigrans, au nombre de trois cents soixante et huit mille, et qu'il n'en resta plus que cent dix mille, vous savez qu'il eut une conférence en Alsace avec Arioviste, roi germain ou allemand, et que cet Arioviste lui dit: Je viens piller les Gaules, et je ne souffrirai pas qu'un autre que moi les pille. Après quoi ces bons Germains, qui étaient venus pour dévaster le pays, mirent entre les mains de leurs sorcières deux chevaliers romains, ambassadeurs de César; et ces sorcières allaient les brûler et les sacrifier à leurs dieux, lorsque César vint les délivrer par une victoire. Avouons que le droit était égal des deux côtés; et Tacite a bien raison de donner tant d'éloges aux mœurs des anciens Allemands.

Cette conversation fit naître une dispute assez vive entre les savans de Vannes et l'antiquaire. Plusieurs bretons ne concevaient pas quelle était la

---

(1) *De bello gallico*, lib. III.

vertu des Romains d'avoir trompé toutes les nations des Gaules l'une après l'autre, de s'être servi d'elles tour à tour pour leur propre ruine, d'en avoir massacré un quart, et d'avoir réduit les trois autres quarts en servitude.

Ah ! rien n'est plus beau, répliqua l'antiquaire ; j'ai dans ma poche une médaille à fleur de coin, qui représente le triomphe de César au capitole ; c'est une des mieux conservées. Il montra sa médaille. Un breton un peu brusque la prit et la jeta dans la rivière. Que ne puis-je, dit-il, y noyer tous ceux qui se servent de leur puissance et de leur adresse pour opprimer les autres hommes ! Rome autrefois nous trompa, nous désunit, nous massacra, nous enchaîna ; et Rome aujourd'hui dispose encore de plusieurs de nos bénéfices. Est-il possible que nous ayons été si long-temps et en tant de façons pays d'obédience.

Je n'ajouterai qu'un mot à la conversation de l'antiquaire italien et du breton ; c'est que Perrot d'Ablancourt, le traducteur des Commentaires de César, dans son épître dédicatoire au grand Condé, lui dit ces propres mots : « Ne vous semble-t-il pas, « Monseigneur, que vous lisiez la vie d'un philosophe « chrétien ? » Quel philosophe chrétien que César ! je m'étonne qu'on n'en ait pas fait un saint. Les feseurs d'épîtres dédicatoires disent de belles choses, et fort à propos.

CHAINE DES ÊTRES CRÉÉS.

Cette gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'Etre suprême; cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on la regarde attentivement, ce grand fantôme s'évanouit, comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq.

L'imagination se complaît d'abord à voir le passage imperceptible de la matière brute à la matière organisée, des plantes aux zoophytes, de ces zoophytes aux animaux, de ceux-ci à l'homme, de l'homme aux génies, de ces génies revêtu d'un petit corps aérien à des substances immatérielles; et enfin mille ordres différens de ces substances, qui de beautés en perfections s'élèvent jusqu'à Dieu même. Cette hiérarchie plaît beaucoup aux jeunes gens, qui croient voir le pape et ses cardinaux suivis des archevêques, des évêques; après quoi viennent les curés, les vicaires, les simples prêtres, les diacres, les sous-diacres; puis paraissent les moines, et la marche est fermée par les capucins.

Mais il y a peut-être un peu plus de distance entre Dieu et ses plus parfaites créatures, qu'entre le saint père et le doyen du sacré collége: ce doyen peut devenir pape; mais le plus parfait des génies créés par l'Être suprême peut-il devenir Dieu? n'y a-t-il pas l'infini entre Dieu et lui.

Cette chaîne, cette gradation prétendue n'existe pas plus dans les végétaux et dans les animaux; la

preuve en est qu'il y a des espèces de plantes et d'animaux qui sont détruites. Nous n'avons plus de murex. Il était défendu aux Juifs de manger du griffon et de l'ixion : ces deux espèces ont probablement disparu de ce monde, quoi qu'en dise Bochart : où donc est la chaîne ?

Quand même nous n'aurions pas perdu quelques espèces, il est visible qu'on en peut détruire. Les lions, les rhinocéros commencent à devenir fort rares. Si le reste du monde avait imité les Anglais, il n'y aurait plus de loups sur la terre.

Il est probable qu'il y a eu des races d'hommes qu'on ne retrouve plus. Mais je veux qu'elles aient toutes subsisté, ainsi que les blancs, les nègres, les Cafres, à qui la nature a donné un tablier de leur peau, pendant du ventre à la moitié des cuisses ; et les Samoïèdes dont les femmes ont un mamelon d'un bel ébène, etc.

N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme ? n'est-il pas aisé d'imaginer un animal à deux pieds, sans plumes, qui serait intelligent sans avoir ni l'usage de la parole, ni notre figure, que nous pourrions apprivoiser, qui répondrait à nos signes, et qui nous servirait ; et entre cette nouvelle espèce et celle de l'homme, n'en pourrait-on pas imaginer d'autres ?

Par-delà l'homme, vous logez dans le ciel, divin Platon, une file de substances célestes ; nous croyons nous autres à quelques-unes de ces substances, parceque la foi nous l'enseigne. Mais vous, quelle raison avez-vous d'y croire ? vous n'avez point parlé apparemment au génie de Socrate ; et le bon

homme Hérès, qui ressuscita exprès pour vous apprendre les secrets de l'autre monde, ne vous a rien appris de ces substances.

La prétendue chaîne n'est pas moins interrompue dans l'univers sensible.

Quelle gradation, je vous prie, entre vos planètes ? la lune est quarante fois plus petite que notre globe. Quand vous avez voyagé de la Lune dans le vide, vous trouvez Vénus ; elle est environ aussi grosse que la Terre. De là vous allez chez Mercure ; il tourne dans une ellipse qui est fort différente du cercle que parcourt Vénus ; il est vingt-sept fois plus petit que nous, le Soleil un million de fois plus gros, Mars cinq fois plus petit ; celui-là fait son tour en deux ans, Jupiter son voisin en douze, Saturne en trente ; et encore Saturne, le plus éloigné de tous, n'est pas si gros que Jupiter. Où est la gradation prétendue ?

Et puis, comment voulez-vous que dans de grands espaces vides il y ait une chaîne qui lie tout ? s'il y en a une, c'est certainement celle que Newton a découverte, c'est elle qui fait graviter tous les globes du monde planétaire les uns vers les autres dans ce vide immense.

O Platon tant admiré ! j'ai peur que vous ne nous ayez conté que des fables, et que vous n'ayez jamais parlé qu'en sophiste. O Platon ! vous avez fait bien plus de mal que vous ne croyez. Comment cela ? me demandera-t-on : je ne le dirai pas.

CHAINE OU GÉNÉRATION
DES ÉVÉNEMENS.

Le présent accouche, dit-on, de l'avenir. Les événemens sont enchaînés les uns aux autres par une fatalité invincible ; c'est le Destin, qui, dans Homère, est supérieur à Jupiter même. Ce maître des dieux et des hommes déclare net qu'il ne peut empêcher Sarpédon son fils de mourir dans le temps marqué. Sarpédon était né dans le moment qu'il fallait qu'il naquît, et ne pouvait pas naître dans un autre ; il ne pouvait mourir ailleurs que devant Troie ; il ne pouvait être enterré ailleurs qu'en Lycie ; son corps devait dans le temps marqué produire des légumes qui devaient se changer dans la substance de quelques Lyciens ; ses héritiers devaient établir un nouvel ordre dans ses Etats ; ce nouvel ordre devait influer sur les royaumes voisins ; il en résultait un nouvel arrangement de guerre et de paix avec les voisins des voisins de la Lycie : ainsi de proche en proche la destinée de toute la terre a dépendu de la mort de Sarpédon, laquelle dépendait de l'enlèvement d'Hélène : et cet enlèvement était nécessairement lié au mariage d'Hécube, qui, en remontant à d'autres événemens, était lié à l'origine des choses.

Si un seul de ces faits avait été arrangé différemment, il en aurait résulté un autre univers ; or il n'était pas possible que l'univers actuel

n'existât pas ; donc il n'était pas possible à Jupiter de sauver la vie à son fils, tout Jupiter qu'il était.

Ce système de la nécessité et de la fatalité a été inventé de nos jours par Leibnitz, à ce qu'on dit, sous le nom de *raison suffisante ;* il est pourtant fort ancien : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que souvent la plus petite cause produit les plus grands effets.

Milord Bolingbroke avoue que les petites querelles de madame Marlborough et de madame Masham, lui firent naître l'occasion de faire le traité particulier de la reine Anne avec Louis XIV ; ce traité amena la paix d'Utrecht ; cette paix d'Utrecht affermit Philippe V sur le trône d'Espagne. Philippe V prit Naples et la Sicile sur la maison d'Autriche ; le prince espagnol qui est aujourd'hui roi de Naples doit évidemment son royaume à milady Masham ; et il ne l'aurait pas eu, il ne serait peut-être même pas né, si la duchesse de Marlborough avait été plus complaisante envers la reine d'Angleterre. Son existence à Naples dépendait d'une sottise de plus ou de moins à la cour de Londres.

Examinez les situations de tous les peuples de l'univers ; elles sont ainsi établies sur une suite de faits qui paraissent ne tenir à rien, et qui tiennent à tout. Tout est rouage, poulie, corde, ressort, dans cette immense machine.

Il en est de même dans l'ordre physique. Un vent qui souffle du fond de l'Afrique et des mers australes amène une partie de l'atmosphère africaine, qui retombe en pluie dans les vallées des Alpes ; ces

pluies fécondent nos terres ; notre vent du nord à son tour envoie nos vapeurs chez les Nègres ; nous fesons du bien à la Guinée, et la Guinée nous en fait. La chaîne s'étend d'un bout de l'univers à l'autre.

Mais il me semble qu'on abuse étrangement de la vérité de ce principe. On en conclut qu'il n'y a si petit atome dont le mouvement n'ait influé dans l'arrangement actuel du monde entier ; qu'il n'y a si petit accident, soit parmi les hommes, soit parmi les animaux, qui ne soit un chaînon essentiel de la grande chaîne du destin.

Entendons-nous : tout effet a évidemment sa cause, à remonter de cause en cause dans l'abyme de l'éternité ; mais toute cause n'a pas son effet, à descendre jusqu'à la fin des siècles Tous les événemens sont produits les uns par les autres, je l'avoue ; si le passé est accouché du présent, le présent accouche du futur ; tout a des pères, mais tout n'a pas toujours des enfans. Il en est ici précisément comme d'un arbre généalogique ; chaque maison remonte, comme on sait, à Adam : mais dans la famille il y a bien des gens qui sont morts sans laisser de postérité.

Il y a un arbre généalogique des événemens de ce monde. Il est incontestable que les habitans des Gaules et de l'Espagne descendent de Gomer, et les Russes de Magog son frère cadet : on trouve cette généalogie dans tant de gros livres ! Sur ce pied-là, on ne peut nier que le grand-turc, qui descend aussi de Magog, ne lui ait l'obligation d'avoir été bien battu, en 1769, par l'impératrice de

Russie Catherine II. Cette aventure tient évidemment à d'autres grandes aventures ; mais que Magog ait craché à droite ou à gauche auprès du mont Caucase, et qu'il ait fait deux ronds dans un puits ou trois ; qu'il ait dormi sur le côté gauche ou sur le côté droit : je ne vois pas que cela ait influé beaucoup sur les affaires présentes.

Il faut songer que tout n'est pas plein dans la nature, comme Newton l'a démontré, et que tout mouvement ne se communique pas de proche en proche, jusqu'à faire le tour du monde, comme il l'a démontré encore. Jetez dans l'eau un corps de pareille densité, vous calculez aisément qu'au bout de quelque temps le mouvement de ce corps, et celui qu'il a communiqué à l'eau, sont anéantis ; le mouvement se perd et se répare ; donc le mouvement que put produire Magog en crachant dans un puits ne peut avoir influé sur ce qui se passe aujourd'hui en Moldavie et en Valachie ; donc les événemens présens ne sont pas les enfans de tous les évenemens passés : ils ont leurs lignes directes ; mais mille petites lignes collatérales ne leur servent à rien. Encore une fois, tout être a son père, mais tout être n'a pas des enfans. (1)

---

(1) Voyez DESTIN.

CHANGEMENS ARRIVÉS DANS LE GLOBE.

Quand on a vu de ses yeux une montagne s'avancer dans une plaine, c'est-à-dire un immense rocher de cette montagne se détacher et couvrir des champs, un château tout entier enfoncé dans la terre, un fleuve englouti qui sort ensuite de son abyme, des marques indubitables qu'un vaste amas d'eaux inondait autrefois un pays habité aujourd'hui, et cent vestiges d'autres révolutions, on est alors plus disposé à croire les grands changemens qui ont altéré la face du monde, que ne l'est une dame de Paris qui sait seulement que la place où est bâtie sa maison était autrefois un champ labourable. Mais une dame de Naples, qui a vu sous terre les ruines d'Herculanum, est encore moins asservie au préjugé qui nous fait croire que tout a toujours été comme il est aujourd'hui.

Ya-t-il eu un grand embrasement du temps d'un Phaéton? Rien n'est plus vraisemblable; mais ce ne fut ni l'ambition de Phaéton, ni la colère de Jupiter foudroyant, qui causérent cette catastrophe; de même qu'en 1755 ce ne furent point les feux allumés si souvent dans Lisbonne par l'inquisition qui ont attiré la vengeance divine, qui ont allumé les feux souterrains, et qui ont détruit la moitié de la ville; car Mequinès, Tétuan et des hordes considérables d'arabes furent encore plus maltraitées que

Lisbonne ; et il n'y avait point d'inquisition dans ces contrées.

L'île de Saint-Domingue, toute bouleversée depuis peu, n'avait pas déplu au grand Être plus que l'île de Corse. Tout est soumis aux lois physiques éternelles.

Le soufre, le bitume, le nitre, le fer, renfermés dans la terre, ont par leurs mélanges et par leurs explosions renversé mille cités, ouvert et fermé mille gouffres ; et nous sommes menacés tous les jours de ces accidens attachés à la manière dont ce monde est fabriqué ; comme nous sommes menacés dans plusieurs contrées des loups et des tigres affamés pendant l'hiver.

Si le feu, qu'Héraclite croyait le principe de tout a bouleversé une partie de la terre, le premier principe de Thalès, l'eau, a causé d'aussi grands changemens.

La moitié de l'Amérique est encore inondée par les anciens débordemens du Maragnon, de Rio de la Plata, du fleuve Saint-Laurent, du Mississipi, et de toutes les rivières perpétuellement augmentées par les neiges éternelles des montagnes les plus hautes de la terre, qui traversent ce continent d'un bout à l'autre. Ces déluges accumulés ont produit presque par-tout de vastes marais. Les terres voisines sont devenues inhabitables ; et la terre, que les mains des hommes auraient dû fertiliser, a produit des poisons.

La même chose était arrivée à la Chine et à l'Egypte ; il fallut une multitude de siècles pour creuser des canaux et pour dessécher les terres. Joi-

gnez à ces longs désastres les irruptions de la mer, les terrains qu'elle a envahis, et qu'elle a désertés, les îles qu'elle a détachées du continent, vous trouverez qu'elle a dévasté plus de quatre-vingt mille lieues carrées d'Orient en Occident, depuis le Japon jusqu'au mont Atlas.

L'engloutissement de l'île Atlantique par l'Océan peut être regardé avec autant de raison comme un point d'histoire que comme une fable. Le peu de profondeur de la mer Atlantique jusqu'aux Canaries pourrait être une preuve de ce grand événement; et les îles Canaries pourraient bien être des restes de l'Atlantide.

Platon prétend, dans son Timée, que les prêtres d'Egypte, chez lesquels il a voyagé, conservaient d'anciens registres qui fesaient foi de la destruction de cette île abymée dans la mer. Cette catastrophe, dit Platon, arriva neuf mille ans avant lui. Personne ne croira cette chronologie sur la foi seule de Platon; mais aussi personne ne peut apporter contre elle aucune preuve physique, ni même aucun témoignage historique tiré des écrivains profanes.

Pline, dans son livre III, dit que de tout temps les peuples des côtes espagnoles méridionales ont cru que la mer s'était fait un passage entre Calpé et Abila. *Indigenæ columnas Herculis vocant, creduntque perfossas exclusa anteà admisisse maria et rerum naturæ mutasse faciem.*

Un voyageur attentif peut se convaincre par ses yeux que les Cyclades, les Sporades, fesaient autrefois une partie du continent de la Grèce, et sur-

tout que la Sicile était jointe à l'Appulie. Les deux volcans de l'Etna et du Vésuve, qui ont les mêmes fondemens sous la mer, le petit gouffre de Carybde, seul endroit profond de cette mer, la parfaite ressemblance des deux terrains, sont des témoignages non récusables : les déluges de Deucalion et d'Ogygès sont assez connus ; et les fables inventées d'après cette vérité sont encore l'entretien de tout l'Occident.

Les anciens ont fait mention de plusieurs autres déluges en Asie. Celui dont parle Bérose arriva, selon lui, en Chaldée environ quatre mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire ; et l'Asie fut inondée de fables au sujet de ce déluge, autant qu'elle le fut des débordemens du Tigre et de l'Euphrate, et de tous les fleuves qui tombent dans le Pont-Euxin. (1)

Il est vrai que ces débordemens ne peuvent couvrir les campagnes que de quelques pieds d'eau ; mais la stérilité qu'ils apportent, la destruction des maisons et des ponts, la mort des bestiaux, sont des pertes qui demandent près d'un siècle pour être réparées. On sait ce qu'il en a coûté à la Hollande ; elle a perdu plus de la moitié d'elle-même depuis l'an 1050. Il faut encore qu'elle combatte tous les jours contre la mer qui la menace ; et elle n'a jamais employé tant de soldats pour résister à ses ennemis, qu'elle emploie de travailleurs à se défendre continuellement des assauts d'une mer toujours prête à l'engloutir.

---

(1) Voyez DÉLUGE.

Le chemin par terre d'Egypte en Phénicie, en côtoyant le lac Sirbon, était autrefois très praticable ; il ne l'est plus depuis très long-temps. Ce n'est plus qu'un sable mouvant abreuvé d'une eau croupissante. En un mot, une grande partie de la terre ne serait qu'un vaste marais empoisonné et habité par des monstres, sans le travail assidu de la race humaine.

On ne parlera point ici du déluge universel de Noé. Il suffit de lire la sainte Ecriture avec soumission. Le déluge de Noé est un miracle incompréhensible, opéré surnaturellement par la justice et la bonté d'une Providence ineffable, qui voulait détruire tout le genre humain coupable, et former un nouveau genre humain innocent. Si la race humaine nouvelle fut plus méchante que la première, et si elle devint plus criminelle de siècle en siècle, et de réforme en réforme ; c'est encore un effet de cette providence, dont il est impossible de sonder les profondeurs, et dont nous adorons comme nous le devons les inconcevables mystères, transmis aux peuples d'Occident depuis quelques siècles par la traduction latine des Septante. Nous n'entrons jamais dans ces sanctuaires redoutables ; nous n'examinons dans nos questions que la simple nature. (1)

---

(1) Voyez la dissertation sur le même sujet, dans le second volume de Physique.

CHANT, MUSIQUE, MÉLOPÉE, GESTICULATION, SALTATION.

QUESTIONS SUR CES OBJETS.

Un turc pourra-t-il concevoir que nous ayons une espèce de chant pour le premier de nos mystères, quand nous le célébrons en musique; une autre espèce que nous appelons *des motets*, dans le même temple; une troisième espece à l'opera; une quatrième à l'opera comique?

De même, pouvons-nous imaginer comment les anciens soufflaient dans leurs flûtes, récitaient sur leurs théâtres, la tete couverte d'un énorme masque; et comment leur déclamation était notée?

On promulguait les lois dans Athènes à-peu-près comme on chante dans Paris un air du Pont-Neuf. Le crieur public chantait un édit en se fesant accompagner d'une lyre.

C'est ainsi qu'on crie dans Paris, *la rose et le bouton* sur un ton, *vieux passemens d'argent à vendre* sur un autre; mais dans les rues de Paris on se passe de lyre.

Après la victoire de Chéronée, Philippe, père d'Alexandre, se mit à chanter le décret par lequel Demosthènes lui avait fait déclarer la guerre, et battit du pied la mesure. Nous sommes fort loin de chanter dans nos carrefours nos édits sur les finances et sur les deux sous pour livre.

Il est très vraisemblable que la *mélopée*, regardée par Aristote dans sa Poétique comme une partie essentielle de la tragédie, était un chant uni et simple comme celui de ce qu'on nomme la *préface à la messe*, qui est, à mon avis, le chant grégorien, et non l'ambrosien, mais qui est une vraie mélopée.

Quand les Italiens firent revivre la tragédie, au seizième siècle, le récit était une mélopée, mais qu'on ne pouvait noter; car qui peut noter des inflexions de voix qui sont des huitièmes, des seizièmes de ton? on les apprenait par cœur. Cet usage fut reçu en France quand les Français commencèrent à former un théâtre, plus d'un siècle après les Italiens. La Sophonisbe de Mairet se chantait comme celle du Trissin, mais plus grossièrement; car on avait alors le gosier un peu rude à Paris, ainsi que l'esprit. Tous les rôles des acteurs, mais sur-tout des actrices, étaient notés de mémoire par tradition. Mademoiselle Bauval, actrice du temps de Corneille, de Racine, et de Molière, me récita, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'Emilie dans Cinna, tel qu'il avait été débité dans les premières représentations par la Beaupré.

Cette mélopée ressemblait à la déclamation d'aujourd'hui, beaucoup moins que notre récit moderne ne ressemble à la manière dont on lit la gazette.

Je ne puis mieux comparer cette espèce de chant, cette mélopée, qu'à l'admirable récitatif de Lulli, critiqué par les adorateurs des doubles croches, qui n'ont aucune connaissance du génie de notre

langue, et qui veulent ignorer combien cette mélodie fournit de secours à un acteur ingénieux et sensible.

La mélopée théâtrale périt avec la comédienne Duclos, qui, n'ayant pour tout mérite qu'une belle voix, sans esprit et sans ame, rendit enfin ridicule ce qui avait été admiré dans la des Oeillets et dans la Champmêlé.

Aujourd'hui on joue la tragédie séchement; si on ne la réchauffait point par le pathétique du spectacle et de l'action, elle serait très insipide. Notre siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse.

Est-il vrai que chez les Romains un acteur récitait, et un autre fesait les gestes?

Ce n'est point par méprise que l'abbé Dubos imagina cette plaisante façon de déclamer. Tite-Live, qui ne néglige jamais de nous instruire des mœurs et des usages des Romains, et qui en cela est plus utile que l'ingénieux et satirique Tacite (1): Tite-Live, dis-je, nous apprend qu'Andronicus s'étant enroué en chantant dans les intermèdes, obtint qu'un autre chantât pour lui tandis qu'il exécuterait la danse, et que de là vint la coutume de partager les intermèdes entre les danseurs et les chanteurs. *Dicitur cantum egisse magis vigente motu quum nihil vocis hujus impediebat.* Il exprima le chant par la danse: *cantum egisse magis vigente motu*, avec des mouvemens plus vigoureux.

Mais on ne partagea point le récit de la pièce

---

(1) Livre VII.

entre un acteur qui n'eût fait que gesticuler, et un autre qui n'eût que déclamé. La chose aurait été aussi ridicule qu'impraticable.

L'art des pantomimes, qui jouent sans parler, est tout différent, et nous en avons vu des exemples très frappans ; mais cet art ne peut plaire que lorsqu'on représente une action marquée, un événement théâtral qui se dessine aisément dans l'imagination du spectateur. On peut représenter Orosmane tuant Zaïre, et se tuant lui même : Sémiramis se traînant blessée sur les marches du tombeau de Ninus, et tendant les bras à son fils. On n'a pas besoin de vers pour exprimer ces situations par des gestes, aux sons d'une symphonie lugubre et terrible. Mais comment deux pantomimes peindront-ils la dissertation de Maxime et de Cinna sur les gouvernemens monarchiques et populaires?

A propos de l'exécution théâtrale chez les Romains, l'abbé Dubos dit que les danseurs dans les intermèdes étaient toujours en robe. La danse exige un habit plus leste. On conserve précieusement dans le pays de Vaud une grande salle de bains bâtie par les Romains dont le pavé est en mosaïque. Cette mosaïque, qui n'est point dégradée, représente des danseurs vêtus précisément comme les danseurs de l'opéra. On ne fait pas ces observations pour relever des erreurs dans Dubos ; il n'y a nul mérite dans le hasard d'avoir vu ce monument antique qu'il n'avait point vu ; et on peut d'ailleurs être un esprit très solide et très juste, en se trompant sur un passage de Tite-Live.

CHARITÉ,

MAISONS DE CHARITÉ, DE BIENFESANCE, HÔPITAUX, HÔTELS-DIEU, etc.

CICÉRON parle en plusieurs endroits de la charité universelle : *caritas humani generis* ; mais on ne voit point que la police et la bienfesance des Romains aient établi de ces maisons de charité où les pauvres et les malades fussent soulagés aux dépens du public. Il y avait une maison pour les étrangers au port d'Ostia, qu'on appelait *Xenodokium*. S. Jérôme rend aux Romains cette justice. Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome. Elle avait un usage plus noble, celui de fournir des blés au peuple. Trois cents vingt-sept greniers immenses étaient établis à Rome. Avec cette libéralité continuelle, on n'avait pas besoin d'hôpital ; il n'y avait point de nécessiteux.

On ne pouvait fonder des maisons de charité pour les enfans trouvés ; personne n'exposait ses enfans ; les maîtres prenaient soin de ceux de leurs esclaves. Ce n'était point une honte à une fille du peuple d'accoucher. Les plus pauvres familles nourries par la république, et ensuite par les empereurs, voyaient la subsistance de leurs enfans assurée.

Le mot de *maison de charité* suppose, chez nos nations modernes, une indigence que la forme de nos gouvernemens n'a pu prévenir.

Le mot d'*hôpital*, qui rappelle celui d'*hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs, qui n'existe plus ; mais aussi il exprime une vertu bien supérieure. La différence est grande entre loger, nourrir, guérir tous les malheureux qui se présentent, et recevoir chez vous deux ou trois voyageurs chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu. L'hospitalité, après tout, n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monumens de bienfesance.

Il est vrai que les Grecs connaissaient les hôpitaux sous le nom de *Xenodokia* pour les étrangers, *Nozocomeia* pour les malades, et de *Ptokia* pour les pauvres. On lit dans Diogène de Laërce, concernant Bion, ce passage : « Il souffrit beaucoup par l'in-« digence de ceux qui étaient chargés du soin des « malades. »

L'hospitalité entre particuliers s'appelait *Idioxenia*, et entre les étrangers *Proxenia*. De là on appelait *Proxenos* celui qui recevait et entretenait chez lui les étrangers au nom de toute la ville ; mais cette institution paraît avoir été fort rare.

Il n'est guere aujourd'hui de ville en Europe sans hôpitaux. Les Turcs en ont, et même pour les bêtes ; ce qui semble outrer la charité. Il vaudrait mieux oublier les bêtes et songer davantage aux hommes.

Cette prodigieuse multitude de maisons de charité prouve évidemment une vérité à laquelle on ne fait pas assez d'attention : c'est que l'homme n'est pas si méchant qu'on le dit ; et que, malgré toutes ses fausses opinions, malgré les horreurs de la guerre,

qui le changent en bête féroce, on peut croire que cet animal est bon, et qu'il n'est méchant que quand il est effarouché, ainsi que les autres animaux : le mal est qu'on l'agace trop souvent.

Rome moderne a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait d'arcs de triomphe et d'autres monumens de conquête. La plus considérable de ces maisons est une banque qui prête sur gages à deux pour cent, et qui vend les effets si l'emprunteur ne les retire pas dans le temps marqué. On appelle cette maison l'*archiospedale*, l'archihôpital. Il est dit qu'il y a presque toujours deux mille malades; ce qui ferait la cinquantième partie des habitans de Rome pour cette seule maison, sans compter les enfans qu'on y élève, et les pélerins qu'on y héberge. De quels calculs ne faut-il pas rabattre!

N'a-t-on pas imprimé dans Rome que l'hôpital de la Trinité avait couché et nourri pendant trois jours quatre cents quarante mille cinq cents pélerins, et vingt-cinq mille cinq cents pélerines au jubilé de l'an 1600? Misson lui-même n'a-t-il pas dit que l'hôpital de l'Annonciade à Naples possède deux de nos millions de rente?

Peut-être enfin qu'une maison de charité, fondée pour recevoir des pélerins, qui sont d'ordinaire des vagabonds, est plutôt un encouragement à la fainéantise qu'un acte d'humanité. Mais ce qui est véritablement humain, c'est qu'il y a dans Rome cinquante maisons de charité de toutes les espèces. Ces maisons de charité, de bienfesance, sont aussi utiles et aussi respectables que les richesses de quelques

monastères et de quelques chapelles sont inutiles et ridicules.

Il est beau de donner du pain, des vêtemens, des remèdes, des secours en tout genre à ses frères; mais quel besoin un saint a-t-il d'or et de diamans? quel bien revient-il aux hommes que Notre-Dame de Lorette ait un plus beau trésor que le sultan des Turcs? Lorette est une maison de vanité et non de charité.

Londres, en comptant les écoles de charité, a autant de maisons de bienfesance que Rome.

Le plus beau monument de bienfesance qu'on ait jamais élevé, est l'hôtel des Invalides fondé par Louis XIV.

De tous les hôpitaux, celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres malades, est l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y en a souvent entre quatre à cinq mille à la fois. Dans ce cas, la multitude nuit à la charité même. C'est en même temps le réceptacle de toutes les horribles misères humaines, et le temple de la vraie vertu, qui consiste à les secourir.

Il faudrait avoir souvent dans l'esprit le contraste d'une fête de Versailles, d'un opéra de Paris, où tous les plaisirs et toutes les magnificences sont réunis avec tant d'art; et d'un Hôtel-Dieu, où toutes les douleurs, tous les dégoûts, et la mort, sont entassés avec tant d'horreur. C'est ainsi que sont composées les grandes villes.

Par une police admirable, les voluptés même et le luxe servent la misère et la douleur. Les spectacles de Paris ont payé, année commune, un tribut de plus de cent mille écus à l'hôpital.

Dans ces établissemens de charité, les inconvéniens ont souvent surpassé les avantages. Une preuve des abus attachés à ces maisons, c'est que les malheureux qu'on y transporte craignent d'y être.

L'Hôtel-Dieu, par exemple, était très bien placé autrefois dans le milieu de la ville auprès de l'Evêché. Il l'est très mal quand la ville est trop grande, quand quatre ou cinq malades sont entassés dans chaque lit, quand un malheureux donne le scorbut à son voisin, dont il reçoit la vérole; et qu'une atmosphère empestée répand les maladies incurables et la mort, non seulement dans cet hospice destiné pour rendre les hommes à la vie, mais dans une grande partie de la ville à la ronde.

L'inutilité, le danger même de la médecine en ce cas, sont démontrés. S'il est si difficile qu'un médecin connaisse et guérisse une maladie d'un citoyen bien soigné dans sa maison, que sera-ce de cette multitude de maux compliqués, accumulés les uns sur les autres dans un lieu pestiféré?

En tout genre, souvent plus le nombre est grand, plus mal on est.

M. de Chamousset, l'un des meilleurs citoyens et des plus attentifs au bien public, a calculé par des relevés fidèles qu'il meurt un quart des malades à l'Hôtel-Dieu, un huitième à l'hôpital de la Charité, un neuvième dans les hôpitaux de Londres, un trentième dans ceux de Versailles.

Dans le grand et célèbre hôpital de Lyon, qui a été long-temps un des mieux administrés de l'Europe, il ne mourait qu'un quinzième des malades, année commune.

On a proposé souvent de partager l'Hôtel-Dieu de Paris en plusieurs hospices mieux situés, plus aérés, plus salutaires ; l'argent a manqué pour cette entreprise.

Curtæ nescio quid semper abest rei.

On en trouve toujours quand il s'agit d'aller faire tuer des hommes sur la frontière ; il n'y en a plus quand il faut les sauver. Cependant l'Hôtel-Dieu de Paris possède plus d'un million de revenu qui augmente chaque année, et les Parisiens l'ont doté à l'envi.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que Germain Brice, dans sa Description de Paris, en parlant de quelques legs faits par le premier président de Bellièvre à la salle de l'Hôtel-Dieu nommée Saint-Charles, dit « qu'il faut lire cette belle inscrip-
« tion gravée en lettres d'or dans une grande table
« de marbre, de la composition d'Olivier Patru, de
« l'académie française, un des plus beaux esprits
« de son temps, dont on a des plaidoyers fort es-
« timés. »

« Qui que tu sois qui entres dans ce saint lieu, tu
« n'y verras presque par-tout que des fruits de la
« charité du grand Pomponne. Les brocards d'or et
« d'argent, et les beaux meubles qui paraient autre-
« fois sa chambre, par une heureuse métamorphose,
« servent maintenant aux nécessités des malades.
« Cet homme divin, qui fut l'ornement et les délices
« de son siècle, dans le combat même de la mort, a
« pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bel-
« lievre s'est montré dans toutes les actions de sa

« vie. La gloire de ses ambassades n'est que trop « connue, etc. »

L'utile Chamousset fit mieux que Germain Brice et Olivier Patru, l'un des plus beaux esprits du temps; voici le plan dont il proposa de se charger à ses frais, avec une compagnie solvable.

Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort, ou guéri. M. de Chamousset et sa compagnie offraient de gérer pour cinquante livres seulement par guérison. Les morts allaient par-dessus le marché, et étaient à sa charge.

La proposition était si belle qu'elle ne fut point acceptée; on craignit qu'il ne pût la remplir. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs.

Une chose non moins singulière est que l'Hôtel-Dieu a seul le privilège de vendre la chair en carême à son profit; et il y perd. M. de Chamousset offrit de faire un marché où l'Hôtel Dieu gagnerait; on le refusa, et on chassa le boucher qu'on soupçonna de lui avoir donné l'avis.

Ainsi chez les humains, par un abus fatal,
Le bien le plus parfait est la source du mal.

CHARLATAN.

L'ARTICLE *Charlatan* du Dictionnaire encyclopédique est rempli de vérités utiles, agréablement énoncées. M. le chevalier de Jaucour y a développé le charlatanisme de la médecine.

On prendra ici la liberté d'y ajouter quelques réflexions. Le séjour des médecins est dans les grandes villes ; il n'y en a presque point dans les campagnes. C'est dans les grandes villes que sont les riches malades ; la débauche, les excès de table, les passions, causent leurs maladies. Dumoulin, non pas le jurisconsulte, mais le médecin, qui était aussi bon praticien que l'autre, a dit en mourant qu'il laissait deux grands médecins après lui, la diète et l'eau de la rivière.

En 1728, du temps de Lass, le plus fameux des charlatans de la première espèce, un autre, nommé Villars, confia à quelques amis que son oncle, qui avait vécu près de cent ans, et qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié ; si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. Ses amis auxquels il en donna généreusement, et qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien et le prônèrent. Alors il vendit la bouteille six francs ; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent et qui s'astreignirent à un peu de régime, sur-tout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux autres : C'est votre faute si vous n'êtes pas entièrement guéris. Vous avez été intempérans et incontinens : corrigez-vous de ces deux vices, et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques

uns se corrigèrent ; la fortune de ce bon charlatan s'augmenta comme sa réputation. L'abbé de Pons, l'enthousiaste, le mettait fort au-dessus du maréchal de Villars : il fait tuer des hommes, lui dit-il, et vous les faites vivre.

On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de rivière ; on n'en voulut plus, et on alla à d'autres charlatans.

Il est certain qu'il avait fait du bien, et qu'on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vendu l'eau de la Seine un peu trop cher. Il portait les hommes à la tempérance, et par là il était supérieur à l'apothicaire Arnoud, qui a farci l'Europe de ses sachets contre l'apoplexie, sans recommander aucune vertu.

J'ai connu un médecin de Londres, nommé Brown, qui pratiquait aux Barbades. Il avait une sucrerie et des nègres ; on lui vola une somme considérable ; il assemble ses nègres : Mes amis, leur dit-il, le grand serpent m'a apparu pendant la nuit, il m'a dit que le voleur aurait dans ce moment une plume de perroquet sur le bout du nez. Le coupable sur le champ porte la main à son nez. C'est toi qui m'as volé, dit le maître ; le grand serpent vient de m'en instruire ; et il reprit son argent. On ne peut guère condamner une telle charlatanerie ; mais il fallait avoir affaire à des nègres.

Scipion le premier africain, ce grand Scipion, fort différent d'ailleurs du médecin Brown, fesait croire volontiers à ses soldats qu'il était inspiré par les dieux. Cette grande charlatanerie était en usage dès long-temps. Peut-on blâmer Scipion de s'en être

servi? il fut peut-être l'homme qui fit le plus d'honneur à la république romaine; mais pourquoi les dieux lui inspirèrent-ils de ne point rendre ses comptes?

Numa fit mieux; il fallait policer des brigands et un sénat qui était la portion de ses brigands la plus difficile à gouverner. S'il avait proposé ses lois aux tribus assemblés, les assassins de son prédécesseur lui auraient fait mille difficultés. Il s'adresse à la nymphe Egérie, qui lui donne des pandectes de la part de Jupiter; il est obéi sans contradiction, et il règne heureux. Ses instructions sont bonnes, son charlatanisme fait du bien; mais si quelque ennemi secret avait découvert la fourberie; si on avait dit: Exterminons un fourbe qui prostitue le nom des dieux pour tromper les hommes, il courait risque d'être envoyé au ciel avec Romulus.

Il est probable que Numa prit très bien ses mesures, et qu'il trompa les Romains pour leur profit, avec une habileté convenable au temps, aux lieux, à l'esprit des prémiers Romains.

Mahomet fut vingt fois sur le point d'échouer; mais enfin il réussit avec les Arabes de Médine, et on le crut intime ami de l'ange Gabriel. Si quelqu'un venait aujourd'hui annoncer dans Constantinople qu'il est le favori de l'ange Raphaël, très supérieur à Gabriel en dignité, et que c'est à lui seul qu'il faut croire, il serait empalé en place publique. C'est aux charlatans à bien prendre leur temps.

N'y avait-il pas un peu de charlatanisme dans Socrate avec son démon familier, et la déclaration précise d'Apollon qui le proclama le plus sage de

tous les hommes ? Comment Rollin, dans son histoire, peut-il raisonner d'après cet oracle ? Comment ne fait-il pas connaître à la jeunesse que c'était une pure charlatanerie? Socrate prit mal son temps. Peut-être cent ans plutôt aurait-il gouverné Athènes.

Tout chef de secte en philosophie a été un peu charlatan; mais les plus grands de tous ont été ceux qui ont aspiré à la domination. Cromwell fut le plus terrible de tous nos charlatans. Il parut précisément dans le seul temps où il pouvait réussir : sous Elisabeth il aurait été pendu; sous Charles II il n'eût été que ridicule. Il vint heureusement dans le temps où l'on était dégoûté des rois; et son fils, dans le temps où l'on était las d'un protecteur.

De la charlatanerie des sciences et de la littérature.

Les sciences ne pouvaient guère être sans charlatanerie. On veut faire recevoir ses opinions ; le docteur subtil veut éclipser le docteur angélique; le docteur profond veut régner seul. Chacun bâtit son systême de physique, de métaphysique, de théologie scolastique : c'est à qui fera valoir sa marchandise. Vous avez des courtiers qui la vantent, des sots qui vous croient, des protecteurs qui vous appuient.

Y a-t-il une charlatanerie plus grande que de mettre les mots à la place des choses, et de vouloir que les autres croient ce que vous ne croyez pas vous-même ?

L'un établit des tourbillons de matière subtile, rameuse, globuleuse, striée, cannelée; l'autre, des élémens de matiere qui ne sont point matière, et une harmonie préétablie qui fait que l'horloge du corps sonne l'heure, quand l'horloge de l'ame la montre par son aiguille. Ces chimères trouvent des partisans pendant quelques années. Quand ces drogues sont passées de mode, de nouveaux énergumenes montent sur le théâtre ambulant; ils bannissent les germes du monde, ils disent que la mer a produit les montagnes, et que les hommes ont autrefois été poissons.

Combien a-t-on mis de charlatanisme dans l'histoire, soit en étonnant le lecteur par des prodiges, soit en chatouillant la malignité humaine par des satires, soit en flattant des familles de tyrans par d'infâmes éloges!

La malheureuse espece qui écrit pour vivre est charlatane d'une autre manière. Un pauvre homme qui n'a point de métier, qui a eu le malheur d'aller au collège, et qui croit savoir écrire, va faire sa cour à un marchand libraire, et lui demande à travailler. Le marchand libraire sait que la plupart des gens domiciliés veulent avoir de petites bibliothèques, qu'il leur faut des abrégés et des titres nouveaux; il ordonne à l'écrivain un abrégé de l'Histoire de Rapin Thoyras, un abrégé de l'Histoire de l'Eglise, un Recueil de bons mots tirés du Ménagiana, un Dictionnaire des grands hommes, où l'on place un pédant inconnu à côté de Cicéron, et un *sonnettiero* d'Italie auprès de Virgile.

Un autre marchand libraire commande des ro-

mans, ou des traductions de romans. Si vous n'avez point d'imagination, dit-il à son ouvrier, vous prendrez quelques aventures dans Cyrus, dans Gusman d'Alfarache, dans les Mémoires secrets d'un homme de qualité, ou d'une femme de qualité; et du total vous ferez un volume de quatre cents pages à vingt sous la feuille.

Un autre marchand libraire donne les gazettes et les almanachs de dix années à un homme de génie. Vous me ferez un extrait de tout cela, et vous me le rapporterez dans trois mois sous le nom d'Histoire fidèle du temps, par monsieur le chevalier de trois étoiles, lieutenant de vaisseau, employé dans les affaires étrangères.

De ces sortes de livres il y en a environ cinquante mille en Europe; et tout cela passe comme le secret de blanchir la peau, de noircir les cheveux, et la panacée universelle.

CHARLES IX.

CHARLES IX, roi de France, était, dit-on, un bon poëte. Il est sûr que ses vers étaient admirables de son vivant. Brantôme ne dit pas, à la vérité, que ce roi fût le meilleur poëte de l'Europe, mais il assure « qu'il fesait surtout fort gentiment des quatrins impromptu sans songer (comme il en a vu « plusieurs), et quand il fesait mauvais temps ou « pluie, ou d'un extrême chaud, il envoyait quérir « messieurs les poëtes en son cabinet, et là passait « son temps avec eux. »

S'il avait toujours passé son temps ainsi, et surtout s'il avait fait de bon vers, nous n'aurions pas eu la Saint-Barthelemi ; il n'aurait pas tiré de sa fenêtre avec une carabine sur ses propres sujets comme sur des perdreaux. Ne croyez-vous pas qu'il est impossible qu'un bon poëte soit un barbare ? pour moi, j'en suis persuadé.

On lui attribue ces vers, faits en son nom pour Ronsard :

Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps,
Le maître elle t'en rend, et te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Ces vers sont bons, mais sont-ils de lui ? ne sont-ils pas de son précepteur ? en voici de son imagination royale qui sont un peu différens :

Il faut suivre ton roi, qui t'aime par sus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves et doux ;
Et crois, si tu ne viens me trouver à Pontoise,
Qu'entre nous adviendra une très grande noise.

L'auteur de la Saint-Barthelemi pourrait bien avoir fait ceux-là. Les vers de César sur Térence sont écrits avec un peu plus d'esprit et de goût. Ils respirent l'urbanité romaine. Ceux de François I et de Charles IX se ressentent de la grossièreté velche. Plût à Dieu que Charles IX eût fait plus de vers même mauvais ! Une application constante aux arts aimables adoucit les mœurs.

Emollit mores, nec sinit esse feros.

Au reste, la langue française ne commença à se débrouiller un peu que long-temps après Charles IX. Voyez les lettres qu'on nous a conservées de François I. « Tout est perdu fors l'honneur », est digne d'un chevalier ; mais en voici une qui n'est ni de Cicéron, ni de César :

« Tout a steure ynsi que je me volois mettre o lit « est arrivé Laval qui m'a aporté la serteneté du lé- « vement du siége. »

Nous avons quelques lettres de la main de Louis XIII, qui ne sont pas mieux écrites. On n'exige pas qu'un roi écrive des lettres comme Pline, ni qu'il fasse des vers comme Virgile ; mais personne n'est dispensé de bien parler sa langue. Tout prince qui écrit comme une femme de chambre, a été fort mal élevé.

CHEMINS.

Il n'y a pas long-temps que les nouvelles nations de l'Europe ont commencé à rendre les chemins praticables, et à leur donner quelque beauté. C'est un des grands soins des empereurs mogols et de ceux de la Chine ; mais ces princes n'ont pas approché des Romains. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Emilienne, la Trajane, subsistent encore. Les seuls Romains pouvaient faire de tels chemins, et seuls pouvaient les réparer.

Bergier, qui d'ailleurs a fait un livre utile, insiste beaucoup sur ce que Salomon employa trente mille juifs pour couper du bois sur le liban, quatre-

vingt mille pour maçonner son temple, soixante et dix mille pour les charrois, et trois mille six cens pour présider aux travaux. Soit : mais il ne s'agissait pas là de grands chemins.

Pline dit qu'on employa trois cent mille hommes pendant vingt ans pour bâtir une pyramide en Egypte : je le veux croire; mais voilà trois cent mille hommes bien mal employés. Ceux qui travaillèrent aux canaux de l'Egypte, à la grande muraille, aux canaux et aux chemins de la Chine; ceux qui construisirent les voies de l'empire romain, furent plus avantageusement occupés que les trois cent mille misérables qui bâtirent des tombeaux en pointe, pour faire reposer le cadavre d'un superstitieux égyptien.

On connaît assez les prodigieux ouvrages des Romains, les lacs creusés ou détournés, les collines aplanies, la montagne percée par Vespasien dans la voie Flaminienne l'espace de mille pieds de longueur, et dont l'inscription subsiste encore. Le Pausilipe n'en approche pas.

Il s'en faut beaucoup que les fondations de la plupart de nos maisons soient aussi solides que l'étaient les grands chemins dans le voisinage de Rome; et ces voies publiques s'étendirent dans tout l'empire, mais non pas avec la même solidité. Ni l'argent, ni les hommes, n'auraient pu y suffire.

Presque toutes les chaussées d'Italie étaient relevées sur quatre pieds de fondation. Lorsqu'on trouvait un marais sur le chemin, on le comblait. Si on rencontrait un endroit montagneux,

on le joignait au chemin par une pente douce. On soutenait en plusieurs lieux ces chemins par des murailles.

Sur les quatre pieds de maçonnerie étaient posées de larges pierres de taille, des marbres épais de près d'un pied, et souvent larges de dix ; ils étaient piqués au ciseau, afin que les chevaux ne glissassent pas. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage ou l'utilité ou la magnificence.

Presque toutes ces étonnantes constructions se firent aux dépens du trésor public. César répara et prolongea la voie Appienne de son propre argent ; mais son argent n'était que celui de la république.

Quels hommes employait-on à ces travaux ? les esclaves, les peuples domptés, les provinciaux qui n'étaient point citoyens romains. On travaillait par corvées, comme on fait en France et ailleurs ; mais on leur donnait une petite rétribution.

Auguste fut le premier qui joignit les légions au peuple pour travailler aux grands chemins dans les Gaules, en Espagne, en Asie. Il perça les Alpes à la vallée qui porta son nom, et que les Piémontais et les Français appellent par corruption la *vallée d'Aoste*. Il fallut d'abord soumettre tous les sauvages qui habitaient ces cantons. On voit encore, entre le grand et le petit Saint-Bernard, l'arc de triomphe que le sénat lui érigea après cette expédition. Il perça encore les Alpes par un autre côté qui conduit à Lyon, et de là dans toute la Gaule.

Les vaincus n'ont jamais fait pour eux-mêmes ce que firent les vainqueurs.

La chûte de l'empire romain fut celle de tous les ouvrages publics, comme de toute police, de tout art, de toute industrie. Les grands chemins disparurent dans les Gaules, excepté quelques chaussées que la malheureuse reine Brunehaut fit réparer pour un peu de temps. A peine pouvait-on aller à cheval sur les anciennes voies, qui n'étaient plus que des abymes de bourbe entre-mêlée de pierres. Il fallait passer par les champs labourables ; les charrettes fesaient à peine en un mois le chemin qu'elles font aujourd'hui dans une semaine. Le peu de commerce qui subsista fut borné à quelques draps, quelques toiles, un peu de mauvaise quincaillerie qu'on portait à dos de mulet dans des prisons à crénaux et à mâchicoulis, qu'on appelait *châteaux*, situées dans des marais ou sur la cime des montagnes couvertes de neige.

Pour peu qu'on voyageât pendant les mauvaises saisons, si longues et si rebutantes dans les climats septentrionaux, il fallait ou enfoncer dans la fange ou gravir sur des rocs. Telles furent l'Allemagne et la France entière jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Tout le monde était en bottes : on allait dans les rues sur des échasses dans plusieurs villes d'Allemagne.

Enfin, sous Louis XIV, on commença les grands chemins, que les autres nations ont imités. On en a fixé la largeur à soixante pieds en 1720. Ils sont bordés d'arbres en plusieurs endroits jusqu'à trente

lieues de la capitale; cet aspect forme un coup-d'œil admirable. Les voies militaires romaines n'étaient larges que de seize pieds, mais elles étaient infiniment plus solides. On n'était pas obligé de les réparer tous les ans comme les nôtres. Elles étaient embellies de monumens, de colonnes militaires, et même de tombeaux superbes; car ni en Grece ni en Italie il n'était permis de faire servir les villes de sépulture, encore moins les temples : c'eût été un sacrilège. Il n'en était pas comme dans nos églises, où une vanité de barbares fait ensevelir à prix d'argent des bourgeois riches qui infectent le lieu même où l'on vient adorer Dieu, et où l'encens ne semble brûler que pour déguiser les odeurs des cadavres, tandis que les pauvres pourrissent dans le cimetière attenant, et que les uns et les autres répandent les maladies contagieuses parmi les vivans.

Les Empereurs furent presque les seuls dont les cendres reposèrent dans des monumens érigés à Rome.

Les grands chemins de soixante pieds de large occupent trop de terrain. C'est environ quarante pieds de trop. La France a près de deux cents lieues ou environ de l'embouchure du Rhône au fond de la Bretagne, autant de Perpignan à Dunkerque. En comptant la lieue à deux mille cinq cents toises, cela fait cent vingt millions de pieds quarrés, pour deux seuls grands chemins, perdus pour l'agriculture. Cette perte est très considérable dans un pays où les récoltes ne sont pas toujours abondantes.

On essaya de paver le grand chemin d'Orléans, qui n'était pas de cette largeur; mais on s'aper-

eut depuis que rien n'était plus mal imaginé pour une route couverte continuellement de gros charrois. De ces pavés posés tout simplement sur la terre, les uns se baissent, les autres s'élèvent, le chemin devient raboteux, et bientôt impraticable ; il a fallu y renoncer.

Les chemins recouverts de gravier et de sable exigent un nouveau travail toutes les années. Ce travail nuit à la culture des terres, et ruine l'agriculteur.

M. Turgot, fils du prévôt des marchands, dont le nom est en bénédiction à Paris, et l'un des plus éclairés magistrats du royaume, et des plus zélés pour le bien public, et le bienfesant M. de Fontète, ont remédié autant qu'ils ont pu à ce fatal inconvénient dans les provinces du Limousin et de la Normandie.

On a prétendu qu'on devait, à l'exemple d'Auguste et de Trajan, employer les troupes à la confection des chemins ; mais alors il faudrait augmenter la paye du soldat ; et un royaume qui n'était qu'une province de l'empire romain, et qui est souvent obéré, peut rarement entreprendre ce que l'empire romain fesait sans peine.

C'est une coutume assez sage dans les Pays-Bas d'exiger de toutes les voitures un péage modique pour l'entretien des voies publiques. Ce fardeau n'est point pesant. Le paysan est à l'abri des vexations. Les chemins y sont une promenade continue très agréable.

Les canaux sont beaucoup plus utiles. Les Chinois surpassent tous les peuples par ces monumens qui

exigent un entretien continuel. Louis XIV, Colbert et Riquet, se sont immortalisés par le canal qui joint les deux mers; on ne les a pas encore imités. Il n'est pas difficile de traverser une grande partie de la France par des canaux. Rien n'est plus aisé en Allemagne que de joindre le Rhin au Danube; mais on a mieux aimé s'égorger et se ruiner pour la possession de quelques villages que de contribuer au bonheur du monde.

CHIEN.

Il semble que la nature ait donné le chien à l'homme pour sa défense et pour son plaisir. C'est de tous les animaux le plus fidele : c'est le meilleur ami que puisse avoir l'homme.

Il paraît qu'il y en a plusieurs espèces absolument différentes. Comment imaginer qu'un lévrier vienne originairement d'un barbet? il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le corsage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. Un homme qui n'aurait vu, en fait de chien, que des barbets ou des épagneuls, et qui verrait un lévrier pour la premiere fois, le prendrait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de la race épagneule. Il est bien vraisemblable que chaque race fut toujours ce qu'elle est, sauf le mélange de quelques-unes en petit nombre.

Il est étonnant que le chien ait été déclaré immonde dans la loi juive, comme l'ixion, le griffon, le lièvre, le porc, l'anguille; il faut qu'il y ait

quelque raison physique ou morale que nous n'ayons pu encore découvrir.

Ce qu'on raconte de la sagacité, de l'obéissance, de l'amitié, du courage des chiens, est prodigieux, et est vrai. Le philosophe militaire Ulloa nous assure (1) que dans le Pérou les chiens espagnols reconnaissent les hommes de race indienne, les poursuivent et les déchirent; que les chiens péruviens en font autant des Espagnols. Ce fait semble prouver que l'une et l'autre espèce de chiens retient encore la haine qui lui fut inspirée du temps de la découverte, et que chaque race combat toujours pour ses maîtres avec le même attachement et la même valeur.

Pourquoi donc le mot de *chien* est-il devenu une injure? on dit par tendresse, *mon moineau*, *ma colombe*, *ma poule*; on dit même *mon chat*; quoique cet animal soit traître. Et quand on est faché, on appelle les gens *chiens!* Les Turcs même, sans être en colère, disent par une horreur mêlée au mépris, les *chiens de chrétiens*. La populace anglaise, en voyant passer un homme qui, par son maintien, son habit et sa perruque, a l'air d'être né vers les bords de la Seine ou de la Loire, l'appelle communément *french dog*, chien de français. Cette figure de rhétorique n'est pas polie, et paraît injuste.

Le délicat Homère introduit d'abord le divin Achille disant au divin Agamemnon, qu'*il est im-*

---

(1) Voyage d'Ulloa au Pérou, liv. VI.

pudent comme un chien. Cela pourrait justifier la populace anglaise.

Les plus zélés partisans du chien doivent confesser que cet animal a de l'audace dans les yeux ; que plusieurs sont hargneux, qu'ils mordent quelquefois des inconnus en les prenant pour des ennemis de leurs maîtres ; comme des sentinelles tirent sur les passans qui approchent trop de la contrescarpe. Ce sont là probablement les raisons qui ont rendu l'épithète de *chien* une injure, mais nous n'osons décider.

Pourquoi le chien a-t-il été adoré ou révéré (comme on voudra) chez les Egyptiens ? C'est, dit-on, que le chien avertit l'homme. Plutarque nous apprend (1) qu'après que Cambyse eut tué leur bœuf Apis, et l'eut fait mettre à la broche, aucun animal n'osa manger les restes des convives, tant était profond le respect pour Apis : mais le chien ne fut pas si scrupuleux, il avala du dieu. Les Egyptiens furent scandalisés, comme on le peut croire, et Anubis perdit beaucoup de son crédit.

Le chien conserva pourtant l'honneur d'être toujours dans le ciel sous le nom du *grand* et du *petit chien.* Nous eûmes constamment les jours caniculaires.

Mais de tous les chiens, Cerbère fut celui qui eut le plus de réputation ; il avait trois gueules. Nous avons remarqué que tout allait par trois. Isis, Osiris et Orus ; les trois premières divinités égyp-

---

(1) Plutarque, chap. d'Isis et d'Osiris.

tiaques ; les trois frères, dieux du monde grec, Jupiter, Neptune et Pluton ; les trois parques ; les trois furies ; les trois juges d'enfer ; les trois gueules du chien de là bas.

Nous nous appercevons ici avec douleur que nous avons omis l'article des *chats* ; mais nous nous consolons en renvoyant à leur histoire (1). Nous remarquerons seulement qu'il n'y a point de chats dans les cieux, comme il y a des chèvres, des écrevisses, des taureaux, des béliers, des aigles, des lions, des poissons, des lièvres et des chiens. Mais, en récompense, le chat fut consacré, ou révéré, ou adoré du culte de dulie dans quelques villes, et peut-être de latrie par quelques femmes.

CHINE. (DE LA)

SECTION I.

Nous avons assez remarqué ailleurs combien il est téméraire et mal-adroit de disputer à une nation telle que la chinoise ses titres authentiques. Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité soit aussi bien prouvée que celle de l'empire de la Chine. Figurons-nous un savant maronite du mont Athos, qui contesterait la noblesse des Morozini, des Tiepolo, et des autres anciennes maisons de Venise, des princes d'Allemagne, des Montmorency,

(1) Par Moncrif, de l'académie française.

des Châtillons, des Taleyrand de France, sous prétexte qu'il n'en est parlé ni dans S. Thomas, ni dans S. Bonaventure. Ce maronite passerait-il pour un homme de bon sens ou de bonne foi ?

Je ne sais quels lettrés de nos climats se sont effrayés de l'antiquité de la nation chinoise. Mais ce n'est point ici une affaire de scolastique. Laissez tous les lettrés chinois, tous les mandarins, tous les empereurs, reconnaître Fo-hi pour un des premiers qui donnèrent des lois à la Chine environ deux mille cinq ou six cents ans avant notre ère vulgaire. Convenez qu'il faut qu'il y ait des peuples avant qu'il y ait des rois. Convenez qu'il faut un temps prodigieux avant qu'un peuple nombreux, ayant inventé les arts nécessaires; se soit réuni pour se choisir un maître. Si vous n'en convenez pas, il ne nous importe. Nous croirons toujours sans vous que deux et deux font quatre.

Dans une province d'Occident, nommée autrefois la Celtique, on a poussé le goût de la singularité et du paradoxe jusqu'à dire que les Chinois n'étaient qu'une colonie d'Egypte, ou bien, si l'on veut, de Phénicie. On a cru prouver, comme on prouve tant d'autres choses, qu'un roi d'Egypte appelé Ménès par les Grecs, était le roi de la Chine Yu, et qu'Atoës était Ki, en changeant seulement quelques lettres; et voici de plus comme on a raisonné.

Les Egyptiens allumaient des flambeaux quelquefois pendant la nuit, les Chinois allument des lanternes; donc les Chinois sont évidemment une colonie d'Egypte. Le jésuite Parennin, qui avait déjà

vecu vingt-cinq ans à la Chine, et qui possédait également la langue et les sciences des Chinois, a réfuté toutes ces imaginations avec autant de politesse que de mépris. Tous les missionnaires, tous les chinois à qui l'on conta qu'au bout de l'Occident on fesait la réforme de l'empire de la Chine, ne firent qu'en rire. Le P. Parennin répondit un peu plus sérieusement. Vos Egyptiens, disait-il, passèrent apparemment par l'Inde pour aller peupler la Chine. L'Inde alors était-elle peuplée ou non? si elle l'était, aurait-elle laissé passer une armée étrangère? si elle ne l'était pas, les Egyptiens ne seraient-ils pas restés dans l'Inde? auraient-ils pénétré par des déserts et des montagnes impraticables jusqu'à la Chine, pour y aller fonder des colonies, tandis qu'ils pouvaient si aisément en établir sur les rivages fertiles de l'Inde et du Gange?

Les compilateurs d'une histoire universelle imprimée en Angleterre ont voulu aussi dépouiller les Chinois de leur antiquité, parceque les jésuites étaient les premiers qui avaient bien fait connaître la Chine. C'est là sans doute une bonne raison pour dire à toute une nation : *Vous en avez menti.*

Il y a, ce me semble, une réflexion bien importante à faire sur les témoignages que Confutzé, nommé par nous Confucius, rend à l'antiquité de sa nation; c'est que Confutzé n'avait nul intérêt de mentir; il ne fesait point le prophête, il ne se disait point inspiré, il n'enseignait point une religion nouvelle, il ne recourait point aux prestiges; il ne flatte point l'empereur sous lequel il vivait, il n'en parle seulement pas. C'est enfin le seul des

instituteurs du monde qui ne se soit point fait suivre par des femmes.

J'ai connu un philosophe qui n'avait que le portrait de Confucius dans son arrière-cabinet ; il mit au bas ces quatre vers :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouir le monde, éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage, et jamais en prophète;
Cependant on le crut, et même en son pays.

J'ai lu ses livres avec attention, j'en ai fait des extraits; je n'y ai trouvé que la morale la plus pure, sans aucune teinture de charlatanisme. Il vivait six cents ans avant notre ère vulgaire. Ses ouvrages furent commentés par les plus savans hommes de la nation. S'il avait menti, s'il avait fait une fausse chronologie, s'il avait parlé d'empereurs qui n'eussent point existé, ne se serait-il trouvé personne dans une nation savante qui eût réformé la chronologie de Confutzé? Un seul chinois a voulu le contredire, et il a été universellement bafoué.

Ce n'est pas ici la peine d'opposer le monument de la grande muraille de la Chine aux monumens des autres nations, qui n'en ont jamais approché ; ni de redire que les pyramides d'Egypte ne sont que des masses inutiles et puériles en comparaison de ce grand ouvrage ; ni de parler de trente-deux éclipses calculées dans l'ancienne chronique de la Chine, dont vingt-huit ont été vérifiées par les mathématiciens d'Europe ; ni de faire voir combien le respect des Chinois pour leurs ancêtres assure l'existence de ces mêmes ancêtres ; ni de répéter au long com-

bien ce même respect a nui chez eux aux progrès de la physique, de la géométrie et de l'astronomie.

On sait assez qu'ils sont encore aujourd'hui ce que nous étions tous il y a environ trois cents ans, des raisonneurs très ignorans. Le plus savant chinois ressemble à un de nos savans du quinzième siècle qui possédait son Aristote. Mais on peut être un fort mauvais physicien et un excellent moraliste. Aussi c'est dans la morale et dans l'économie politique, dans l'agriculture, dans les arts nécessaires, que les Chinois se sont perfectionnés. Nous leur avons enseigné tout le reste; mais dans cette partie nous devions être leurs disciples.

De l'expulsion des missionnaires de la Chine.

Humainement parlant, et indépendamment des services que les jésuites pouvaient rendre à la religion chrétienne, n'étaient-ils pas bien malheureux d'être venus de si loin porter la discorde et le trouble dans le plus vaste royaume et le mieux policé de la terre? Et n'était-ce pas abuser horriblement de l'indulgence et de la bonté des peuples orientaux, surtout après les torrens de sang versés à leur occasion au Japon? scène affreuse dont cet empire n'a cru pouvoir prévenir les suites qu'en fermant ses ports à tous les étrangers.

Les jésuites avaient obtenu de l'empereur de la Chine Cam-hi la permission d'enseigner le catholicisme; ils s'en servirent pour faire croire à la petite portion du peuple dirigé par eux qu'on ne pouvait servir d'autre maître que celui qui tenait la place de

Dieu sur la terre, et qui résidait en Italie sur le bord d'une petite rivière nommée le Tibre; que toute autre opinion religieuse, tout autre culte, était abominable aux yeux de Dieu, et qu'il punirait éternellement quiconque ne croirait pas aux jésuites; que l'empereur Cam-hi, leur bienfaiteur, qui ne pouvait pas prononcer *christ* parceque les Chinois n'ont point la lettre R, serait damné à tout jamais; que l'empereur Yontchin son fils le serait sans miséricorde; que tous les ancêtres des Chinois et des Tartares l'étaient; que leurs descendans le seraient ainsi que tout le reste de la terre; et que les révérends pères jésuites avaient une compassion vraiment paternelle de la damnation de tant d'ames.

Ils vinrent à bout de persuader trois princes du sang tartare. Cependant l'empereur Cam-hi mourut à la fin de 1722. Il laissa l'empire à son quatrième fils Yontchin, qui a été si célèbre dans le monde entier par la justice et par la sagesse de son gouvernement, par l'amour de ses sujets et par l'expulsion des jésuites.

Ils commencèrent par baptiser les trois princes et plusieurs personnes de leur maison: ces néophytes eurent le malheur de désobéir à l'empereur en quelques points qui ne regardaient que le service militaire. Pendant ce temps-là même l'indignation de tout l'empire éclata contre les missionnaires: tous les gouverneurs des provinces, tous les colaos, présentèrent contre eux des mémoires. Les accusations furent portées si loin, qu'on mit aux fers les trois princes disciples des jésuites.

Il est évident que ce n'était pas pour avoir été

baptisés qu'on les traita si durement, puisque les jésuites eux-mêmes avouent dans leurs lettres que pour eux ils n'essuyèrent aucune violence, et que même ils furent admis à une audience de l'empereur, qui les honora de quelques présens. Il est donc prouvé que l'empereur Yontchin n'était nullement persécuteur ; et si les princes furent renfermés dans une prison vers la Tartarie, tandis qu'on traitait si bien leurs convertisseurs, c'est une preuve indubitable qu'ils étaient prisonniers d'État, et non pas martyrs.

L'empereur céda bientôt après aux cris de la Chine entière ; on demandait le renvoi des jésuites, comme depuis en France et dans d'autres pays on a demandé leur abolition. Tous les tribunaux de la Chine voulaient qu'on les fît partir sur le champ pour Macao, qui est regardé comme une place séparée de l'empire, et dont on a laissé toujours la possession aux Portugais avec garnison chinoise.

Yontchin eut la bonté de consulter les tribunaux et les gouverneurs, pour savoir s'il y aurait quelque danger à faire conduire tous les jésuites dans la province de Kanton. En attendant la réponse il fit venir trois jésuites en sa présence, et leur dit ces propres paroles, que le P. Parennin rapporte avec beaucoup de bonne foi : « Vos Européans, dans « la province de Fo-Kien, voulaient anéantir nos « lois (1) et troublaient nos peuples ; les tribunaux

(1) Le pape y avait déja nommé un évêque.

« me les ont déférés; j'ai dû pourvoir à ces désordres; « il y va de l'intérêt de l'empire. . . . . Que diriez-« vous si j'envoyais dans votre pays une troupe de « bonzes et de lamas prêcher leur loi ? comment les « recevriez-vous ? . . . . . Si vous avez su tromper « mon père, n'espérez pas me tromper de même. . . . « Vous voulez que les Chinois se fassent chrétiens, « votre loi le demande, je le sais bien ; mais alors « que deviendrions-nous ? les sujets de vos rois. Les « chrétiens ne croient que vous ; dans un temps de « trouble ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. « Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien à crain-« dre ; mais quand les vaisseaux viendront par « mille et dix mille, alors il pourrait y avoir du « désordre.

« La Chine au nord touche le royaume des Russes, « qui n'est pas méprisable ; elle a au sud les Euro-« peans et leurs royaumes, qui sont encore plus « considérables (1) ; et à l'ouest les princes de Tarta-« rie, qui nous font la guerre depuis huit ans. . . . . « Laurent Lange, compagnon du prince Ismaélof « ambassadeur du czar, demandait qu'on accordât « aux Russes la permission d'avoir dans toutes les « provinces une factorerie ; on ne le leur permit « qu'à Pékin et sur les limites de Kalkas. Je vous « permets de demeurer de même ici et à Kanton, « tant que vous ne donnerez aucun sujet de plainte ; « et si vous en donnez, je ne vous laisserai ni ici « ni à Kanton. »

---

(1) Yontchin entend par là les établissemens des Européans dans l'Inde.

On abattit leurs maisons et leurs églises dans toutes les autres provinces. Enfin les plaintes contre eux redoublèrent. Ce qu'on leur reprochait le plus, c'était d'affaiblir dans les enfans le respect pour leurs pères, en ne rendant point les honneurs dus aux ancêtres ; d'assembler indécemment les jeunes gens et les filles dans les lieux écartés qu'ils appelaient *églises ;* de faire agenouiller les filles entre leurs jambes, et de leur parler bas en cette posture. Rien ne paraissait plus monstrueux à la délicatesse chinoise. L'empereur Yontchin daigna même en avertir les jésuites ; après quoi il renvoya la plupart des missionnaires à Macao, mais avec des politesses et des attentions dont les seuls Chinois peut-être sont capables.

Il retint à Pékin quelques jésuites mathématiciens, entre autres ce même Parennin dont nous avons déjà parlé, et qui, possédant parfaitement le chinois et le tartare, avait souvent servi d'interprète. Plusieurs jésuites se cachèrent dans des provinces éloignées, d'autres dans Kanton même ; et on ferma les yeux.

Enfin, l'empereur Yontchin étant mort, son fils et son successeur Kien-Long acheva de contenter la nation, en fesant partir pour Macao tous les missionnaires déguisés qu'on put trouver dans l'empire. Un édit solennel leur en interdit à jamais l'entrée. S'il en vient quelques-uns, on les prie civilement d'aller exercer leurs talens ailleurs. Point de traitement dur, point de persécution. On m'a assuré qu'en 1760 un jésuite de Rome étant allé à Kanton, et ayant été déféré par un facteur des Hol-

landais, le colao gouverneur de Kanton le renvoya avec un présent d'une pièce de soie, des provisions et de l'argent.

Du prétendu athéisme de la Chine.

On a examiné plusieurs fois cette accusation d'athéisme, intentée par nos théologaux d'Occident contre le gouvernement chinois (1) à l'autre bout du monde ; c'est assurément le dernier excès de nos folies et de nos contradictions pédantesques. Tantôt on prétendait dans une de nos facultés que les tribunaux ou parlemens de la Chine étaient idolâtres, tantôt qu'ils ne reconnaissaient point de divinité ; et ces raisonneurs poussaient quelquefois leur fureur de raisonner jusqu'à soutenir que les Chinois étaient à la fois athées et idolâtres.

Au mois d'octobre 1700 la sorbonne déclara hérétiques toutes les propositions qui soutenaient que l'empereur et les colaos croyaient en Dieu. On fesait de gros livres dans lesquels on démontrait, selon la façon théologique de démontrer, que les Chinois n'adoraient que le ciel matériel.

Nil præter nubes et cœli numen adorant.

Mais s'ils adoraient ce ciel matériel, c'était donc là leur dieu. Ils ressemblaient aux Perses qu'on dit avoir adoré le soleil ; ils ressemblaient aux anciens Arabes qui adoraient les étoiles ; ils n'étaient donc

---

(1) Voyez dans le Siècle de Louis XIV, dans l'Essai sur mœurs et l'esprit des nations, et ailleurs.

ni fabricateurs d'idoles, ni athées. Mais un docteur n'y regarde pas de si près, quand il s'agit dans son tripot de déclarer une proposition hérétique et mal-sonnante.

Ces pauvres gens, qui fesaient tant de fracas en 1700 sur le ciel matériel des Chinois, ne savaient pas qu'en 1689 les Chinois ayant fait la paix avec les Russes à Niptchou, qui est la limite des deux empires, ils érigèrent, la même année, le 8 septembre, un monument de marbre sur lequel on grava en langue chinoise et en latin ces paroles mémorables :

« Si quelqu'un a jamais la pensée de rallumer le « feu de la guerre, nous prions le Seigneur souve-« rain de toutes choses, qui connaît les cœurs, de « punir ces perfides, etc. (1) »

Il suffisait de savoir un peu de l'histoire moderne pour mettre fin à ces disputes ridicules ; mais les gens qui croient que le devoir de l'homme consiste à commenter S. Thomas et Scot, ne s'abaissent pas à s'informer de ce qui se passe entre les plus grands empires de la terre.

SECTION II.

Nous allons chercher à la Chine de la terre, comme si nous n'en avions point ; des étoffes, comme si nous

---

(1) Voyez l'Histoire de la Russie sous Pierre I, écrite sur les mémoires envoyés par l'impératrice Elisabeth, édit. stéréot.

manquions d'étoffes ; une petite herbe pour infuser dans de l'eau, comme si nous n'avions point de simples dans nos climats. En récompense, nous voulons convertir les Chinois ; c'est un zele très louable, mais il ne faut pas leur contester leur antiquité, et leur dire qu'ils sont des idolâtres. Trouverait-on bon, en vérité, qu'un capucin, ayant été bien reçu dans un château des Montmorency, voulût leur persuader qu'ils sont nouveaux nobles, comme les secrétaires du roi, et les accuser d'être idolâtres, parce-qu'il aurait trouvé dans ce château deux ou trois statues de connétables, pour lesquelles on aurait un profond respect?

Le célèbre Wolf, professeur de mathématiques dans l'université de Hall, prononça un jour un très bon discours à la louange de la philosophie chinoise; il loua cette ancienne espèce d'hommes, qui diffère de nous par la barbe, par les yeux, par le nez, par les oreilles, et par le raisonnement; il loua, dis-je, les Chinois d'adorer un Dieu suprême, et d'aimer la vertu; il rendait cette justice aux empereurs de la Chine, aux colaos, aux tribunaux, aux lettrés. La justice qu'on rend aux bonzes est d'une espèce différente.

Il faut savoir que ce Wolf attirait à Hall un millier d'écoliers de toutes les nations. Il y avait dans la même université un professeur de théologie nommé Lange, qui n'attirait personne; cet homme, au désespoir de geler de froid seul dans son auditoire, voulut, comme de raison, perdre le professeur de mathématiques; il ne manqua pas, selon la cou-

tume de ses semblables, de l'accuser de ne pas croire en Dieu.

Quelques écrivains d'Europe, qui n'avaient jamais été à la Chine, avaient prétendu que le gouvernement de Pékin était athée. Wolf avait loué les philosophes de Pékin, donc Wolf était athée; l'envie et la haine ne font jamais de meilleurs syllogismes. Cet argument de Lange, soutenu d'une cabale et d'un protecteur, fut trouvé concluant par le roi du pays, qui envoya un dilemme en forme au mathématicien: ce dilemme lui donnait le choix de sortir de Hall dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu. Et comme Wolf raisonnait fort juste, il ne manqua pas de partir; sa retraite ôta au roi deux ou trois cent mille écus par an, que ce philosophe fesait entrer dans le royaume par l'affluence de ses disciples.

Cet exemple doit faire sentir aux souverains qu'il ne faut pas toujours écouter la calomnie et sacrifier un grand homme à la fureur d'un sot. Revenons à la Chine.

De quoi nous avisons-nous, nous autres au bout de l'Occident, de disputer avec acharnement et avec des torrens d'injures, pour savoir s'il y avait eu quatorze princes, ou non, avant Fo-hi, empereur de la Chine, et si ce Fo-hi vivait trois mille ou deux mille neuf cents ans avant notre ère vulgaire? Je voudrais bien que deux irlandais s'avisassent de se quereller à Dublin pour savoir quel fut au douzième siècle le possesseur des terres que j'occupe aujourd'hui; n'est-il pas évident qu'ils de-

vraient s'en rapporter à moi qui ai les archives entre mes mains ? Il en est de même à mon gré des premiers empereurs de la Chine ; il faut s'en rapporter aux tribunaux du pays.

Disputez tant qu'il vous plaira sur les quatorze princes qui régnèrent avant Fo-hi, votre belle dispute n'aboutira qu'à prouver que la Chine était très peuplée alors, et que les lois y régnaient. Maintenant je vous demande si une nation assemblée, qui a des lois et des princes, ne suppose pas une prodigieuse antiquité ? Songez combien de temps il faut pour qu'un concours singulier de circonstances fasse trouver le fer dans les mines, pour qu'on l'emploie à l'agriculture, pour qu'on invente la navette, et tous les autres arts.

Ceux qui font les enfans à coup de plume, ont imaginé un fort plaisant calcul. Le jésuite Petau, par une belle supputation, donne à la terre, deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge, cent fois plus d'habitans qu'on n'ose lui en supposer à présent. Les Cumberland et les Whiston ont fait des calculs aussi comiques ; ces bonnes gens n'avaient qu'à consulter les registres de nos colonies en Amérique, ils auraient été bien étonnés, ils auraient appris combien peu le genre humain se multiplie, et qu'il diminue très souvent au lieu d'augmenter.

Laissons donc, nous qui sommes d'hier, nous descendans des Celtes, qui venons de défricher les forêts de nos contrées sauvages ; laissons les Chinois et les Indiens jouir en paix de leur beau climat et de leur antiquité. Cessons surtout d'appeler ido-

lâtres l'empereur de la Chine et le souba de Dékan. Il ne faut pas être fanatique du mérite chinois ; la constitution de leur empire est à la vérité la meilleure qui soit au monde ; la seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel ; la seule dans laquelle un gouverneur de province soit puni, quand en sortant de charge il n'a pas eu les acclamations du peuple ; la seule qui ait institué des prix pour la vertu, tandis que par-tout ailleurs les lois se bornent à punir le crime ; la seule qui ait fait adopter ses lois à ses vainqueurs, tandis que nous sommes encore sujets aux coutumes des Burgundiens, des Francs et des Gots, qui nous ont domptés. Mais on doit avouer que le petit peuple, gouverné par des bonzes, est aussi frippon que le nôtre ; qu'on y vend tout fort cher aux étrangers, ainsi que chez nous ; que dans les sciences, les Chinois sont encore au terme où nous étions il y a deux cents ans ; qu'ils ont comme nous mille préjugés ridicules ; qu'ils croient aux talismans, à l'astrologie judiciaire, comme nous y avons cru long-temps.

Avouons encore qu'ils ont été étonnés de notre thermomètre, de notre manière de mettre des liqueurs à la glace avec du salpêtre, et de toutes les expériences de Torricelli et d'Otto de Guerick, tout comme nous le fûmes lorsque nous vîmes ces amusemens de physique pour la première fois ; ajoutons que leurs médecins ne guérissent pas plus les maladies mortelles que les nôtres, et que la nature toute seule guérit à la Chine les petites maladies comme ici ; mais tout cela n'empêche pas que les Chinois, il y a quatre mille ans, lorsque nous ne savions pas

lire, ne sussent toutes les choses essentiellement utiles dont nous nous vantons aujourd'hui.

La religion des lettrés, encore une fois, est admirable. Point de superstitions, point de légendes absurdes, point de ces dogmes qui insultent à la raison et à la nature, et auxquels des bonzes donnent mille sens différens, parcequ'ils n'en ont aucun. Le culte le plus simple leur a paru le meilleur depuis plus de quarante siècles. Ils sont ce que nous pensons qu'étaient Seth, Enoch et Noé; ils se contentent d'adorer un Dieu avec tous les sages de la terre, tandis qu'en Europe on se partage entre Thomas et Bonaventure, entre Calvin et Luther, entre Jansénius et Molina.

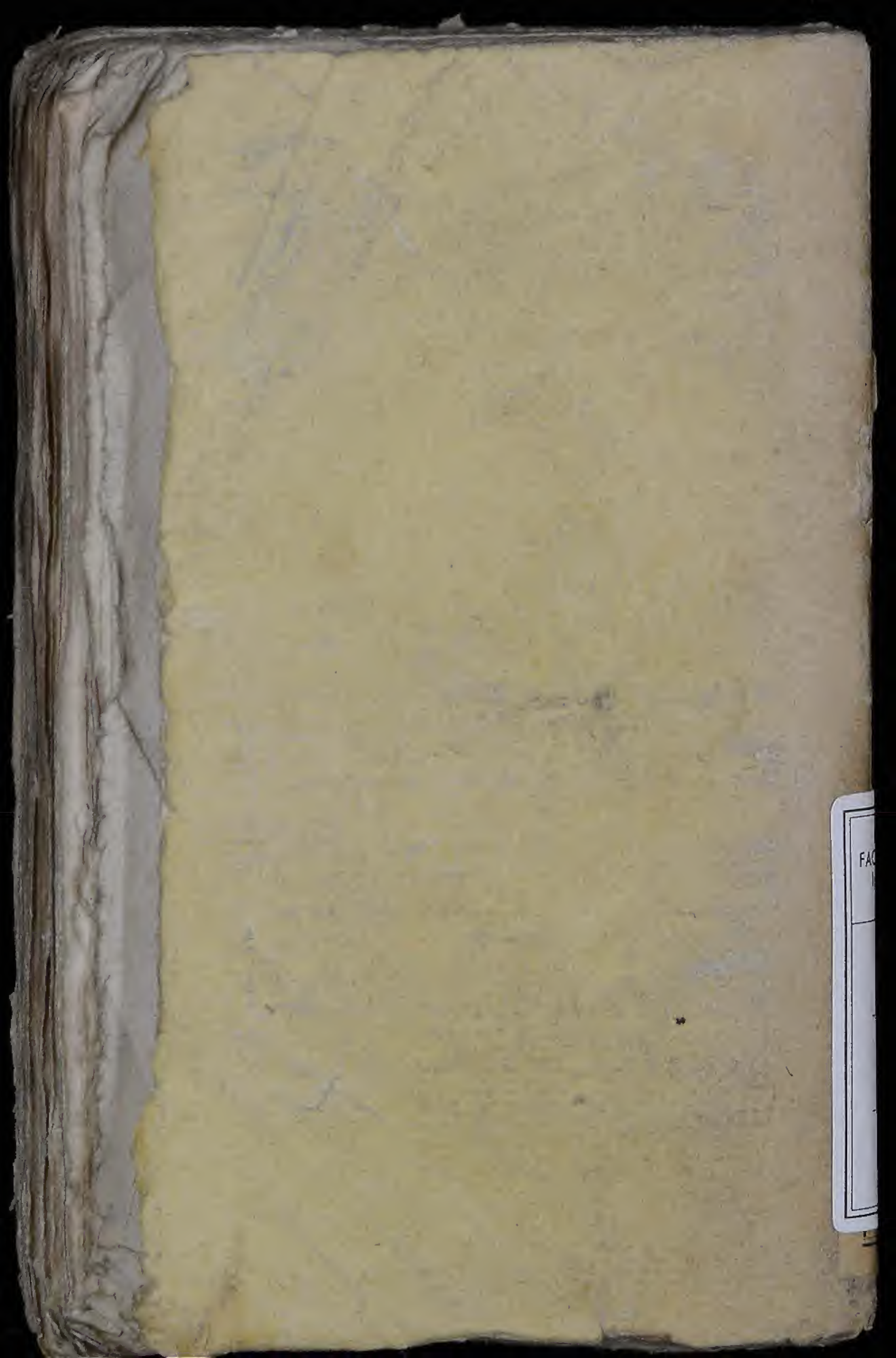
FIN DU TOME IV.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TOME QUATRIEME.

FIN DE LA TABLE.




ŒUVRES
DE
Tome IV.
UNIVERSITÀ DI PADOVA
FACOLTÀ DI GIURISPRUDEN
Ist. di Filosofia del Diritto
e di Diritto Comparato
III
R
91

somption en leur faveur, puisque les premiers philosophes grecs allèrent apprendre chez eux les mathématiques, et que les curiosités les plus antiques, recueillies par les empereurs de la Chine, sont

livres hébreux ne parlent que de tuer, de massacrer hommes et bêtes ; on y égorge tout au nom du Seigneur ; c'est tout un autre ordre de chose.

C'est incontestablement des brachmanes que nous